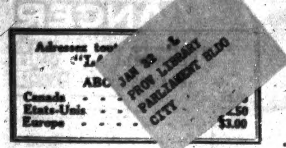
VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 MARS 1930 NUMERO 42



Adressez tout... "L...
ABO...
Canada - - - - ...
Etats-Unis - - - ... $2.50
Europe - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

LA GARANTIE A FORCE DE LOI

Sanction royale donnée au bill de la Coopérative du Blé — Pour aider les anciens soldats colons — Le militarisme à l'école — Une lanterne à l'arrière de tout véhicule

L'hon. J.-D. McGregor, lieutenant-gouverneur, a donné, mercredi, la sanction royale au bill de garantie de la Coopérative. Le Manitoba est désormais légalement responsable pour sa part d'avances. Vingt-sept autres bills ont été sanctionnés en même temps, parmi lesquels quatre ayant trait à l'administration des ressources naturelles après leur retour à la province en juillet et celui abolissant la taxe du revenu supplémentaire.

Existe-t-il une friction sérieuse entre Winnipeg et ses représentants à la législature? On est allé chercher hors de la capitale un député pour présenter un bill à l'effet d'amender la charte de la ville. M. Haig a protesté contre cet affront.

Pour les anciens soldats colons

La Chambre a adopté à l'unanimité une résolution de J.-W. Pratt, indépendant (Birtle), pour le soulagement des soldats colons de la province. Cette résolution demande au gouvernement fédéral de nommer une commission chargée de réduire les prêts aux soldats colons forcés d'abandonner leur ferme, de réduire substantiellement les taux d'intérêt sur les contrats et de prolonger le temps du payement jusqu'à une période d'au moins 35 ans. Il y a au Manitoba environ 3,600 soldats colons ayant reçu des prêts de $2,500 dont le succès est raisonnablement assuré, mais il y en a un certain nombre d'autres que guette la faillite avec des prêts beaucoup moins élevés à rembourser.

Exercices militaires à l'école

S.-J. Farmer, ouvrier (Winnipeg) a présenté une résolution demandant au gouvernement provincial d'interdire l'instruction des cadets dans les écoles publiques du Manitoba et au gouvernement fédéral de substituer à l'octroi actuel pour les cadets un octroi analogue pour l'instruction physique nationale sous un autre département que celui de la défense nationale. Cette école de cadets d'après M. Farmer, n'est pas autre chose qu'une école de militarisme.

M. Hoey, ministre de l'instruction publique, ne tient pas beaucoup à l'entraînement des cadets qui, d'après lui, a échoué par manque d'appui suffisant de la part des parents; mais il ne croit pas que le gouvernement puisse l'interdire. C'est l'affaire des différents centres qui soutiennent les écoles.

Une vieille histoire

La discussion des estimés supplémentaires a ramené sur le tapis la question du payement de $14,065.38 à P.-A. Macdonald, commissaire des utilités publiques pour la province sous le régime Norris, fonction abolie par la suite. Un jugement de la cour du banc du roi ordonne que cette somme lui soit payée, mais les conservateurs et les ouvriers s'y opposent. Le procureur général a exposé qu'en toute justice, le gouvernement ne pouvait agir autrement qu'il a fait.

La sécurité sur les routes

Pendant plus de deux heures, lundi soir, la Chambre a étudié, en comité plénier, le bill visant à protéger le public contre les excès de vitesse des automobilistes et à préserver la sécurité sur les routes en général.

Le point le plus saillant à noter dans la nouvelle loi est que tout véhicule, quel qu'il soit, devra porter une lanterne ou un réflecteur à l'arrière. On a vainement tenté de faire exempter de ce règlement certains wagons de fermiers.

M. Joseph Bernier a protesté contre l'excès de la règlementation des routes qui entre dans trop de détails. Ceci a eu pour effet d'amender la clause concernant les passages à niveaux. Les automobilistes ne devront pas avancer tant que les signaux continueront à fonctionner.

La Chambre ne siégera pas jeudi, pour permettre aux députés de se rendre à l'exposition d'hiver de Brandon.

UNE VICTOIRE POUR M'DONALD

Le gouvernement travailliste d'Angleterre se raffermit et pourra vivre quelque temps encore

Londres. — Le gouvernement travailliste du premier ministre MacDonald a essuyé un échec à la Chambre des Communes. Une coalition libérale-conservatrice a fait adopter un amendement conservateur au bill des charbonnages par une majorité de huit voix.

Le gouvernement n'a toutefois pas donné sa démission, et M. MacDonald a annoncé qu'il ne considérait pas cette défaite comme un vote de non confiance. Il s'est d'ailleurs racheté trois jours plus tard, par une belle victoire sur les conservateurs qui ont proposé une motion de censure contre le ministère travailliste sur la question du chômage.

Les libéraux ont voté avec le gouvernement, comme tout le monde s'y attendait. La motion de M. Baldwin a été défaite par une majorité de 73 votes. De cette manière, le gouvernement est assuré de vivre encore quelque temps, bien que ce puisse être pour peu longtemps. L'opinion prévaut que la défaite du bill sur le second amendement aux mines de charbon — bill que les propriétaires miniers condamnent — est un signe précurseur de la chute du gouvernement.

M. Winston Churchill, ancien chancelier de l'échiquier, a été le champion de l'attaque conservatrice. Il présenta de bons arguments, mais peut-être inutilement après que sir Herbert Samuel eut promis un support général au gouvernement et eut félicité M. Snowden de son attitude au sujet d'une politique fiscale saine.

Concert français de la Compagnie Parent au poste CKY, Winnipeg, le vendredi 28 mars, de 7 h. 30 à 8 h. 30, heure centrale. Programme choisi.

LA CONFERENCE EST EN DANGER

Il existe beaucoup de méfiance entre l'Italie et la France — Une crise très sérieuse

Londres. — La conférence navale traverse évidemment une crise et plusieurs sont tout disposés à baisser le rideau.

Les délégués français s'irritent de voir qu'on attribue l'insuccès de la conférence à leur attitude. Ils représentent que ce sont les demandes de réciprocité de l'Italie qui forcent la France à ne pas abaisser son tonnage sans demander une garantie de sécurité correspondante. Pourquoi n'a-t-on pas requis l'Italie de produire des chiffres, elle aussi?

Il existe beaucoup de méfiance entre l'Italie et la France. Les Français soupçonnent les Italiens de nourrir des desseins sur l'Afrique du Nord. Et les Italiens parlent sans cesse du réseau d'alliances de la France sur le continent qui, jointes à sa puissance maritime, les enserrent de toutes parts.

On parle encore de traité sur les chiffres de la France, mais qui comporterait une augmentation de tonnage pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ou bien d'un traité qui déciderait la continuation de la trêve sur les cuirassés et l'"humanisation" des sous-marins.

Il y a eu douze victimes à Cross Lake

Le Pas, Man. — Le Père Lejeune, secrétaire de Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, porte à douze le nombre des victimes de l'incendie du 25 février dernier à l'école indienne de Cross Lake. Une première estimation avait porté ce nombre à dix. On ne recouvra aucun cadavre, mais des ossements carbonisés, dans les décombres de l'école.

ROME — S. S. Pie XI a reçu en audience, vendredi matin, S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

MAINTENANT OU JAMAIS; LE CONCOURS SE TERMINE LE LUNDI 24 MARS

Voici votre dernière chance d'entrer dans ce Concours et de gagner un prix — Ayez soin de mettre votre inscription à la poste avant lundi prochain — A l'oeuvre pour ce $2,000!

C'est votre dernière chance d'entrer dans ce Concours et de gagner un prix. Le Concours prend fin le lundi 24 mars. Le montant de $2 pour votre abonnement, accompagné de votre formule d'inscription et de votre solution, vous donne le droit de gagner un prix de $5 à $500. Des abonnements pour un total de $10 vous donnent le droit de gagner des prix de $5 à $2,000. Soyez bien sûrs de mettre vos abonnements, inscription et solution à la poste pas plus tard que le lundi 24 mars. Maliez-les plus tôt si vous le pouvez.

Avant longtemps 120 heureux lauréats recevront des nouvelles de leur succès et les prix qu'ils auront gagnés. De plus, 21 autres concurrents — les gagnants du prix spécial de $100 et des prix supplémentaires offerts pour la promptitude à entrer dans le Concours — recevront aussi leurs prix.

Le Prix Spécial

Nous vous disions la semaine dernière qu'un peu d'efforts pouvait vous faire gagner ce Prix Spécial. Un concurrent heureux le gagnera et vous serez étonnés d'apprendre avec quelle facilité! Cette personne fortunée, ce peut être VOUS, si vous travaillez ferme pendant ces derniers jours.

Ne tardez pas!

Les formules d'inscription qui seront maliées après le lundi 24 mars ne pourront être acceptées. Pourquoi ne pas mettre votre inscription à la poste avant ce jour afin d'être bien sûr de vous qualifier pour ce Concours? Ce Concours signifie beaucoup pour vous et pour nous. Pour vous, c'est une chance de gagner un prix, l'un des 120 prix offerts, ou le prix de $2,000 en or ou $14 par mois pour la vie. Nous savons que quel que soit le prix gagné, il sera bien accueilli et vous n'avez pas de meilleure chance de vous qualifier qu'en entrant dans ce Concours.

En prenant part à ce Concours, vous entrez en lice avec des lecteurs et des amis de notre journal, et vos chances ne sont pas diminuées par le fait qu'il y a un grand nombre de concurrents.

Joignez-vous donc aux autres candidats, prenez votre part de profit et envoyez-nous votre propre abonnement ou celui de vos amis, $2 ou $10. Mais ayez soin d'entrer maintenant. Le lundi 24 mars est le jour fixé pour la fin du Concours. Vous ne pouvez maller vos inscription et solution après ce jour, mais si elles sont timbrées à cette date, elles compteront même si elles nous arrivent quelques jours après.

NOUVEL ASSAUT BOLCHEVISTE CONTRE DIEU ET LA RELIGION

Les chefs athées organisent une vaste campagne pour faire disparaître Dieu en cinq ans — Feux de joie d'icônes à Pâques

Moscou. — A l'approche de Pâques et des jours de prières des protestants et des catholiques en faveur de la Russie chrétienne, les chefs athées de la Russie travaillent activement à préparer un nouvel assaut contre Dieu et la religion.

Sans se soucier des protestations qui arrivent de toutes les parties du monde contre leur attitude en face de la religion, ils déclarent que ce n'est qu'un prétexte pour organiser un blocus contre l'Union soviétique. Ces chefs ont donné instruction aux membres de la ligue des jeunes communistes, qui sont au nombre de 2,500,000, d'organiser des brigades de cavalerie légère pour la semaine de Pâques, pour lancer une grande campagne contre Dieu et pour faire la visite des écoles, des universités et des clubs, afin de se rendre compte de la façon dont l'éducation antireligieuse des jeunes est conduite.

On demande aux membres d'organiser des carnavals religieux en dérision, des assemblées athées des processions au flambeau, des conférences, et de conduire une guerre implacable contre les kulaks afin d'achever la "collectivisation" des terres de Russie et l'accomplissement du plan d'industrialisation en cinq ans.

On demande aux autorités scientifiques et techniques de se joindre aux athées pour démontrer la création matérielle du monde. Le jour de Pâques, de gigantesques feux de joie composés d'icônes s'allumeront dans toutes les villes importantes pour célébrer "l'extinction de la religion".

Parlant de son nouveau plan qui doit faire disparaître Dieu en cinq ans, la société des athées militants, qui compte 3,000,000 de membres, a lancé un manifeste où elle déclare qu'il faut trouver les moyens de faire disparaître l'enseignement religieux dans les familles et d'expulser des écoles tous les professeurs qui croient en Dieu, de façon que d'ici les cinq ans on ne connaisse plus dans les écoles de Russie ce que c'est que la religion.

"En réponse à l'agitation étrangère contre nous, dit un organe officiel de la société des athées militants, nous renforcerons l'armée rouge, nous construirons des chars d'assaut blindés et toute une colonne de tracteurs que nous appellerons la "sans-Dieu". On a déjà souscrit 40,000 roubles à cette fin."

Construction d'embranchements du C.P.R. dans l'Ouest

M. D.-C. Coleman, vice-président en charge des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien, a récemment déclaré que le programme de construction d'embranchements du C.P.R. dans l'Ouest comporterait le déboursé d'une somme de onze millions de dollars. De plus, une somme de dix millions sera affectée à des améliorations au réseau, extension des services télégraphiques, construction de ponts, viaducs et gares, au ballastage des voies ferrées et autres travaux de moindre importance.

Parmi ces travaux, il y aura la construction d'une usine de réparation pour wagons à Nelson, C.-B., et l'agrandissement des usines de Weston. La gare de Calgary sera agrandie en raison de l'expansion du service télégraphique due à l'installation du nouveau système de courant porteur. On continuera l'installation de signaux automatiques, principalement entre Canmore et Lac Louise, en Alberta, et Botch Hill et Chase, en Colombie-Anglaise.

Un brise-glace sera construit pour faciliter la navigation des vapeurs du Pacifique Canadien, en hiver, sur les lacs Arrow, en Colombie-Anglaise. De nouveaux rails, d'une longueur de trente-sept pieds chacun et pesant 100 livres à la verge seront posés sur une distance de deux cent cinquante milles. Le ballastage en roc concassé entre Fort William et Winnipeg se continuera au cours de l'année et on ballastera ainsi une longueur de 100 milles de voies doubles.

Le bill Anderson sur les emblèmes religieux adopté en troisième lecture

Régina, Sask. — Le projet de loi abolissant les emblèmes religieux et le port de l'habit religieur de quelque dénomination que ce soit, dans les écoles publiques de la Saskatcewan, a été adopté à la législature de cette province, sans amendement aucun, et n'attend plus que la sanction royale pour devenir loi. La loi ne sera mise en vigueur que le premier juillet prochain.

Il n'y a pratiquement pas eu de discussion sur le bill en comité plénier. Il a soulevé un plus vif débat en chambre cependant.

UN COMPATRIOTE DEVIENT EVEQUE EN MANDCHOURIE

M. l'abbé J.-L.-A. Lapierre, des Missions étrangères, nommé préfet apostolique de Szepinghai

Montréal — M. l'abbé Joseph-Louis-Adelmar Lapierre, de la Société des Missions étrangères de la province de Québec, supérieur depuis 1928, des missionnaires canadiens de cette société en Mandchourie, vient d'être nommé préfet apostolique de Szepinghai.

La préfecture apostolique de Szepinghai, détachée des vicariats apostoliques de Moukden et de Jéhol le 9 juillet 1929, et confiée à la Société des missions étrangères de la province de Québec, compte environ 2,000,000 d'habitants, dont près de 2,000 sont chrétiens. Dix-neuf missionnaires de la Société et un missionnaire chinois la desservent.

Né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 27 juillet 1880, de Jules Lapierre, cultivateur, et d'Onésime Legault, Mgr Lapierre a fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal.

Ordonné à Saint-Jérôme, par Mgr Racicot, le 8 juillet 1906, il a exercé le ministère paroissial plusieurs années.

En 1921, il fut nommé aumônier des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception; en 1924, il fut professeur au Séminaire des missions étrangères à Pont-Viau en même temps qu'aumônier des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception.

En 1925, il partait du Séminaire des missions étrangères pour sa première mission, en Mandchourie. Après avoir passé un an à Moukden à se familiariser avec la langue du pays, il devint missionnaire à Leao-Yuan. Il était curé de Leao-Yuan lorsqu'il fut nommé, en 1928, supérieur des missionnaires canadiens de Mandchourie.

UN AS CANADIEN SE TUE A OTTAWA

Le colonel Barker, du Manitoba, avait accompli de fameux exploits pendant la guerre

Ottawa. — Le colonel aviateur W.-G. Barker, de Toronto, croix Victoria, D.S.O. et Croix Militaire, s'est tué dans un accident d'aviation sur la rivière Outaouais, en face de l'aéroport de Rockcliffe. Il donnait une démonstration à bord d'un nouvel avion Fairchild, en présence de plusieurs officiers et représentants du ministère de la Défense Nationale. Apparemment aveuglé par la réflexion du soleil sur la glace de la rivière, et voulant descendre, il jugea mal de la distance qui le séparait de la surface glacée. Il pouvait être à une altitude d'environ 250 pieds. L'avion descendit et au lieu de glisser légèrement, se heurta violemment à la glace et se fracassa.

Les assistants s'empressèrent auprès des débris de la machine et en retirèrent l'aviateur, horriblement mutilé et mort sans doute instantanément sur le coup. Il avait le crâne écrasé, les bras et les jambes fracturées.

Un Manitobain

Né à Dauphin, Manitoba, il y a 36 ans, Barker n'avait que vingt ans quand il fit la traversée transatlantique avec le premier corps des fusiliers montés. Transféré dans l'aviation, il servit dans cette arme jusqu'à l'armistice. Deux fois blessé, il avait à son crédit 52 avions ennemis abattus et portait de nombreuses décorations de pays alliés.

La province de Québec est seule à concourir

La province de Québec est la seule à prendre part au concours oratoire de 1930; les autres ont reculé devant les frais que comporte ce tournoi. Les concours précédents avaient été organisés par des journaux, puis par les gouvernements provinciaux. Etant seule concurrente, la province de Québec est sûre d'avoir un représentant aux épreuves finales de Washington en octobre 1930. L'unique sujet proposé cette année est: "le Canada et la paix des nations".

Parlement Fédéral

CE FUT LA SEMAINE DU DIVORCE

Le bill Woodsworth pour l'établissement d'une cour de divorce dans l'Ontario battu par une voix — L'Ontario n'en voulait pas! — Le bill Bourassa rejeté par une majorité de 56

Ottawa. — La semaine dernière, aux Communes, on s'est occupé surtout du divorce. Par l'infime majorité d'une voix, le projet de loi par lequel M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, voulait faire établir une Cour de divorce dans la province d'Ontario, a été rejeté aux Communes.

Il s'en est même fallu de peu que le bill fût rejeté non par une majorité de la députation proprement dite, mais par la voix prépondérante du président.

M. Letellier de Saint-Just

M. Letellier de Saint-Just (Compton) a terminé son discours commencé la semaine dernière.

"La civilisation chrétienne, a-t-il dit, a été à travers les siècles la base des principes immuables et des traditions qui demeurent et demeureront en dépit de l'atteinte qu'oseront y porter les législateurs.

"Je me défie d'une société qui évoluerait en sabotant les principes fondamentaux établis par Dieu lui-même. Cette évolution serait, à mon humble avis, une décadence profondément regrettable pour les peuples.

"Je poserai immédiatement comme principe que le divorce est une atteinte criminelle à la famille. Il est une source de désunion et de discorde. Où l'enfant reçoit-il sa première formation si ce n'est au foyer? Spectacle navrant que les enfants privés des conseils et de la sollicitude maternels.

"Permettez-moi de citer comme exemple la république voisine. En terminant je veux être bien compris et je n'ai pas besoin de l'affirmer, je voudrais voir disparaître des lois de mon pays celle du divorce, car si nous devions céder devant la majorité nos principes resteraient ce qu'ils sont et ce qu'ils ont toujours été; mais en fin de compte, pour éviter un plus grand mal, j'ai l'honneur de suggérer à cette honorable Chambre qu'un ou des commissaires soient nommés par les autorités du pays avec les devoirs de s'enquérir des moyens à prendre pour protéger les enfants nés de mariages dissous par la loi.

M. Ernest Lapointe

M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a simplement dit quelques mots pour définir son attitude: "Je désire simplement déclarer que je suis opposé à ce projet de loi pour les mêmes raisons que j'ai déjà données l'an dernier et il y a deux ans contre des projets semblables et pour les mêmes raisons qui m'ont fait m'opposer à toute mesure législative présentée devant cette Chambre à propos de demandes de divorce. Je veux que l'on sache que je me place au point de vue purement social et civil. J'ajouterai que le fait que juridiction est donnée à ce Parlement en matière de divorce ne signifie pas que nous soyons tenus d'accorder le divorce nous-mêmes, par une législation privée, non plus que d'autoriser les tribunaux à dissoudre le mariage."

L'Ontario contre le divorce

A propos de ce bill Woodsworth, on n'a pas manqué de dire que c'était la province de Québec qui refusait le divorce à l'Ontario, lequel naturellement le désirait. Or M. Bourassa, après une vérification du scrutin, a annoncé à la Chambre que 29 députés ontariens avaient voté contre le bill Woodsworth, alors que 23 seulement avaient voté pour, ce qui démontre que la majorité de la députation d'Ontario n'est pas en faveur de l'établissement d'une cour de divorce dans sa province.

Le bill Bourassa

Jeudi soir, c'est le bill de M. Bourassa, pour modifier la loi de mariage et du divorce qui a été rejeté par un vote de 114 à 58. D'après le député de Labelle, toutes les lois de divorce qui existent dans sept provinces, toutes les juridictions qui existent dans les neuf provinces de notre confédération n'existent qu'en vertu de l'autorité fédérale. Les lois qui existaient déjà avant le pacte fédératif de 1867, comme les lois qui ont été promulguées depuis, n'existent et ne subsistent qu'en vertu de la seule autorité fédérale. De même pour les cours et les tribunaux de divorce dans les provinces où ils existent. Ces cours et ces tribunaux n'exercent leur pouvoir que sous l'autorité exclusive et absolue du Parlement fédéral. Celui-ci pourrait tout supprimer s'il le voulait. C'est à tort que l'on croit que les sept provinces qui ont un pouvoir législatif en matière de divorce ne relèvent plus en cela, et pour cela, de l'autorité fédérale.

M. Thorson

M. J.-T. Thorson, de Winnipeg, ancien doyen de la faculté de droit de l'Université du Manitoba, déclare qu'il votera contre le bill de M. Bourassa parce qu'il considère que la loi de 1925, qui serait abrogée par le bill, garantit à la femme certains droits nécessaires. Autrefois la femme ne pouvait demander le divorce, devant les cours des provinces de l'Ouest pour le même motif que l'homme. La femme devait invoquer des motifs supplémentaires et difficiles à prouver. L'égalité des deux sexes est nécessaire devant les tribunaux de divorce. C'est le principal argument de M. Thorson. La loi de 1925 a fait gagner du terrain à la femme et son rappel lui en ferait perdre.

M. Thorson tient cependant à déclarer que tous ceux qui ont voté pour le bill Woodsworth et contre le bill Bourassa ne doivent pas être considérés comme des partisans du divorce. Tous ne veulent pas rendre le divorce plus facile, loin de là. Beaucoup d'entre eux considèrent que le divorce est un mal social et pour cela ils tiennent à ce que l'obtention du divorce soit aussi difficile que possible.

M. Lapointe

M. Lapointe a très brièvement motivé son attitude. Il vote pour le bill de M. Bourassa parce qu'il est opposé au divorce et à cause de cette opposition il considère que la loi de 1925 doit être rappelée. En 1925 il avait d'ailleurs voté contre l'adoption de cette loi et son attitude présente n'est que logique. Au point de vue des effets du bill de M. Bourassa, il donne cependant raison à M. Thorson. Les femmes des provinces de l'Ouest n'auront plus la même facilité d'obtenir le divorce que les hommes.

M. Charles Marcil a aussi parlé en faveur du bill, tandis que M. Bennett l'a vigoureusement dénoncé.

Comment on a voté

La majorité des 114 qui ont défait le bill Bourassa comprend des libéraux protestants, tous les conservateurs présents moins deux catholiques MM. Maloney et MacDougald, tout le groupe des progressistes.

La minorité des 58 qui ont fait leur possible pour maintenir le bill c'est le groupe compact des députés de Québec, plus les députés de langue française d'Ontario et le député de langue française du Manitoba, M. Beaubien, plus quatre libéraux protestants, MM. William Duff, ancien vice-président de la Chambre, Baldwin, députés québécois de Stanstead, McMillan et Sanderson, ces deux derniers d'Ontario, plus encore les deux conservateurs déjà nommés, l'un Irlandais d'Ontario, l'autre Ecossais de Nouvelle-Ecosse, M. MacDougald (Inverness). Ces deux derniers sont des catholiques.

Cinq ministres ont voté contre le bill, MM. Crerar, Elliott, Euler, le Dr King et Stewart. Il faut dire que M. Elliott et le Dr King avaient précédemment voté contre le bill Woodsworth. M. Bennett a voté contre le bill. Le premier ministre, M. Mackenzie King, n'était pas en Chambre au moment du scrutin.

Il y a 3,550,000 francs-maçons en Amérique

Paris. — A l'occasion d'un congrès antimaçonnique qui se tiendra en Autriche prochainement, on vient de publier les statistiques suivantes:

Il y a actuellement dans le monde 28,638 loges maçonniques et 4,411,000 maçons inscrits. Ceux-ci se répartissent ainsi: 514,000 en Europe, 19,000 en Asie, 8,000 en Afrique, 3,550,900 en Amérique du Nord, 35,000 en Amérique Centrale, 95,000 en Amérique du Sud et 190,000 en Australie.

Un mineur brûlé vif à Sherridon, Man.

Le Pas, Man. — Un incendie s'est déclaré, lundi matin, dans la maison de pension de la compagnie Sherritt-Gordon, à Sherridon. Le bâtiment, estimé à $20,000, a été détruit. Un mineur, George McKenzie, 38 ans, a perdu la vie. Trois autres sont sérieusement blessés.

ECHOS D'EUROPE

L'ex-dictateur espagnol Primo de Rivera meurt à Paris

Paris. — Le général Miguel Primo de Rivera, qui fut dictateur d'Espagne du 15 septembre 1923 au 28 janvier dernier, est mort d'une syncope, dimanche, dans un petit hôtel de Paris. Il était âgé de 60 ans seulement, mais avait souffert du diabète de soucis et tout récemment d'une grave attaque de grippe.

De Rivera était venu à Paris immédiatement après sa déposition. Il se considérait comme exilé et est presque mort seul. Son corps sera transporté en Espagne où on lui fera des funérailles privées.

Nouvelles inondations en France

Bordeaux. — Gonflées par des pluies continuelles, la Garonne et ses tributaires ainsi que les rivières plus au midi montent rapidement.

Pau, dans les Basses-Pyrénées, est le centre d'une nouvelle inondation. La Nive, qui monte de quatre pouces à l'heure, menace Cambo-les-Bains et Saint-Jean-Pied-de-Port. A Saint-Jean-de-Luz, le fameux terrain de golf est en partie submergé. A Tarbes, la patrie du maréchal Foch, l'Adour s'élève rapidement.

Une bonne partie du matériel a été transportée de sur les fermes qui ont souffert des dommages considérables Il n'y a pas encore eu de pertes de vie pendant cette deuxième période des inondations.

Monument au maréchal Foch aux Invalides

Paris. — La Commission des finances vient d'adopter, sur le rapport de M. Locquin, un projet de loi ouvrant un crédit de 2,500,000 francs pour l'érection d'un monument au maréchal Foch, aux Invalides.

Ce monument en bronze, composé d'un grand sarcophage orné de quatre bas-reliefs, serait placé dans la chapelle Saint-Ambroise.

Un délégué papal à Constantinople

Cité Vaticane. — On considère la nomination de Mgr Carlo Margotti, de la Congrégation de l'Eglise orientale, comme archevêque et délégué à Constantinople, comme une indice de la campagne que Sa Sainteté veut entreprendre pour ramener les Eglises schismatiques orthodoxes et combattre la persécution religieuse en Russie.

On croit que les principales fonctions de Mgr Margotti pour le moment seront de prendre soin des réfugiés catholiques russes et de recueillir pour le Saint-Siège tous les renseignements possibles sur la Russie.

Le thé est une dépense mineure, Pourquoi ne pas boire le meilleur.

THÉ "SALADA"

"Tout frais sorti des jardins"

La Chambre française bannit le jeu

Paris. — La commission des finances de la Chambre a voté la suppression de tous les cercles privés de Paris, où le jeu est permis. Bien que le chiffre exact n'en soit pas connu, le mouvement de fonds dans ces tripots doit être énorme

Des menaces de révolution universelle

Riga. — La "Pravda", journal communiste de Moscou, déclare que la campagne anti-soviétique qui a éclaté à propos des "prétendues" persécutions religieuses, constitue une intervention directe dans les affaires de l'U. R. S. S.

Elle ajoute que la mise à l'ordre du jour d'une croisade contre l'U. R. S. S. pourrait aboutir à des résultats auxquels les promoteurs de cette campagne ne s'attendent certainement pas, car pareille propagande ne peut que favoriser les progrès de l'idée révolutionnaire au sein des masses laborieuses du monde entier.

S. G. Mgr Rotta, nonce à Budapest

Cité Vaticane. — S. G. Mgr Rotta, évêque titulaire de Thèbes, délégué apostolique à Constantinople depuis 1925, vient d'être nommé nonce à Budapest, en remplacement de S. G. Mgr Orsenigo, promu nonce à Berlin, à la place de Son Em. le cardinal Pacelli.

Recteur du Séminaire Lombard à Rome, de 1904 à 1911, Mgr Rotta a à deux reprises exercé les fonctions d'internonce en Amérique Centrale. Elu évêque titulaire de Thèbes le 12 octobre 1922, il a été sacré le 1er novembre suivant par le cardinal Gasparri. Il est âgé de 58 ans.

Mort de S. G. Mgr Julien

Paris. — Mgr Julien, évêque d'Arras, vient de mourir. Il avait été élu au Consistoire du 22 mars 1917 et avait pris possession de son siège par procuration le 1er mai suivant, sacré à la cathédrale de Rouen par le cardinal Dubois le 8 mai; il fut intronisé à Boulogne-sur-Mer, à cause de la guerre, le 24 mai suivant, succédant à Mgr Lobbedey.

Le testament du cardinal Merry del Val

Cité Vaticane. — En parcourant les papiers laissés par le cardinal Merry del Val, on a découvert que le prélat se réfugiait dans la poésie pendant les heures de répit que lui laissaient ses travaux. On dit que l'on a trouvé une poésie anglaise, dédiée à l'Italie.

Le cardinal, dans son testament, a laissé un beau calice au chapitre de la basilique de Saint-Pierre, dont il était archiprêtre. Une statue en marbre de sainte Sophie Barat a été donnée à sa soeur.

MONTREAL. — Le R. F. Anselme, directeur du Mont Saint-Louis, a été décoré par le consul général de France, M. Edouard Carteron, pour son ardeur à propager et à défendre la langue française.

PARIS. — Le comte Stanislas de Castellane, député du Cantal républicain de gauche, a été élu vice-président de la Chambre des députés.

Le français à Winnipeg

M. A. Castelein de la Lande nous adresse la lettre suivante qui intéressera vivement nos lecteurs. Nous savons que le français n'est pas négligé dans les écoles de Winnipeg, mais nous ignorons généralement ceux qui se dévouent à cette tâche utile de rapprochement. Merci à M. de la Lande de nous en faire connaître quelques-uns.

Monsieur le rédacteur,

Il m'a été donné d'assister, cette semaine, à une belle manifestation en l'honneur du français dans une école de Winnipeg, et je me ferais un reproche de ne pas la relater aux lecteurs de votre journal.

J'avais été invité par le charmant principal de l'école Earl Grey, de Winnipeg, et Mlle MacManus, institutrice toute dévouée à la langue française, à visiter certaines classes, et ensuite à assister à une petite après-midi concert, donnée par les élèves du 8ème grade.

J'eus le plaisir d'assister d'abord à une classe de français des garçons, puis à une des filles, et je fus étonné et agréablement impressionné de voir que Mlle MacManus faisait sa classe entièrement en notre langue, et que les élèves répondaient de même, et ce, avec un accent vraiment surprenant pour des élèves de langue anglaise.

Mais où ma surprise arriva à son paroxysme, c'est lorsque quelques instants après, entrant dans l'auditorium où étaient rassemblés plus de deux cents élèves, j'y fus salué par un vigoureux chant de "O Canada" donné en très bon français, sans une seule note discordante. Puis commença le concert, tout en français, je dois ajouter en très bon français, et dont je vous donne le programme. Ce qui me frappa aussi, c'est que tous les passages de la comédie qui appelaient le rire étaient bien compris et soulignés de bons éclats de rire et de forts applaudissements par toute la jeunesse: preuve bien tangible que chacun comprenait les paroles...

Le concert terminé, je me fis un plaisir de féliciter chaleureusement d'abord Mlle MacManus, organisatrice de ce concert, puis Mlle Brustermann, surintendante du français pour Winnipeg, et dont le zèle pour l'étude sérieuse et approfondie de notre langue est reconnu de chacun; puis M. Peancock, vice-surintendant du conseil d'école de la ville et enfin le principal, M. Little, grand ami des nôtres, et tenant son école d'une manière irréprochable.

Vraiment, je souhaiterais vous avoir avec moi lors de la prochaine réunion française à cette école, et vous prie d'agréer, M. de Rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Prof. A. Castelein de la LANDE.

Voici le programme exécuté:
Chant en choeur: "O Canada".
Une ronde: "Ma tante lire lire".
La première scène d'un dialogue: "Les deux Bossus".
Chant: "La fleur et le papillon".
La deuxième scène du dialogue.
Choeur: "Le chant des brises".
La troisième scène du dialogue.
Morceau de piano: Bill Yates.
La quatrième et dernière scène du dialogue.
"God Save the King".

Lili, 5 ans et demi:

Sa grand'mère lui a marché sur le pied et Lili, quoique le coeur bien gros, se retient de pleurer.

— Puisque tu es bien courageuse, lui dit sa grand'mère, je te donnerai une grosse pâte de fruit que tu mangeras à l'école.

A son retour de classe, grand'mère lui demande si elle a partagé avec ses petites amies.

Lili réfléchit un moment:

— Mais... grand'mère... les autres petites filles, leur maman leur avait pas marché sur le pied!



Douleur *Inutile!*

Ne souffrez pas le martyre de douleurs inutiles. Beaucoup de souffrances sont inutiles.

Les maux de tête, par exemple. Ils viennent sans avertissement, mais on peut toujours être prêt. Les tablettes Aspirine apportent un prompt soulagement. Gardez-en une bouteille à votre bureau. Mettez-en une petite boîte dans votre poche. Vous n'aurez pas alors à courir à la pharmacie ou à attendre d'être rendu chez vous.

Et ne croyez pas que l'Aspirine n'est bonne que pour les maux de tête, maux de gorge et les rhumes! Lisez les directions éprouvées pour le soulagement des névralgies, névrite, rhumatisme et autres malaises et douleurs. Souvenez-vous, cependant, que le prompt confort qu'apportent ces tablettes n'est pas la guérison et que pour toute douleur persistante, il faut consulter un médecin.

Achetez la vraie Aspirine. Protégez-vous en vérifiant ce nom. Toujours la même. Toujours sûre. N'affecte pas le coeur.



Téléphone 26 614
JAMES CROFT
Fabricant de violons et d'archets
Réparations de vieux instruments de qualité
Musique et tout accessoire
300, EDIFICE BIRKS, WINNIPEG

SI VOTRE ENFANT SOUFFRE DE FAIBLESSE ORGANIQUE

Si votre enfant vous cause de l'ennui en mouillant son lit, ne l'en blamez pas. Cela est dû à une faiblesse organique. Faites venir un essai gratuit de mon traitement simple à domicile qui corrige cette infirmité. Les adultes qui souffrent d'affections urinaires trouveront aussi ce traitement bienfaisant.

MME. M. SUMMERS
s/s Vanderhoef & Co. R21
BOITE 56 WINDSOR, ONT.
En vente chez les meilleurs pharmaciens.

Landy & Company Ltd.
Fournitures d'Eglises Catholiques
Fournitures de missions
Les mêmes articles que vous achetez à la mission
Librairie paroissiale et scolaire
Dernières nouveautés aux prix de librairie. Demandez notre catalogue
Echantillons sur demande
Vins de Messe
des côteaux de Harrach — Fabriqués sous la direction des Pères Blancs du Nord de l'Afrique.
16, RUE DUNDAS W.
Tél. Adélaide 0166 Toronto, Ont.

10053 Jasper Ave. EDMONTON
100 Pinder Block SASKATOON
401 Lancaster Bldg. CALGARY
270 Main St. WINNIPEG, Man.
34 Wellington St., W. TORONTO, Ont.
227 St. Sacrament St. MONTREAL, Que.

Arrangements Spéciaux pour l'Exercice du Culte

Les catholiques peuvent s'embarquer pour l'Europe à bord des fameux paquebots "A" avec la certitude d'avoir toutes les facilités voulues pour s'acquitter de leurs devoirs religieux durant la traversée.

Chacun de ces bateaux possède un autel avec les vases sacrés et tous les ornements sacerdotaux requis pour la célébration de la messe.

Des cabines confortables, une cuisine exquise, un personnel courtois et empressé, ainsi qu'un service basé sur 89 ans d'expérience dans les voyages océaniques, s'unissent pour faire de votre traversée en Europe sur un paquebot Cunard, une expérience dont vous garderez un souvenir agréable et vivace.

Pour renseignements, taux, etc., écrivez à la

Cunard LINE



Téléphone 201 467
138, BOULEVARD DOLLARD (Vis-à-vis l'hôpital)
J. A. DESJARDINS
Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur diplômé, avec dame assistante diplômée
25 ans d'expérience
Service d'ambulance jour et nuit

TOUTES les FEMMES sont sujettes à l'Anemie

Mères de famille, jeunes filles au sortir de l'école, débilitées par un surcroît de travail intellectuel, employées de bureau, de magasin, de manufacture, femmes de tout âge doivent se prémunir contre l'ANEMIE.

Si vous êtes **pâles, faibles, nerveuses,** si vous souffrez **de périodes irrégulières et douloureuses,** de **troubles d'estomac,** de **maux de reins,** de **mélancolie,** si vos **yeux** sont **cernés,** vos **oreilles,** vos **lèvres,** vos **gencives** sont **décolorées,** dites-vous que l'ANEMIE vous guette, si déjà vous n'en êtes pas atteintes et prenez immédiatement les Pilules ROUGES, préparées spécialement pour faire disparaître l'ANEMIE et autres maladies propres aux femmes.

"Durant les premières années de mon mariage, lorsque vint la famille, ma santé déclina. Je devins faible, j'avais bien peu d'appétit, ma digestion n'allait pas, car j'éprouvais constamment des malaises à l'estomac, j'avais des palpitations de coeur, de fréquents maux de tête, puis des douleurs dans tous les membres. Je souffrais aussi de constipation.

Pour ne pas voir empirer mon état, ce qui m'aurait épouvantée je me suis décidée à prendre les Pilules Rouges. Plusieurs personnes m'avaient dit qu'il n'y avait pas de meilleur remède dans mon cas. J'en eus bientôt la certitude, car les premières boîtes me ranimèrent. J'avais plus de courage, les forces me revenaient, ma digestion était plus facile et la nourriture me profitait mieux. Tous mes malaises disparurent et dans l'espace de quelques mois j'avais recouvré la santé de mes beaux jours. J'étais heureuse d'avoir trouvé un aussi bon remède. Depuis sept ans, les Pilules Rouges sont mon seul tonique" Mme A Milot, 75, 1ère Avenue, Verdun.

"J'étais très faible, lorsque j'étais jeune fille et je souffrais beaucoup à l'époque de mes périodes qui n'étaient pas régulières. A chacune d'elles je prenais le lit. Cela me tenais dans un état de langueur désespérant, mon estomac me fatiguait et j'éprouvais des maux de tête, des palpitations, des douleurs au creux de l'estomac, dans le dos et les reins.

Ma mère me donna des Pilules ROUGES que j'ai prises pendant quelque temps et qui ont complètement refait ma santé. Lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules ROUGES, je ne pesais que 98 lbs. j'ai augmenté mon poids à mon contentement et j'ai souvent recommandé les Pilules ROUGES à des jeunes filles et femmes malades. Toutes en furent satisfaites". Mme I. Turgeon, 105, Congress St., Salem, Mass.

Mme A. Milot

CONSULTATIONS MEDICALES.—Afin d'aider votre traitement vous pouvez consulter GRATUITEMENT à son bureau ou par correspondance notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre. Dans les cas impossibles à traiter par correspondance comme dans les cas requérant une intervention chirurgicale, notre Médecin vous dirigera aux meilleurs médecins et chirurgiens de votre localité.

Les Pilules ROUGES sont fabriquées seulement par la Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570 rue Saint Denis, Montréal. Chez tous les marchands de remèdes, 50c la boite ou 3, $1.25.
Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché.

PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ les SUBSTITUTIONS... EXIGEZ les VERITABLES



Pilules ROUGES pour les *Femmes Pâles et Faibles*

M. E. Plamondon



"Les Pilules Moro que j'ai prises ont fait disparaître les sensations de fatigue, les douleurs de dos, de reins, les palpitations, les étourdissements, les maux de tête que j'éprouvais. Elles ont fait plus que les remèdes que j'avais employés auparavant et grâce à leurs bons effets, je travaille aujourd'hui facilement, j'ai bon appétit et ma digestion est bonne. Je me félicite donc d'avoir employé les Pilules MORO et j'engage les hommes qui se voient dépérir à y recourir." M. Edmond Plamondon, 16, rue Lafayette, Quebec, P. Q.

Chez les HOMMES, les mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois, les lourdeurs d'estomac, les maux de tête, de reins, les rhumatismes, l'épuisement, la nervosité disparaissent avec les Pilules MORO, préparées spécialement pour les HOMMES, par la Cie Médicale Moro, 1570, rue Saint-Denis, Montreal. Partout ou par la poste, 50c la boite ou 3, $1.25 Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché.

PROTEGEZ-VOUS . . REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS . . . EXIGEZ LES VERITABLES

Pilules MORO *pour les HOMMES*

CANCER
Tumeurs, ulcères traités avec succès sans couteau ni douleur. Travail garanti. Venez ou demandez livret illustré gratis. Dr WILLIAM'S SANATORIUM, 325, ave. University, Minneapolis, Minn.

HOTEL FRONTENAC
Téléphone 25 215
L'unique hôtel de langue française à Winnipeg — Repas à la carte, chambres simples et doubles — Satisfaction assurée.
Latourelle Frères, prop.
161, rue Notre-Dame Est, Winnipeg

CARTES PROFESSIONNELLES

Voyageurs, venez à l'agence où l'on vous procurera gratuitement tous les renseignements concernant le voyage que vous vous proposez de faire. Achetez ici les billets pour faire venir vos parents ou vos amis d'Europe.
M.-E. SABOURIN
Agent de change — Envois d'argent dans tous les pays — Assurances Billets de voyages
204, ave. Provencher, St-Boniface, Man.
Tél.: Bureau, 201 351—Rés., 201 205

Dr J.-A. SÉGUIN
CHIROPODISTE
Spécialité: Maladies des pieds
438, EDIFICE SOMERSET
Téléphone 80 870
Le soir sur rendez-vous

MANUFACTURIERS

JOSEPH GAUTHIER
534½, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone 201 614
Monuments funéraires
Marbres — Granits — Statues en marbre Carrare
Nous agrandissons d'après petit modèle

J.-O. BRUNET
MONUMENTS FUNERAIRES
MARBRE — GRANIT
ETC.
414, ave. Taché, St-Boniface
En face de l'hôpital Saint-Boniface
Téléphone 202 448

MEDECINS

Dr R. MICHAUD
RAYONS X
Heures de consultations:
11 h à 12 h. 30 a.m. — 2 h. à 6 h. p.m.
Tél. 28 173 103, Edifice Medical Arts

Dr J.-J. TRUDEL
des hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité:
Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge
Heures de consultations: 2 à 6 h.
Bureau: 702, Edifice Great West Permanent—356, rue Main, Winnipeg
Téléphone 27 249

Dr B.-J. GINSBURG
Spécialiste des maladies vénériennes, genito-urinaires et maladies de la peau.
Heures de bureau: 9 h. du matin à 8 h. du soir
Téléphone 88 591
403—404, IMMEUBLE McARTHUR
Au-dessus du Restaurant Childs, angle Main et Portage

DENTISTES

Dr RITCHIE
DENTISTE
194½, ave. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone 201 330
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
En haut de la pharmacie McRuer

Dr JARJOUR
Gradué avec grande distinction à Montréal et membre du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec
702, Ed. Great West Permanent Loan
Téléphone 27 249
356, RUE MAIN WINNIPEG

Dr P.-E. LAFLECHE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué de l'Université de Montréal (Magna cum Laude)
Bureau: 906, Edifice Boyd, Winnipeg
Téléphone 28 886
Soirs et samedi après-midi sur rendez-vous seulement

Dr J.-H. LA FRENIERE
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué des Universités du Manitoba, Montréal et Toronto
Bureau: 622, Edifice Somerset
Tél. 21 261 Winnipeg
Le soir et samedi après-midi sur rendez-vous seulement

AVOCATS ET NOTAIRES

Noël Bernier Alexandre Bernier
BERNIER & BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Droit civil, droit criminel
Municipalités, prêts, testaments et règlements de successions
Edifice Standard Trusts, 348, rue Main
Tél. 27 647 Winnipeg

Téléphone 21 461
BEAUBIEN & BENARD
AVOCATS ET NOTAIRES
Bureau: 4, Edifice Banque Canadienne Nationale
Winnipeg Canada

A.-Joseph-H. Dubuc, M.A. — Archibald-C. Campbell, K.C.
DUBUC & CAMPBELL
AVOCATS ET NOTAIRES
Successeurs de Dubuc et Roy
Tél. 21 585 645, Ed. Somerset

Joseph Bernier, M.L.A.
AVOCAT ET NOTAIRE
407, Edifice Paris
Angle Portage et Smith Winnipeg

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 MARS 1930 NUMERO 42.

La minorité anglaise et protestante de Québec n'a jamais eu l'impression qu'elle était une minorité.
Sénatrice WILSON.

LA LIBERTÉ

Agissons de manière à faire oublier aux minorités qu'elles sont des minorités.
Sénateur DANDURAND.

ENCORE LA SASKATCHEWAN

La Convention de Saskatoon

Le premier projet scolaire Anderson — celui qui interdit les emblèmes et le costume religieux — est adopté définitivement et aura force de loi le 1er juillet prochain. Ceux qui escomptaient des défections possibles parmi les progressistes et les indépendants doivent renoncer à ce maigre espoir. Le chef du gouvernement coopératif a une majorité décidée à le suivre dans sa politique de déchristianisation scolaire. On peut s'attendre à voir les autres projets — visant cette fois les écoles séparées — obtenir le même succès à la législature.

Il ne reste plus aux catholiques qu'à s'organiser en vue du nouveau régime qui va leur être imposé. C'est la raison d'être de cette convention qui se tiendra à Saskatoon les 26 et 27 mars. Elle ne réunira pas seulement les membres de l'*Association des Commissaires d'école franco-canadiens*, mais les commissaires catholiques de toute nationalité.

C'est la première fois que l'on assistera à un groupement des forces catholiques de la Saskatchewan. En 1918, l'élément orangiste était parti en guerre contre l'enseignement des langues, mais l'idée religieuse avait été respectée. Aujourd'hui, ce sont tous les catholiques qui se trouvent directement menacés dans l'éducation de leurs enfants. Ce ralliement de nos coreligionnaires de toute langue et de toute origine est donc dicté par les circonstances et il ne saurait manquer d'avoir d'heureux résultats.

Pareil événement ne se sera jamais vu encore dans la province voisine, et pas davantage, croyons-nous, dans aucune province du Canada. C'est à M. Anderson que nous le devrons.

Le bandeau politique

Mouvement politique, disent les partisans de celui-ci: on en veut aux conservateurs d'avoir chassé du pouvoir la clique libérale!

Et dans un pays comme le nôtre où l'esprit de parti ne perd jamais ses droits, on voit naturellement à l'autre extrémité du pays, quelques journaux soi-disant canadiens-français et soi-disant sérieux qui ne peuvent blâmer Anderson et tentent même de le défendre, sous prétexte qu'il appartient au parti!

Ces pauvres mercenaires en sont encore à se cramponner à la fameuse distinction du chef entre écoles publiques et écoles séparées. Les amendements ne s'appliquent qu'aux premières, les autres ne sont pas atteintes: de quoi se plaignent donc les catholiques? Or partout où il existe des groupements de catholiques soit canadiens-français, allemands, polonais, hongrois ou ruthènes formant la majorité dans leur district, l'école est officiellement publique; ce qui ne l'empêche pas d'être contrôlée et fréquentée par les catholiques.

La grande majorité de la population rurale catholique de la Saskatchewan — et c'est le cas surtout pour nos compatriotes — est sous le régime de l'école publique; c'est dire qu'elle tombe directement sous le coup de la prohibition des emblèmes et du costume religieux. La presse indépendante a redit à satiété cette disposition essentielle de la loi et les conséquences qu'elle entraîne; mais il n'y a de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Aujourd'hui ce sont les conservateurs; hier c'étaient les libéraux. Car ces derniers, qui affichent en ce moment beaucoup de sympathie pour les catholiques de la Saskatchewan, ne soufflèrent mot quand ceux du Manitoba connurent la rude épreuve de 1916. A examiner ces simples faits de sang-froid, on arrive logiquement à tenir les partis politiques pour ce qu'ils sont et à s'en détacher à tout jamais.

Le "Patriote de l'Ouest"

C'est au plus fort de la lutte pour les Franco-Canadiens de la Saskatchewan que leur vaillant journal entre dans sa vingtième année. Le rôle considérable joué par le *Patriote de l'Ouest* depuis sa fondation grandit de toute l'importance de la crise à traverser. Il a la confiance de ses lecteurs qui savent ce qu'ils lui doivent et ce qu'ils peuvent en attendre. Son influence toujours croissante tient précisément à sa complète indépendance des partis politiques et à sa fidélité à toute épreuve aux principes qu'il a pour mission de défendre.

Avec le *Patriote de l'Ouest*, le *Prairie Messenger* et le *St Peter's Bote* marchant la main dans la main, nos frères de la Saskatchewan peuvent être fiers de leur presse catholique et elle va leur devenir plus précieuse que jamais.

Ils sont unis et bien organisés. Les Canadiens français — pour parler de ceux que nous connaissons le mieux — possèdent une association presque aussi ancienne que leur journal et qui a fait ses preuves. A côté de leurs chefs religieux, ils ont dans la personne de M. Raymond Denis un chef laïc aimé et écouté, au dévouement infatigable. Aussi, tout en partageant leurs angoisses et en souhaitant qu'elles soient de courte durée, avons-nous le ferme espoir qu'ils sauront garder un front uni, tenir courageusement tête aux circonstances adverses et assister tôt ou tard au triomphe de la justice.

Donatien FREMONT.

C'EST L'ONTARIO QUI L'A VOULU

Le *Free Press* et la *Tribune*, avec un ensemble touchant, au lendemain de la défaite du bill Woodsworth, ont rejeté tout le blâme sur les députés québécois. Ils ont exprimé tout haut leur mécontentement de voir une province décider d'une chose dans laquelle elle n'a rien à voir et refuser à l'Ontario les cours de divorce qu'il réclame.

En lisant dans le *Hansard* le compte rendu des débats de mercredi et jeudi aux Communes, nos deux estimés confrères ont évidemment constaté leur erreur flagrante et nul doute qu'ils vont s'empresser de la corriger.

En effet, M. Bourassa, en faisant un pointage du scrutin, a réussi sans peine à démontrer que ce n'est pas le vote de la députation québécoise, mais celui de la députation ontarienne qui a fait rejeter le bill Woodsworth. Sur les 51 députés de l'Ontario qui se sont prononcés dans un sens ou dans l'autre, 23 ont voté pour et 29 contre. Les députés québécois ont simplement voté avec la majorité des députés ontariens. S'ils s'étaient abstenus, ils auraient permis aux députés de l'Ouest, qui ont voté pour le bill Woodsworth, d'imposer à l'Ontario une mesure à laquelle s'opposait la majorité de sa députation.

Comme l'a déclaré en Chambre le député de Labelle, *"si les députés de Québec doivent être pris à partie dans les journaux publiés en Ontario ou ailleurs pour avoir enregistré un vote libre, dans un sens ou dans l'autre, parce qu'il arrive que cela ne plaise pas à certaines gens, que doit-on dire des députés des provinces de l'Ouest cherchant à imposer une cour de divorce à la province d'Ontario contre la volonté exprimée des représentants de l'Ontario dans cette Chambre?"*

Les lecteurs de la *Tribune* et du *Free Press* ne doivent pas rester sous l'impression que c'est le Québec qui a refusé un tribunal de divorce à l'Ontario, maintenant que le fait a été publiquement reconnu inexact. Nous comptons que les deux grands quotidiens de Winnipeg feront la rectification nécessaire.

La Bourse des Grains

L'écrivain français Maurice Larrouy, qui traversa notre Ouest canadien l'automne dernier et vit opérer en passant la Bourse des grains de Winnipeg, raconte les impressions de cette visite dans le grand journal parisien le "Temps". Ces réflexions d'un Français de France traditionnellement conservateur et économe sont à rapprocher de celles que la "Liberté" publiait ici même, la semaine dernière, sous le titre: "Spéculation".

L'on m'a fait les honneurs de la Bourse des grains à Winnipeg, des moulins et des silos, de cet antre où l'on s'enrichit, où l'on se ruine, sur la nourriture et la faim des nations.

C'est une bâtisse aux nombreux étages. Les directeurs de cette immense entreprise, dont chaque décision se répercute aux extrémités du monde, me l'ont expliquée, du rez-de-chaussée au grenier. Ils m'ont tout dévoilé. Je sais désormais comment et pourquoi le fermier canadien ignore ces vertus françaises, l'économie et l'attente. Sitôt que ses grains ont été moissonnés, il les expédie, par ces trains aux innombrables wagons, vers les centres où se répartissent les récoltes, les réserves, les exportations. Il est payé d'avance. Il abandonne tout contact avec le fruit de sa terre. Aucun amour n'y retient celui qui la pressure. Quand le rendement tombera trop bas, il la vendra, l'abandonnera, et cherchera ailleurs, en Amérique ou en Europe, un nouveau filon agricole.

Il ne se soucie point de ce que sont devenus son blé et son seigle. Ce sont denrées produites en série, qui sont jetées, à peine recueillies, dans les mains des oiseaux de proie. J'ai assisté à l'une des séances où se joue la cherté de la vie, en France ou en Chine, partout. Ceux qui me conduisaient faisaient figure de tentateurs.

Voulez-vous risquer un petit millier de dollars? Nous connaissons le [illegible] de cette Bourse. Vous n'achèterez ni ne vendrez des wagons de froment. Vous n'aurez qu'à régler les différences. Et peut-être, en moins d'une heure, vos mille dollars en auront-ils produit quatre à cinq mille.

A moins qu'au contraire, répondis-je, je ne sois débiteur de dix ou vingt mille. Ce serait vraiment la plus extraordinaire aventure de ce voyage si moi qui ne connais rien à votre blé, je m'enrichissais ou je me ruinais en une heure. D'ailleurs, je n'ai pas l'argent disponible. Mes lettres de créance m'attendent à Montréal.

On vous prêtera. Votre parole suffirait.

Oh, pardon! Je suis Français. Laissez-moi regarder.

Et j'ai regardé, pendant cette heure, la Corbeille du marché des grains. Devant les grands tableaux où l'on inscrivait à la craie le cours des céréales, aux différents termes de l'année présente et de l'année prochaine, entre tous les téléphones, télégraphes, secrétariats, marchandage qui de minute en minute font monter ou descendre le prix du pain, j'ai vécu un des instants les plus violents de ma [illegible].

Mes cicérones, à la fin de la première demi-heure, m'offrirent leurs condoléances. La hausse temporaire des grains, de quelques cents par boisseau, m'eût enrichi de dix mille dollars si j'en eusse risqué mille. Mais cela m'était indifférent. Je ne pouvais même pas regretter cet avantage personnel et manqué, sur des opérations dont la nature me révoltait.

D'ailleurs, à la fin de la séance, le cours avait changé de direction, et j'eusse perdu vingt mille dollars. Je ne suis pas plus fier d'avoir résisté à la tentation du grain que d'avoir évité l'ennui de la perte.

Depuis mon arrivée en Amérique, j'assiste aux manifestations douloureuses de la grande catastrophe financière. Mais si tout se passe dans ce domaine comme à la Bourse des grains, je regrette que le Canada imite les Etats-Unis, et je souhaite que la France se garde de les copier.

Maurice LARROUY

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE SUR L'ÉDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE

(Suite)

A la famille

En premier lieu, la mission éducatrice de la famille concorde admirablement avec celle de l'Eglise, puisque toutes deux procèdent de Dieu d'une manière toute pareille. En effet, dans l'ordre naturel, Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe du droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre.

(a) Droit antérieur à celui de l'Etat

Le Docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision de style: "Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui dans son universalité se trouve en Dieu... Le père est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine."

La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit.

(b) Droit inviolable mais non arbitraire

De cette inviolabilité, le Docteur angélique donne la raison: "Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père...; il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté." Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. "La nature, en effet, poursuit le Docteur angélique, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu."

Partant, la sagesse juridique de l'Eglise s'exprime-t-elle sur ce sujet avec précision, clarté et entière plénitude de sens dans le Code du Droit canonique, canon 1113: "Les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale que physique et civique de leurs enfants; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel."

Chez l'humanité, le sens commun est tellement unanime sur ce point que tous ceux qui osent soutenir que l'enfant, avant d'appartenir à la famille, appartient à l'Etat, et que l'Etat a sur l'éducation un droit absolu, se mettent en contradiction ouverte avec lui. D'ailleurs, la raison que ceux-ci mettent en avant, à savoir que l'homme naît d'abord citoyen et pour ce motif appartient d'abord à l'Etat, est insoutenable. Ils ne réfléchissent pas, en effet, que l'homme avant d'être citoyen doit exister, et que cette existence il ne la reçoit pas de l'Etat mais de ses parents. Léon XIII l'a déclaré, avec quelle sagesse! "Les fils sont quelque chose du père, comme une extension de la personne paternelle; et, pour parler en toute exactitude, ils entrent dans la société civile non par eux-mêmes immédiatement, mais par l'intermédiaire de la communauté domestique dans laquelle ils sont nés." Ainsi donc, dit encore Léon XIII dans la même Encyclique, "le pouvoir du père est de telle nature qu'il ne peut être ni supprimé ni absorbé par l'Etat parce qu'il a avec la vie humaine elle-même un principe commun". Il ne suit pas de là que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire, car il reste inséparablement subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine, comme le déclare Léon XIII encore dans une autre mémorable Encyclique sur "les principaux devoirs des citoyens", où il donne en résumé la somme des droits et des devoirs des parents: "De par la nature les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de chose, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété."

Qu'on le remarque bien, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse et morale, mais encore l'éducation physique et civique principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale.

(c) Reconnu par la jurisprudence civile

Ce droit incontestable de la famille a été plusieurs fois reconnu juridiquement par des nations qui ont souci de respecter le droit naturel dans leur organisation civile. Ainsi, pour citer un exemple parmi les plus récents, la Cour suprême de la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord tranchait une très grave controverse en déclarant: "L'Etat n'a nullement le pouvoir général d'établir un type uniforme d'éducation pour la jeunesse, en la contraignant à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques." Et elle en donne la raison de droit naturel: "L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat; ceux qui l'élèvent et le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations."

(d) Protégé par l'Eglise

L'histoire est là pour témoigner comment, spécialement dans les temps modernes, des cas se sont présentés, et se présentent encore, de violation par l'Etat des droits que le Créateur a conférés à la famille. Mais elle montre aussi splendidement comment l'Eglise a toujours pris ces droits sous sa tutelle pour les défendre. La meilleure preuve en est la confiance spéciale des familles à l'égard des écoles de l'Eglise, comme Nous l'écrivions dans Notre récente lettre au cardinal secrétaire d'Etat: "La famille s'est vite aperçue de cet état de choses, et, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, les parents, même s'ils sont peu ou point croyants, envoient et présentent par millions leurs enfants aux Instituts d'éducation fondés et dirigés par l'Eglise."

C'est que l'instinct paternel, qui vient de Dieu, se tourne avec confiance vers l'Eglise, sûr d'y trouver protection pour les droits de la famille et, en un mot, cette harmonie que Dieu a voulu mettre dans l'ordre des choses... Et, en effet, bien que l'Eglise consciente, comme elle l'est, de sa mission divine universelle et de l'obligation qu'ont tous les hommes de pratiquer l'unique vraie religion ne se lasse pas de revendiquer pour elle le droit et de rappeler aux parents leur devoir de faire baptiser et d'élever chrétiennement les enfants de parents catholiques, elle reste, cependant, si jalouse de l'inviolabilité du droit naturel de la famille en matière d'éducation, qu'elle ne consent pas, sinon sous des conditions garanties déterminées, à baptiser les enfants d'infidèles ou à disposer de leur éducation de quelque manière que ce soit contre la volonté de leurs parents, aussi longtemps que les enfants ne peuvent se déterminer d'eux-mêmes à embrasser librement la foi.

"Nous sommes donc en possession, comme Nous l'avons relevé dans Notre discours déjà cité, de deux faits d'une très haute importance: d'un côté l'Eglise qui met à la disposition des familles son rôle de maîtresse et d'éducatrice, et de l'autre les familles qui s'empressent d'en profiter et lui confient leurs enfants par milliers. Ces deux faits rappellent et proclament une grande vérité, très importante dans l'ordre moral et social: ils disent que la mission éducatrice appartient avant tout, surtout, et en premier lieu, à l'Eglise et à la famille; qu'elle leur appartient de droit naturel et divin, donc, inévitablement, sans dérogation et sans remplacement possibles."

A l'Etat

De ce droit primordial de l'Eglise et de la famille en matière d'éducation, comme il ne peut provenir (nous l'avons vu) que de grands avantages pour la société de la mission éducatrice de l'Eglise et de la famille, ainsi il n'en peut résulter aucune atteinte aux droits authentiques et personnels de l'Etat, sous ce rapport de l'éducation des citoyens, selon l'ordre établi par Dieu.

(a) Par le bien commun

Ces droits sont communiqués à la société civile par l'auteur même de la nature, non pas à un titre de paternité, comme à l'Eglise et à la famille, mais en vertu de l'autorité sans laquand elle ne peut promouvoir ce bien commun temporel, qui est justement sa fin propre. En conséquence l'éducation ne peut appartenir à la société civile de la même manière qu'à l'Eglise et à la famille, mais elle lui appartient dans un mode différent en rapport avec sa fin propre.

(b) Deux fonctions

Or, cette fin, ce bien commun d'ordre temporel, consiste dans la paix et la sécurité dont les familles et les citoyens jouissent dans l'exercice de leurs droits et en même temps dans le plus grand bien-être spirituel et matériel possible en cette vie, grâce à l'union et à la coordination des efforts de tous. La fonction de l'autorité civile qui réside dans l'Etat est donc double: protéger et faire progresser la famille et l'individu, mais sans les absorber ou s'y substituer.

En matière donc d'éducation, c'est le droit, ou pour mieux dire le devoir, de l'Etat de protéger par ses lois le droit antérieur défini plus haut, qu'a la famille sur l'éducation chrétienne de l'enfant, et, par conséquent aussi, de respecter le droit surnaturel de l'Eglise sur cette même éducation.

Pareillement, c'est le devoir de l'Etat de protéger le même droit de l'enfant, dans le cas où il y aurait déficience physique ou morale chez les parents, par défaut, par incapacité ou par indignité. Le droit, en effet, qu'ils ont de former leurs enfants, comme nous l'avons déclaré plus haut, n'est ni absolu ni arbitraire mais dépendant de la loi naturelle et divine; il est donc soumis au jugement et à l'autorité de l'Eglise, et aussi à la vigilance et à la protection juridique de l'Etat en ce qui regarde le bien commun; et de plus, la famille n'est pas une société parfaite qui possède en elle-même tous les moyens nécessaires à son perfectionnement du reste, l'Etat ne se substitue assurément pas à la famille, mais il supplée à ce qui lui manque et y pourvoit par des moyens appropriés, toujours en conformité avec les droits naturels de l'enfant et les droits surnaturels de l'Eglise.

D'une manière générale, c'est encore le droit et le devoir de l'Etat de protéger, selon les règles de la droite raison et de la foi, l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, en écartant ce qui dans la vie publique lui serait contraire.

Il appartient principalement à l'Etat, dans l'ordre du bien commun, de promouvoir de toutes sortes de manières l'éducation et l'instruction de la jeunesse: tout d'abord, il favorisera et aidera lui-même l'initiative de l'Eglise et des familles et leur action, dont l'efficacité est démontrée par l'histoire et par l'expérience; de plus, il complétera cette action, lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante; il le fera même au moyen d'écoles et d'institutions de son ressort, car l'Etat, plus que tout autre, est pourvu de ressources, mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là même dont elles proviennent.

En outre, l'Etat peut exiger, et, dès lors, faire en sorte que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun.

Toutefois, il est clair que, dans toutes ces matières de promouvoir l'éducation et l'instruction publique et privée, l'Etat doit respecter les droits innés de l'Eglise et de la famille sur l'éducation chrétienne et observer, en outre, la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences.

(A suivre)

"Monckton" au lieu de "Moncton"

Moncton, N.-B. — A l'avenir, le nom de cette ville s'épellera Monckton, comme celui du général Robert Monckton, officier anglais qui gouverna la Nouvelle-Ecosse avant que le Nouveau-Brunswick fût devenu province distincte. Ainsi en a décidé le conseil municipal.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Ce qu'il y a dans ces amendements scolaires

Le "Leader", de Bruno, Sask., relève quelques-unes des nombreuses absurdités et injustices des amendements scolaires que nous devons au gouvernement Anderson. D'après le "Leader", la nouvelle législation signifie:

1o. Que 90 Religieuses enseignantes sont jetées hors d'emploi, rien que parce qu'elles portent l'habit modeste de leur Ordre.

2o. Que ces Religieuses, qui ont toutes les qualifications requises à la profession enseignante et contre la capacité desquelles le premier ministre n'a pu dire un mot, sont considérées inférieures et inaptes à l'enseignement, rien qu'à cause de leur habit.

3o. Que le gouvernement de la Saskatchewan s'est placé dans la situation ridicule d'être le premier, depuis 300 ans, dans l'Empire britannique, à réglementer l'habit par force de loi.

4o. Que certaines commissions d'école et certains contribuables sont privés de leur autonomie locale par un gouvernement autocratique qui leur dénie le droit de choisir leurs instituteurs.

5o. Que même dans les districts où absolument tous les contribuables veulent les Religieuses comme institutrices, et où pas une seule objection n'a été soulevée contre elles, les protestations et désirs de 100 p. c. de la population sont méprisés et ignorés par les autocrates de Régina.

6o. Qu'un gouvernement à courte [illegible] nécessaire d'aigrir [illegible] de la population de la [illegible] soi-disant pour protéger 96 [illegible] catholiques parmi les 2,250 [illegible] les Religieuses.

Qui succédera au juge Gravel?

[illegible]

[illegible] Gravel était le seul juge [illegible] du comté de la Saskatchewan. Sa perte est vivement ressentie par nos compatriotes de là-bas qui se posent cette question angoissante: "Par qui le défunt sera-t-il remplacé?"

Il semble qu'en toute justice ce poste doive être offert à un représentant de la minorité française. Cette nomination sera faite par le gouvernement fédéral où notre nationalité est dignement représentée, sous le rapport de la qualité comme de la quantité. De plus, les représentants de la Saskatchewan dans le cabinet sont justement remarqués par leur largeur d'esprit et leur sympathie à l'égard de la minorité française de cette province.

Mais les considérations d'intérêt politique immédiat peuvent étouffer les meilleurs sentiments. On laisserait entendre que puisque les Canadiens français de la Saskatchewan sont acquis d'avance à la cause libérale, il est plus pressant d'accorder des faveurs à d'autres groupes moins bien disposés.

Nous préférons croire que les choses suivront leur cours naturel, c'est-à-dire que M. le juge Gravel sera remplacé par un de ses compatriotes, et qu'ainsi le gouvernement fédéral épargnera une profonde humiliation aux Canadiens français de la Saskatchewan, déjà si éprouvés.

PENDANT LE MOIS DE SAINT JOSEPH

Pendant le mois de saint Joseph, abonnez-vous à la "Sainte Croisade", l'organe de la Pieuse Union Saint-Joseph. La "Sainte Croisade" est une revue magnifiquement illustrée, paraissant tous les deux mois. Elle publie des articles édifiants sur saint Joseph, des histoires captivantes, des légendes pieuses et la relation de faveurs prodigieuses obtenues par l'intercession de saint Joseph. La "Sainte Croisade" est actuellement une de nos plus belles revues religieuses. L'abonnement n'est que de 50 sous par année. Le prochain numéro paraîtra le 19 mars, le jour même de la fête de saint Joseph; il sera compté parmi les plus beaux parus jusqu'à date. N'allez pas perdre l'occasion de le lire: abonnez-vous dès maintenant. Adresse: "La Sainte Croisade", 96, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Québec. — Un de nos compatriotes vient d'avoir un honneur qu'un seul Canadien français avait mérité jusqu'ici. M. Roméo Jobin vient d'être admis comme ténor soliste à l'Opéra de Paris, poste que seul M. Rodolphe Plamondon avait jusqu'ici occupé.

M. Roméo Jobin est en Europe depuis un an et demi. Il est le fils de M. et Mme Raoul Jobin, de Québec.

Dernier avis---Vous avez jusqu'à lundi 24 mars pour mettre votre inscription à la poste

AUX LAURÉATS

Si vous avez l'intention d'envoyer votre formule d'inscription et votre solution pour ce Concours de Casse-tête, hâtez-vous. Il ne reste plus que quelques jours pour participer à cette merveilleuse liste de prix. On ne sait jamais où la chance nous guette, et quels qu'aient été vos succès dans d'autres concours de même nature, vous ne pouvez laisser passer cette occasion. "Qui ne risque rien n'a rien". Il ne vous en coûte rien pour essayer et vous pouvez gagner l'un des 120 prix, dont le plus grand est $2,000 en or ou $14 par mois pendant le reste de votre vie.

Combien de tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface?

LISEZ CECI

En entrant dans ce Concours, vous avez le droit de concourir pour les prix, que vous envoyiez $2 ou $10 en abonnements avec votre solution et votre formule d'inscription.

Si vous n'envoyez que $2, vous concourez pour des prix d'une valeur de $5 à $500.

Si vous envoyez votre propre abonnement ou votre abonnement avec celui de quelques-uns de vos amis, pour que le tout forme un total de $10, ce montant, accompagné de votre inscription et de votre solution, vous donne le droit de conocurir pour des prix d'une valeur de $5 à $2,000.

Votre abonnement est-il en retard?

Les abonnés dont l'abonnement est en retard devraient profiter de ce concours pour payer leurs arrérages et une année d'avance. Vos arrérages comptent tout comme les renouvellements dans ce Concours. Par exemple, si vous êtes en retard d'une année et que vous vous mettiez en règle et payiez un an d'avance, soit $4, vous recevez plein crédit pour ce montant sur notre liste d'abonnés et vous participez au Concours si vous le désirez.

Votre abonnement expire-t-il cette année?

Si votre abonnement expire cette année, cela vous paiera de le renouveler maintenant. Votre abonnement sera crédité d'un an d'avance et votre solution acceptée pour le Concours.

Deuxième paiement

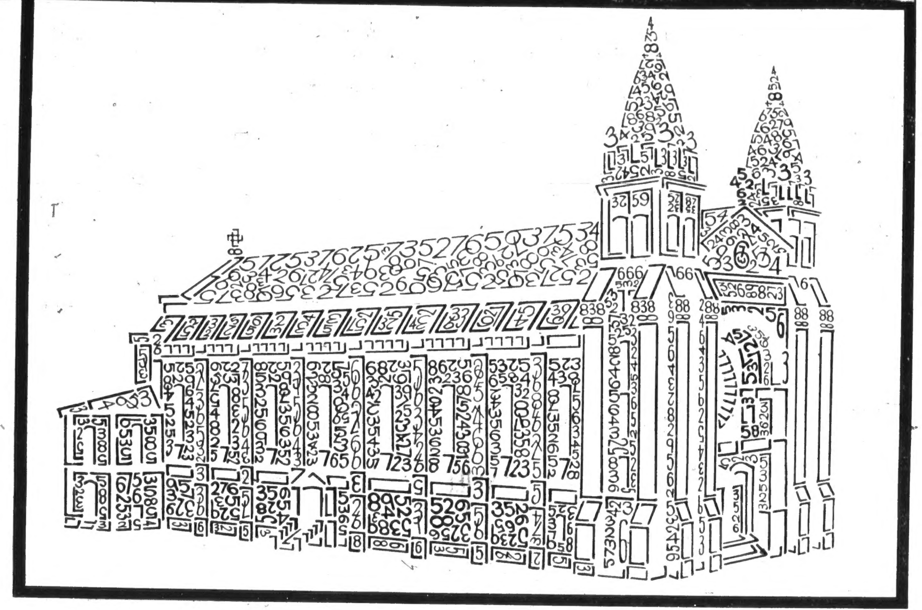
Les concurrents qui, jusqu'à présent, ont envoyé leur inscription et leur solution, mais n'ont pas fait remise du montant total de $10 bien qu'ils désirent le faire, doivent se hâter. Ne manquez pas de mettre vos derniers abonnements à la poste **lundi soir** et d'inscrire sur votre feuille **Deuxième paiement.**

Ne tardez pas — Vous n'avez rien à perdre — Vous pouvez gagner

N'écoutez pas les conseils de ceux qui cherchent à vous dissuader d'entrer dans ce Concours. Vous ne pouvez rien perdre, vous avez tout à gagner. Le fait d'entrer dans le Concours maintenant peut vous valoir un chèque de $2,000 avant longtemps.

Aux abonnés

Vous qui avez payé votre abonnement à un concurrent devriez aussi prendre part à ce concours. A moins que vous le désiriez, vous n'avez pas à envoyer d'autres abonnements. Dites-nous simplement le nom et l'adresse du concurrent à qui vous avez remis votre abonnement et nous vous créditerons pour ce montant de même que votre candidat.



Ce dessin de casse-tête (la cathédrale de Saint-Boniface) ne comprend que des chiffres. Chaque marque ou ligne, longue, brève, courbe ou droite, légère ou forte, représente un chiffre. Comptez chaque chiffre séparément, comme s'il était à un pouce de distance d'un autre chiffre. Il n'y a ni tromperie, ni illusions dans ce problème, aucun chiffre ne peut en valoir deux, ni deux chiffres en valoir un troisième.

LE PROBLÈME

Le problème consiste à trouver combien de tonnes de pierres ont été employées dans la construction de la cathédrale de Saint-Boniface, dont une photographie est donnée ci-contre.

La somme totale des chiffres figurant dans le dessin vous donnera votre réponse. Additionnez simplement les chiffres correctement.

Il n'y a ni "un" ni "zéro" dans ce casse-tête. Il n'y a pas de groupes de chiffres, c'est-à-dire que le chiffre neuf est le plus gros chiffre qui y figure. Si vous trouvez, par exemple, un 2 et un 3 si rapprochés qu'ils ressemblent à 23, ils doivent être additionnés exactement comme s'ils étaient chacun à un pouce de distance. Le haut des 6 est nettement recourbé et le bas des 9 est droit ou presque droit. Il n'y a pas de supercherie ni d'illusion dans le casse-tête.

Chaque chiffre du dessin est complet. Si vous avez des doutes au sujet de n'importe lequel des chiffres, envoyez une feuille de casse-tête avec le chiffre marqué au Directeur du Concours, qui vous donnera immédiatement l'information nécessaire.

AVIS

On peut se procurer des feuilles supplémentaires du Casse-tête aux endroits suivants:

Librairie Kéroack Ltée,
242, rue Main, Winnipeg, Man.

Imprimerie la "Liberté",
158, av. Provencher, St-Boniface, Man.

ou en s'adressant par lettre au Directeur du Concours. N'oubliez pas de vous procurer ces feuilles supplémentaires; elles vous seront d'un grand secours.

Liste des Prix --- 120 en tout

Prix de l'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review": $2.00 par année.

Le montant des "Grands Prix" est déterminé d'après le montant d'abonnements envoyé (n'excédant pas $10).

Les réponses qui seront accompagnées d'abonnements nouveaux ou de renouvellements pour le montant de:

	$2.00	$4.00	$6.00	$10.00
1er grand prix	$500.00	$800.00	$1,200.00	$2,000.00
2e grand prix	Radio $315.00	Radio $375.00	Radio $600.00	Auto ou Radio $1,026.00
3e grand prix	Radio 200.60	Radio 270.00	Radio 375.00	Radio 480.00
4e grand prix	Radio 96.50	Radio 96.50	Radio 141.50	Radio 200.60
5e grand prix	50.00	60.00	Radio 111.50	Radio 141.50
6e grand prix	40.00	50.00	Radio 96.50	Radio 111.50
Septième et huitième prix, chacun			$50.00	$100.00
Neuvième et dixième prix, chacun			25.00	50.00
11ème au 20ème prix, chacun			15.00	150.00
21ème au 45ème prix, chacun			10.00	250.00
46ème au 120ème prix, chacun			5.00	375.00

Le GAGNANT DU PRIX DE $2,000.00 aura le choix de ce prix en argent ou de $14.00 PAR MOIS DURANT TOUTE SA VIE.

AVIS IMPORTANT

Le montant que vous payez avec la solution du casse-tête n'affecte en rien votre chance de gagner un prix, mais il affecte le montant en prix que vous gagnez, car la valeur des prix est déterminée par le montant des souscriptions envoyées ($2.00 à $10.00). Ceci est expliqué dans la liste des prix que vous devez étudier avec soin avant d'envoyer votre solution.

Peu importe le temps où une solution est reçue pour gagner un prix régulier. Ce qui compte, c'est l'exactitude.

Pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule personne. Cependant les concurrents peuvent gagner l'un des prix supplémentaires, ainsi que le prix spécial de $100.00, en plus d'un prix régulier.

Des feuilles de casse-tête supplémentaires vous seront envoyées gratis si vous le demandez.

EN CAS D'EX-AEQUO

En cas d'ex-aequo (égalité) pour l'un quelconque des prix offerts, un second casse-tête de chiffres sera présenté aux candidats en question afin de décider du résultat final. Ce second casse-tête diffère de tous ceux que vous avez jamais vus, mais il sera facile à comprendre et à déchiffrer.

:-: RÈGLEMENTS :-:

1.—Toute personne résidant au Canada, à l'exception de celles employées par la "Canadian Publishers Limited", éditrice de la "Liberté" et de la "Northwest Review", et des membres de leur famille immédiate, peut prendre part à ce concours.

2.—Le concours ouvre immédiatement et se terminera le lundi 24 mars 1930. Les concurrents qui mettront leurs solutions à la poste après cette date, ou ceux dont les solutions seront reçues après le jeudi 27 mars 1930 ne participeront pas au concours.

3.—Les concurrents peuvent soumettre autant de solutions différentes qu'ils désirent, pourvu que le paiement de l'un des montants désignés dans la liste des prix accompagne chaque solution; mais aucun concurrent ne pourra gagner plus d'un prix régulier et pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule et même famille. Une fois enregistrée, une solution ne peut être changée.

4.—Le plein montant de l'abonnement doit être envoyé directement à la "Liberté". Il n'est pas nécessaire pour un candidat d'envoyer plus d'un abonnement à la fois. Des registres fidèles sont tenus pour chaque candidat; les seconds et troisièmes paiements seront ajoutés à vos remises précédentes.

5.—L'abonnement à la "Liberté" est de $2.00 par année, $10.00 pour cinq ans. Aucun abonnement ne sera accepté pour moins d'un an. Aucun crédit ne peut être accordé pour les abonnements envoyés avant le concours, ou durant le concours, s'il n'est pas spécifié que ce sont des abonnements de concours.

6.—Les personnes qui donnent leur abonnement à un concurrent et qui plus tard désirent entrer elles-mêmes dans le concours peuvent le faire, pourvu qu'elles écrivent sur le coupon le nom du concurrent à qui elles ont payé leur souscription ainsi que le montant payé. Aucun paiement n'est nécessaire à moins que vous ne désiriez vous qualifier pour les grands prix en envoyant la balance des abonnements nécessaires pour faire le total de $10.00.

7.—Bien qu'il soit naturel pour les membres d'une même famille ou plusieurs amis de travailler ensemble, il n'est pas permis à plus d'un de ceux qui travaillent à l'unisson d'envoyer une solution au casse-tête. Lorsque, dans l'opinion du directeur du concours (ou des juges), plus d'un membre de la même famille ou plus d'un de tout groupe de personnes ayant travaillé ensemble, envoient la solution du casse-tête, on se réserve le droit de rembourser le montant d'argent payé pour les souscriptions et de retourner les solutions que l'on soupçonne avoir été soumises en violation du règlement.

8.—La "Liberté" ne peut être tenue responsable des solutions ou de l'argent perdus par la poste. Les lettres adressées correctement et lisiblement nous parviendront. Avis aux concurrents d'envoyer les pleins montants d'abonnements par bon-poste, mandat de banque, mandat-poste ou mandat-express, et de les faire payables à la "Liberté".

9.—En cas d'égalité, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position. Ce second casse-tête sera aussi facile à résoudre que le premier. Seuls ceux qui se trouvent égaux pour un prix pourront résoudre le casse-tête numéro 2.

10.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règlements de ce concours de casse-tête, pour la protection des concurrents et de ce journal, de rembourser le prix des abonnements, de disqualifier toute personne qui ne se conforme pas à ces règlements, et d'être le juge final sur les difficultés provenant de l'interprétation des règlements ou de questions non prévues par ces règlements. LES CONCURRENTS SONT ASSURES D'UN TRAITEMENT JUSTE ET IMPARTIAL SUR TOUTE LA LIGNE.

Prix Spécial : $100 en argent

En entrant dans ce concours, vous pouvez gagner trois prix: un prix régulier, un prix supplémentaire et un PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ce prix spécial est offert aux concurrents qui veulent s'efforcer d'obtenir plus de $10.00 en abonnements. Le concurrent qui enverra la plus forte somme représentant le paiement d'abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" gagnera ce PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ceci n'a rien à voir avec vos chances de gagner l'un quelconque des prix réguliers ou des prix supplémentaires offerts, y compris le premier grand prix de $2,000 en argent ou $14.00 PAR MOIS A VIE.

Adressez toute la correspondance:

Le Directeur du Concours
LA "LIBERTÉ"
619, AVENUE McDERMOT, WINNIPEG, MAN.

Quand vous décidez de vous inscrire
AFIN DE GAGNER UN PRIX

ne soyez satisfaits que des Grands Prix. Le meilleur des 120 prix de ce Concours est sans aucun doute le $2,000.00 en or ou $14.00 par mois pour la vie... et vous pouvez le gagner.

Les montants qui seront distribués aux lauréats des six premiers prix seront déterminés par le montant des abonnements envoyé par ces candidats. Les autres prix offerts dans ce Concours (du 7ème au 120ème) seront gagnés par quiconque envoie $2.00 ou $10.00 en abonnements.

Feuilles de casse-tête supplémentaires

Des feuilles de casse-tête supplémentaires imprimées sur du papier de meilleure qualité seront adressées gratis. Il suffit d'écrire pour les demander.

FORMULE D'INSCRIPTION

Le Directeur du Concours,
La Liberté,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

En entrant dans ce concours, je consens à me soumettre aux règlements publiés. Ma réponse au problème de casse-tête est la suivante:

Il y a ______________ tonnes de pierres dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

(Inscrivez vos paiements d'abonnements sur une feuille de papier séparé et mentionnez: NOUVEAU ou RENOUVELLEMENT.)

Nom ______________________

Adresse ______________________

Province ______________________

Ecrivez lisiblement. Indiquez Mlle, Mme ou Monsieur, selon le cas.

Aucune formule d'entrée n'est acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée au moins du paiement d'un abonnement

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT...

J'ai une idée lumineuse, mes petits enfants. Il m'est bien permis d'en avoir une de temps à autre, n'est-ce pas? Un charmant petit-fils de l'école du Sacré-Coeur de Dunrea, Adrien Boulet, m'écrit: "Si vous mettiez toutes nos compositions sur le journal, nous n'aurions qu'à les lire pour connaître toutes les grand'mamans et tous les grand-papas du Manitoba."

Les publier toutes, c'est impossible. Mais j'ai pensé supprimer le conte de la semaine d'ici le prochain concours et le remplacer par les rédactions de mes petits amis.

Vous aimez les histoires? Chacune de ces rédactions en est une belle, vraiment vécue, d'un intérêt palpitant. Elles charmeront grands et petits; vous les attendrez avec impatience, vous les lirez avec avidité.

Ce Concours de Février — le plus captivant de tous — m'a mise au désespoir. J'aurais aimé pouvoir distribuer des centaines de prix ou récompenser le meilleur travail de chaque école.

N'oubliez donc pas de lire et de faire lire vos rédactions et celles de vos camarades du "Coin". Elles feront les délices de toute la famille.

* * *

A travers les lignes, Mère-Grand, qui a de bonnes lunettes, s'est aperçue que certaines mamans donnaient une collaboration un peu trop directe au travail du concours. Il va sans dire que l'on en a tenu compte dans l'attribution des récompenses.

* * *

Les petits enfants qui ne donnent pas leur nom en entier ou ne signent que d'un pseudonyme ne peuvent concourir pour le prix de leur grade.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE TIMBRES

Vous vous souvenez tous, mes chers petits amis, de l'éclatant succès qu'avait remporté, l'an dernier, notre grand Concours de Timbres. 330,196 timbres et 20 prix distribués à la plus grande joie de nos heureux lauréats.

Le succès que nous avions obtenu, le bon accueil que vous aviez réservé à notre initiative nous encouragent... à faire ce que dit la chanson: "Si cette histoire vous amuse, nous allons la recommencer."

Vous connaissez tous cette oeuvre des vieux timbres qui a pour but de recueillir les timbres oblitérés et de les vendre au profit des missions catholiques. Actuellement, les besoins des missions sont de plus en plus grands, et c'est pour nous, catholiques, un devoir de les aider de toutes nos forces.

Conditions du Concours

1.—Seuls prendront part à ce Concours garçons et filles de 5 à 18 ans.

2.—Prenez une boîte vide.

3.—Chaque matin, quand vos parents auront lu leur courrier (après, pas avant!...) découpez soigneusement les timbres-poste qu'ils ont reçus. Ne les décollez pas, découpez avec précaution le coin de l'enveloppe auxquels ils adhèrent.

4.—Les timbres déchirés ou coupés ne valent rien.

5.—Ne collez pas les timbres sur des feuilles de papier.

6.—Mettez vos timbres en paquets de 100. Les timbres qui ne seront pas en paquets de 100 ne participeront pas au Concours. Cette condition est strictement requise.

7.—Les timbres d'accise ou de cartes postales ne valent rien.

8.—Nous acceptons les timbres de tous les pays.

9.—Demandez à vos camarades de vous aider dans votre récolte.

10.—Et quand votre boîte sera pleine et bien tassée, envoyez-la à Mère-Grand, la Liberté, Winnipeg, qui l'expédiera aux missionnaires.

Les dix enfants qui auront récolté le plus de timbres avant le 1er mai — date de la fin du Concours — recevront chacun un abonnement au Bulletin du T. S. Enfant Jésus, revue captivante publiée spécialement pour les enfants, mais qui intéressera tous les membres de la famille.

A l'oeuvre donc pour les missions catholiques! Vous ne pouvez refuser aux missionnaires — non pas de l'argent — mais quelques vieux timbres oblitérés?... Ce travail sera amusant pour vous et de plus vous aurez la satisfaction de collaborer à une oeuvre splendide et féconde.

D'avance, merci!

MERE-GRAND.

Donnez à vos robes une apparence neuve

Les TEINTURES DIAMOND sont faciles à employer, procédez doucement et uniformément, donnez une apparence nouvelle aux robes, draperies, lingerie. Quand vous employez les teintures, il n'y a aucune trace d'apparence reteinte, mais des nuances uniformes, vraies, nouvelles qui gardent leur teinte en dépit des plus durs usages et blanchissages.

Les teintures "Diamond" doivent leur supériorité à l'abondance d'anilines pures qu'elles contiennent. Elles demandent plus de travail? Sûrement. Mais elles ne coûtent rien de plus. Chez tout marchand — 15 sous

Teintures "Diamond"

La meilleure qualité depuis 50 ans

CONCOURS DE FEVRIER

Grades 1 à 5

Grade 1 — Prix: Edouard Lacroix, Ile des Chênes; Joseph André, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface.

Grade 2 — Prix: Antoinette Richard, école Lorraine, Giroux; Edmond Rocan, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade 3 — Prix: Gilbert Garand, école du Sacré-Coeur, Dunrea; Armand Picard, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface.

Grade 4 — Prix: Germaine Rebiffé, école Saint-Benoit, St-Claude; Louis Bédard, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface.

Grade 5 — Prix: Cécile Beaudin, Letellier; Jeanne Legal, école Dugas, Sainte-Geneviève.

MENTION HONORABLE

Alfred Ferrier, Georges Pichette, Paul Bernier, Omer Cormier, Camille Labossière, André Arnal, Jérôme Laberge, Georges Lis, Edouard Suarez, Raymond Janson, Léon Gaudry, Gérard Bénard, Marcelle Bergeron, Raymond Pinault, Maurice Prendergast, Maurice Hébert, Roch Dugas, Adelphine Boulet, Laurier Decelles, Albert Lacroix, Marcel Laurendeau, Stella Parent, Maurice Sabourin, Ludger Jubinville, Georges-Ernest Guay, Gérar Cormier, Charles-Auguste Lanthier, Hélène Garand, Alphonse Gaudette, Paul Roy, Mathilde Dussault, Laurent Roy, Gilbert Moissan, Gérard Choquette, Maurice Gydé, Jean Bénard, Léopold Grégoire, Claude Létienne, Jules Lemay, Alfred Landry, Maurice Bernier, Robert Decorby, Justin Baudry, Antonin Pelletier, Lucien Levasseur, Léo Lavallée, Paul Daoust, Paul Sewell, Athanase Lavoie, Gertrude Verrier, Bruno Cormier, Alban Morissette, Emilienne Laramée, Angéline Dornez, Roland Moreau, Nelson Hogue, Aimé Beaudry.

Françoise Carignan, Gilbert Garand, Juliette Bourque, Louis Hébert, Pauline Fontaine, Thérèse Champagne, Aurice Lebleu, Maurice Lacroix, Dora Arpin, Agathe Cormier, Claude Sumner, Paul Bénard, Paul Sabourin, Jean Pelletier, Edmond Verrier, Paul Leclaire, Edward Davis, Gérard Labossière, Edmond Lafrance, Thérèse Therrien, Yvette Gauthier, Guy Bissonnette, Léa Therrien, Lucien Morissette, Adrien Boulet, Armand Boulet, Gérard Marcotte, O... Lamoureux, Gédéon Verrier, Cécile Champagne, Irène Firmin, Ida Paquette, Yvonne Rocan, Céline Lahaie, Ella Larivière, Joséphine Dufresne, André Boulet, Eliza Lambert.

Marie Gagnon, Bernard Comte, Marguerite Madec, Germaine Champagne, Jeanne Emond, Justine Therrien, Alfred Aubertin, Emma Tétreault, Agnès Votto, Julienne Ragot, Laurette Doyon, Lucie Boulet, Roland Paul, Gérard Saint-Amant, Denis Vielfaure, Venise Bilodeau, Eugène Mondor, Emile Legaré, Ephrem Pelletier, Marie Boulet, Madeleine de Pape, Marie de Ruyck, Marguerite Bertrand, Léo Giasson, Rose Arpin, Horace Gauthier, Alice Rondeau, Marthe Rose Andrea de la Barrière, Thérèse Tétreault, Norah Watson, Constance Bélanger, Gérard Beauchemin, Lucien Richard, Solange Verrier, Eliane Saint-Laurent, Cécile Comeault, Marie-Jeanne Allard, Virginie Nick.

Marie-Jeanne Doyon, Patricia Desardins, Marc Bourrier, Rosario Lamothe, Hervé Moreau, Agnès Lesage, Joseph Bélanger, Geneviève Bédard, Georgina Gelaude, Edmond Dugas, Alice Dubois, Amédée Grégoire, Germain Pichon, Irène Lamothe, Antonin Labossière, Dominique Boulet, Cécile Ernotte, Solange Dionne, Armelle Lacroix, Roland Bahuaud, Albert Plante, Flavie Laferté, Juliette Moissac, Marguerite Verrier, Reine Arpin, Rose-Alma Morin, Annette Boulic, Charles Préfontaine, Marguerite Fréchette, Marie Richard, Ephrem Bohémier, Olivine Richard, Laurette Tétreault, Angéline Bélard, Léonne Carrière, Placida Cashawapp, Elle Bédard, Thérèse Régis, Adèle Dupuis, Denise Ayotte, Simone Régis, Madeleine Madec, Gertrude Paradis, Irène Joubert, Annette Cuilbert, Simone Turenne, Jeanne Chavanne, Maria Rougeau, Alice Richardson, Gabrielle Carignan, Annette Sicotte, Marguerite Kreitz, Régina Pilon, Pauline Simon, Blanche Neefs.

Autres compositions méritantes

Jeannette Manseau, Uldéric Lanthier, Simone Lucas, Joseph Duperron, Martial Morin, Yvonne Vallon, Gaston Milot, Jean Provost, Etienne Dugas, Gérard Verrier, Joseph Melançon, Pierre Gauthier, Marguerite Lemire, Georges Demanche, Wilfrid Michaud, Henri Cusson, Germaine Landry, Thérèse Doré, Léopold Lebrun, Alice Gayet, Cécile Boisjoli, Charles Philippot, Ludovic Anctil, Henri Mosnier, Wilfrid Trudeau, Paul Martin, Maria-Anna Goguen, Mathilde Goguin, Lucille Rioux, Marguerite Elais, Alice Fréchette, Yvette Tétreault, Berthe P., Juliette Leblanc, Fernand Lambert, Germaine Racine, Simone Lambert, Adrienne R., Angèle Philippot, Agnès Boisjoli, Jules Boisjoli, Thérèse Antaya, Julie Galarneau, Victor Pinel, Fernand Lamontagne, Bérangère Soucy, Berthe Buisson, Joseph Laforme, Gaston Nolin, Marcel Lafleur, Gilberte Despins, Mathilde Grandpré, Germaine Brousseau, Jean Messier, Uldéric Phaneuf, Simon Dupré, Geneviève Tessier, Lorenzo Boisvert, Philippe Lamoureux, Olive Provost, Marie Brulé, Suzanne Théroux, Angéline Tronovault, Lucie Dalpé, Etienne Joubert, André Marcoux, Béatrice Lancelot, Marie Lafleur, Albert de Pape, Cécile Forest, Antonin Rondeau, Paul Lambert, Mathias Blaquière, Lucien Emond, Martin Mireault, Antoinette Parent, Lucille Lavoie, Richard Desrochers, Irène Hacault, Henri Méaud, Suzanne Bergeron, Rita Trudel, Alma Desrosiers, Léontine Landry, Paul Gauthier, Cécile Préjet, Antoinette Augert, Eugène Guénette, Jeanne Parent, Annette Gauthier, Armandine Fiola, Yvonne Lamoureux, Aline Rajotte, Gabrielle Garand, Jeanne Perreault, May-Violette Rivard, Jeanne Joubert, Edouard Martin, Corinne Carrière, Joseph Neirinck, Annette Lafrenière, André Hébert, Anna Desrosiers, Georgette Kenny, Zéphirin Magnan, Olivine Fiola, Edmond McCaughan, Cécile Deblois, Mary Gelaude, Agnès Bélanger, Marieola Bélanger, Théodora Fisette, Théodore Tétreault, Esdras Lord, Jean-Emile Bohémier, Alice Bernier, Alphé de Montigny, René Demers, Gérard Roy, Rosalie Dornez, Marie Fiola, Armela Gayet, Yvonne Desrochers, Marthe Péloquin, Annette Côté, Edmée Préfontaine, Yvonne du Clouzeau, Irène Laurence, Norma L'Abbé, Alice Goudreau, Gertrude Van Bleu, Paul Aubert, Jeanne Martin, Lucienne Monty, Corinne Galarneau, Zéphirin Descôteaux, Lucille Chabbert, Andrée Jobin, Marthe Duquette, Anna Bessette, Flora Bessette, Rita Bibeau, Hélène Paquet, Germain Parent, Théodore Pariseau, Berthe Théroux, Alma Gallant, Emérentienne Gaudry, Joseph Blain, Edouard Lacoursière, Geneviève Chonière, Jeannette Delisle, Marguerite Deschênes, Armand Blondeau.

Grades 6 à 8

Grade 6 — Prix: Thérèse Perron, Couvent de Saint-Adolphe; Laurette Lavoie, Mariapolis.

Grade 7 — Prix: Yvonne Tétreault, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona.

Grade 8 — Prix: Flore Martel, Saint-Léon.

MENTION HONORABLE

Alma Pelletier, Joseph Guay, Anna Balcaen, Fernande Bruyère, Joseph Gallant, Georges Lambert, Ulysse Lamoureux, Ida Todd, Thérèse Chaput, Imelda Perras, Archange Chevrefils, Marie-Josèphe Marcotte, Annette Forest, Edouard Lambert, Georges Plante, Marie-Anna Labossière, Edgar Moreau, Gertrude Labossière, Cécile Lesage, Jean-Louis Richard, Gabrielle Grandmont, Annette Bélanger, Victoire Déry, Joseph Tetreault, Yvette Alarie, Marguerite Fisette, Marguerite Mahé, Aline Nick, Léon Pelletier, Rose-Alma Grenier, Léontine Lamontagne.

Maria Prefontaine, Lucien Lambert, Roger Motut, Louis Morin, Edouardina Parent, Thérèse Legal, Violette Pitre, Lucienne Grenier, Joseph-Mathias Gagnon, Lionel Daneault, Jeannette Vincent, Monique Cormier, Emilien Labossière, Marie-Ange Pellant, Maria Delorme, Alice Boulic, Antoinette Bergeron, Alma Martin, Hortense Blaquière, Marie-Ange Lord, Hortense Laferté, Rachel Régis, Mariette Leclaire, Alida Landry, Béatrice Barbeau, Marceline Dubois.

Hermenégilde Préfontaine, Aline Boulet, Simone Laporte, Alice Carrière, Thérèse Emond, Léa Pelletier, Irène Langevin, Léa McCaughan, Blanche Saint-Germain, Gilberte Ramaekers, Georges Boulet, Eva Joyal, Bernadette Boulet, Georgette Papneau, Irène Lussier, Alphéric Saint-Laurent, Emile Rondeau, Yvette Boyer, Irène Houle, Flore Jacques, Benoit Légaré, Eugénie Bilodeau, Marie-Louise Turcotte, Jean Montpetit, Hélène Champagne.

Autres compositions méritantes

Agnès Bergeron, Léontine Ritchot, Germaine Ritchot, Marcel Bédard, Laure Hupé, Simone Huberdeau, Eugénie Leclair, Albertine Laurin, Eva Gayet, Alice Hamelin, Ida Olivier, Eveline Gauthier, Agnès Choquette, Irène Chicoine, Omer Demers, Raoul Saint-Pierre, Marie Laramée, Berthe Samson, Jeannine Rousseau, Marius Frigon, Marcien Emond, Noëlla Philippe, Yvonne Bourrier, Léon Brunel, Denise Champagne, Alice Tétreault, Jacques Mireault, Joseph Fiola, Gertrude Cormier, Lucie Trottier, Joseph Moreau, Odile Laporte, Marie Souquet, Béatrice Lebrun, Narcisse Landry, Germaine Moreau, Augustine Beaumont, Françoise Dumont, Joseph Brisson, Cécile Kenny, Berthe Blanchard, Simone Dupont, Jean Paquin, Irène Tessier, Bernadette Dauphinais, Marthe Lafleur, Eugène Choinière, Eva Delorme, Marcel Parisien.

Grades 9 à 12

Grade 9 — Prix: Henri Rougeau, Saint-Pierre-Jolys.

Grade 10 — Prix: Irène Heim, Ste-Anne-des-Chênes.

Grade 11 — Prix: Mélina Trottier, Couvent de Saint-Norbert.

Grade 12 — Prix: Antoinette Rondeau, Saint-Léon.

MENTION HONORABLE

Amyelle, Rose-Anna Payette, Rosa Pelletier, Isidore Bernier, Rose des Bois, Ubald Lavoie, Carillon, Monique Bohémier, Bernadette Bélanger, Cécile Préfontaine, Ida Gobeil, Horizon, Orise Lapointe, Fauvette, Modeste Violette, Lierre Canadien, Hirondelle Canadienne, Aurise Nault, Eveline Rougeau, Brise canadienne, Irène Gobeil, Marie Cadieux, Madeleine de Verchères, Aurélie Delisle, Angéline Beaumont, Feuille d'Erable, Gertrude de Montigny, Coeur Vaillant, Lux, Sylva Landry, Claire Perreault, Fleur d'histoire, Fleurs des Ondes, Aile Blanche, Tulipe, Perce-Neige, Lys-mia, Alma, Louisa Sabourin, Lionel Bohémier, Jane McAdams, Mimosa, Fauvette Printanière, Dollard des Ormeaux.

Autres compositions méritantes

Gaston Lebleu, Annette Larivière, Violette des Champs, Foch, Grand-père, Alouette, Mousse verte, Credo du Paysan, Givre canadien, Pinson, Fougère Canadienne, Adrienne Lacroix, Sylphe, Marcelle Dumoulin, Paul Carrier, Oeillet rose, Peau-Rouge, Stella, Rose du Matin.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

A tous mes petits-enfants — Encore un gros sacrifice pour mes petits amis et pour Mère-Grand...

Certaines raisons de santé m'obligent à supprimer le Courrier pendant quelques semaines. J'en suis désolée et compte sur votre tendresse indulgente, chers enfants, pour me pardonner cette déception. Dès la reprise du Courrier, j'espère vous retrouver tous au "Coin" où vous attend ma vieille amitié.

Aux petits-enfants dont les noms suivent: Irène Grouette, Sainte-Anne-des-Chênes; Pierre Péreux, Saint-Georges; Denise Ayotte, Letellier; Albert Vielfaure, La Broquerie; Roland Ritchot, John O'Meara, Frank Rogers, Alex. McDonald, Orphelinat Saint-Joseph, Winnipeg; Gérard Beauchemin, Ile de Chênes; Lucie Boulet et Marie Boulet, Dunrea; Gabrielle Hoyer, Sandilands; Cécile Lesage, Rose-Alma Grenier, Rose-Anna Payette, Gertrude Labossière, Marie-Anna Labossière, Irène Lussier, Emile Labossière, Emile Rondeau, Saint-Léon, je dis un fervent merci pour leurs lettres toutes chaudes d'affection et souhaite que le printemps — ce grand rénovateur — apporte à tous santé et sourires. Les gracieuses flatteries de mes petits amis de Saint-Léon, bien qu'elles donnent un rude assaut à ma modestie, me sont un précieux encouragement dont je les remercie. Continuez tous à bien étudier, chers petits-enfants. C'est du présent qu'est fait l'avenir, et le présent est à vous: façonnez-le, modelez-le de telle sorte que votre vie entière soit vraiment féconde et utile.

MERE-GRAND.

Comment les spécialistes d'enfants traitent la constipation

La constipation des bébés et des enfants est la cause de coliques, gonflements, maladies de la peau, etc. Elle affaiblit l'enfant tout comme les adultes, les rend maussades, fiévreux, irrités. N'employez pas pour eux des remèdes d'adultes, disent les spécialistes d'enfants. Quatre-vingt-dix pour cent parmi eux ne recommandent qu'une seule médecine pour constipation, rhumes et autres maladies d'enfants: Fletcher's Castoria. Des millions de mères ont prouvé son mérite en l'employant pendant trente ans. Castoria est un remède purement végétal, inoffensif, agréable au goût. Le Castoria authentique porte toujours la signature Fletcher. Evitez les contrefaçons.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Le portrait de grand'mère

Quoique bien petit, je peux vous dire quelque chose de ma grand-mère. Elle est bien bonne pour moi et je l'aime bien gros. Elle a les cheveux tout blancs et elle conte de belles histoires. Je la vois tous les dimanches en allant à la messe et elle me donne toujours de belles grosses pommes rouges, des biscuits ou du gâteau.

Enfin elle est si bonne et si belle que je voudrais toujours demeurer avec elle. Tous les jours je demande au petit Jésus de lui conserver sa belle santé.

Edouard LACROIX (6 ans).
Ile de Chênes (grade 1).

* * *

Ma grand'mère

Chère Mère-Grand,

Je ne peux pas en dire long. Je ne suis que dans le deuxième grade.

Je veux vous faire le portrait de ma grand'mère. Elle a des rides dans le visage. Ses cheveux sont blancs. Sa tête est penchée. Elle marche lentement, mais elle ne se sert pas de canne. Ses places favorites sont l'église et le cimetière.

Elle est capable de travailler encore. Elle fait le ménage dans la maison, et en été elle fait son jardin. Elle sème de bonnes choses comme des carottes, etc.

Oui, elle aime à nous conter des histoires que je trouve très belles. Je l'aime beaucoup et je suis fière de lui essuyer la vaisselle ou de lui aider de quelque manière.

Votre petite-fille,
Antoinette RICHARD.
Ecole Lorraine, Giroux (grade 2).

* * *

Mon grand-père

Mon grand-père maternel s'appelle Alfred Houde et demeure à Marquette, Manitoba. Il n'est pas plus grand qu'un de mes bons amis du Jardin de l'Enfance: Gérard Saint-Amant, bien qu'il soit âgé de 58 ans.

Sa figure est encore toute fraîche et dans sa belle chevelure noire commencent à poindre quelques cheveux blancs.

Il marche la tête droite et son regard est empreint d'une grande bonté. Son coeur est toujours prêt à me pardonner quand je lui joue des petits tours.

Grand-père marche lentement, sans avoir besoin de l'aide d'une canne, car il est encore très leste sur ses deux bonnes jambes.

Que de travaux il fait encore sur la ferme où il se dépense tout comme un jeune homme!

Au printemps, il aide à faire les semailles et la plantation des pommes de terre. En été, quand viennent les rudes travaux de la fenaison et de la moisson, grand-père n'est pas le dernier rendu aux champs. En hiver, il prête main-forte à ceux qui battent le grain et il bûche le bois le fend pour l'usage journalier.

Son plaisir est de se voir entouré de ses petits-enfants. Aussi, comme il ne reste qu'à dix milles de chez nous, nous allons le voir bien souvent. Alors, il nous conte de belles histoires qui nous amusent.

Tous les jours, je remercie le bon Dieu de m'avoir donné ce grand bienfait d'un si bon grand-père et je Lui demande de me le conserver encore bien longtemps pour le bonheur de toute ma famille.

Armand PICARD.
Jardin de l'Enfance Langevin, St-Boniface (grade 3).

* * *

Le portrait de grand'mère

Ma grand'mère a soixante-quatorze ans. N'est-ce pas qu'elle est vieille? Elle est toute ridée, mais elle est belle quand même avec ses petits yeux bruns très vifs, et ses cheveux blancs. Elle marche à pas lents. Ah! ses pauvres jambes ne sont pas vaillantes comme les miennes! En dépit de son grand âge, elle travaille, fait sa petite besogne. En été, elle a un petit jardin. Ses carottes sont plus sucrées que les nôtres. Pourquoi? Parce que c'est grand'mère qui les cultive.

Si vous la connaissiez, vous diriez: c'est une vraie fée que cette grand'mère. Elle est toujours prête à vous secourir, à vous consoler. Elle me gâte, me dorlote; elle a toujours des bonbons et des beignes en réserve pour sa petite Germaine. Vous pouvez vous imaginer combien je lui en fais des visites pour recevoir toutes ces gâteries!

Je ne suis pas égoïste pour grand-mère je lui rends bien des petits services le samedi. Je lui aide à faire son ménage et je fais ses petites courses au magasin. Quand vient le soir, elle me raconte de belles petites histoires: le petit Chaperon Rouge, le Chat botté. Elle me chante aussi de ces chansonnettes qui me font rire et lui rappellent son jeune âge. Elle chante comme un rossignol. Elle a encore une grande qualité, elle prie beaucoup; elle égrène son chapelet plusieurs fois par jour. J'imagine qu'elle prie pour tous ses petits-enfants et pour les paroissiens de M. le curé.

Germaine REBIFFE.
Ecole Saint-Benoit, Saint-Claude (grade 4).

Ma première visite chez le dentiste

La première fois que je me fis extraire une dent, je n'avais que sept ans.

Quand j'aperçus le dentiste, j'étais bien craintive, car il me paraissait très méchant. Aussi je ne voulais plus me la faire ôter, je croyais que cela me ferait mourir. Le médecin, habitué aux enfants, vit bien que j'avais peur, alors il se mit à me parler en me disant des choses drôles; mais rien ne me faisait rire. Il réussit enfin à me faire asseoir sur une grosse chaise et me dit: "Laisse-moi voir cette méchante dent qui te fait si mal." J'ouvre la bouche sans indiquer la dent; il me semblait qu'il devait la reconnaître tout de suite. "Sais-tu laquelle te fait mal?", me dit-il. Impatientée déjà par le mal, et énervée d'être là: "Mais c'est la plus longue, vous voyez bien." Il se mit à rire, disant: "Mais elles sont toutes égales, tes petites dents." J'étais encore plus étonnée, car je savais bien, moi, que lorsque je fermais la bouche, c'était toujours celle-là qui touchait aux autres et me faisait crier. Alors je la lui ai montrée, et avant que j'aie eu le temps de me refermer la bouche, elle était déjà partie!... Maintenant je n'ai plus peur des dentistes.

Yvonne TETRAULT.
Ecole N.-D. de l'Assomption, Transcona (grade 7).

Un conte par semaine

L'ENTORSE DE COLETTE

Colette a un devoir à faire. Mais elle a commencé un gilet pour sa poupée et désire le finir tout de suite pour juger de l'effet. Voici l'heure du dîner qui sonne. Elle a juste le temps de tirer la dernière maille de son tricot... mais le devoir n'est pas fait! Quel prétexte trouver? Hélas! Colette n'en est pas à son premier mensonge. Elle dira à sa mère qu'elle s'est donné une entorse en tombant sur le parquet de la bibliothèque... Voici sa mère. Bien vite, l'enfant prend une mine attristée...

— J'ai glissé en cherchant mon dictionnaire, dit-elle, je crois bien m'être démis la cheville!...

On envoie aussitôt chercher le médecin. Il examine le membre malade, fait la moue, pose un pansement, recommande l'immobilité absolue et le séjour au lit, dans le calme. Cela ne fait pas l'affaire de Colette qui a, justement, cette semaine, beaucoup de sorties en perspective. Une matinée ici, une sauterie ailleurs. Elle proteste...

— Oh! docteur, ce sera vite guéri, n'est-ce pas?

— Oh! mais non! ces entorses sont très minutieuses à soigner. Elles nécessitent des précautions infinies! Vous ne bougerez pas, d'un mois!

Colette est furieuse. Elle ne souffre pas du tout, puisque sa maladie est une feinte. Elle s'ennuie, trouve les heures interminables. Elle voudrait se lever et regrette son mensonge. Mais autour d'elle chacun respecte la consigne donnée... et l'oblige à demeurer étendue.

Une semaine s'écoule.

Le docteur vient chaque jour. Un matin, il s'approche du lit de Colette:

— Eh bien, comment va ce pied? Bien mieux?

— Docteur, je ne souffre presque plus! Je crois que je puis me lever!

— Vraiment? Laissez-moi regarder votre pansement.

Il se penche vers la malade... Puis il relève la tête, l'oeil brillant.

— Comment, fait-il... je vous croyais blessée à la cheville droite?

— Mais oui, docteur!

— Alors pourquoi votre bande est-elle enroulée autour de la jambe gauche? Ah! ah! conclut-il, en fronçant le sourcil, je vous y prends! Depuis la première minute j'ai vu que votre accident était insensé. Hier, je me suis amusé à changer votre pansement de pied. Vous ne vous en êtes pas aperçue!

Colette, confuse, baisse la tête.

Le docteur appelle la mère de la prétendue malade:

— Votre enfant est guérie, lui dit-il, le mal a disparu... Il était, d'ailleurs, sans gravité. Je vous laisse avec votre fille, elle vous expliquera...

Et, riant aux éclats, il s'éloigne.

Ne comprenant pas, la maman demande une explication à l'enfant. Colette éclate en sanglots et confesse son mensonge...

— Comment, fait la mère lorsque l'aveu est terminé, tu as pu jouer ainsi une aussi vilaine comédie! Tu as vu mon tourment, ma tristesse et celle de ton père, et tu n'as rien dit? Tu as commis plusieurs fautes graves: d'abord tu as été négligente et paresseuse en faisant passer le plaisir avant ton travail; ensuite, tu as menti; enfin, tu as manqué de coeur en t'obstinant dans ton mensonge malgré la peine que tu nous causais.

A ces mots la pauvre Colette comprit toute sa faute: elle fondit en larmes et demanda son pardon.

De ce jour elle perdit son affreuse habitude de mentir, et, d'elle-même, décida de renoncer à plusieurs parties de plaisir, dans les semaines qui suivirent, pour mieux soigner ses études.

Et, chaque fois qu'elle veut se donner quelque courage, elle pense à cette terrible histoire d'entorse et à sa confusion devant le médecin.



"N'Hésitez Pas, Essayez-Le"

"Votre Composé Végétal est un bon remède. Quiconque est en mauvaise santé ne devrait pas hésiter de l'essayer. Tout en prenant le Composé Végétal, j'essayai l'échantillon de Pilules pour le Foie inclus dans le paquet. J'en ai pris tous les soirs, depuis, et ma santé s'améliore. Je suis si reconnaissante du bien que j'en ai retiré que je le dis à plusieurs femmes."—

Mme. G. W. Posliff, 263 rue Huron, Stratford, Ont.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., E.-U.A., et Cobourg, Ont., Canada

SAVEZ-VOUS?

Qui a inventé les dominos?

Les dominos ont été (sans doute) inventés par les Pères des premières communautés religieuses. C'était en effet leur jeu favori dans les couvents. Lorsqu'un joueur gagnait la partie, il poussait une exclamation de joie et disait "Benedicamus Domino", ce qui signifie "Bénissons le Seigneur!" Par abréviation, le dernier mot "Domino" est resté pour désigner le jeu lui-même et les pions.

* * *

Ce qu'il y a au centre de la terre?

Du feu, mes chers petits amis; une masse énorme en fusion et qui, lorsqu'elle arrive à crever la mince carapace terrestre, produit les éruptions volcaniques.

VARIETES

L'art d'écrire en français...

Quand vous écrivez en français il est très important de bien choisir l'ordre des phrases, et aussi de ne pas omettre la ponctuation. N'imitez pas le style de l'annonce suivante, publiée récemment par un journal: "Piano à vendre par une dame partant en voyage dans une caisse capitonnée avec des pieds sculptés".

Une petite fille coquette...

Une vieille dame, trouvant la petite Suzanne occupée à se coiffer élégamment devant un miroir, lui dit:

— C'est trop de coquetterie, Suzon. Si le bon Dieu avait voulu que tu aies des cheveux bouclés, il aurait fait les boucles lui-même.

— Je sais bien, dit la petite fille. Quand j'étais toute petite il bouclait mes cheveux. Mais maintenant il pense que je suis assez grande pour me coiffer moi-même.

Sur le bout des doigts

Par une journée de forte gelée un professeur demandait à un petit élève qui, à cause d'un chauffage insuffisant, faisait une petite grimace:

— Voyons, comment traduit-on "froid" en anglais?

L'enfant prit un air encore plus malheureux et répondit:

— Je ne peux plus me rappeler, Monsieur, et cependant j'ai le mot au bout des doigts.

Le professeur interpelle l'élève Albert:

— Albert, vous bavardez, mon ami.

— Oh! non, M'sieu, je causais seulement...

— Ah! parfait! Eh bien, moi, je ne vous donne pas de punition, je vous donne seulement un devoir supplémentaire.

Souffrait de douleurs rhumatismales dans le côté, le dos, les bras

Une dame de Goderich raconte sa douloureuse expérience

Goderich, Ont., 17 mars 1930. — De son domicile sur la rue Bennett, Mme Levery nous écrit les merveilleux résultats obtenus par **Nerviline**. Elle souffrait de douleurs lancinantes dans le côté, le dos, les bras. Ces douleurs musculaires causaient une vraie détresse. Les remèdes ordinaires échouèrent. Alors on se servit de **Nerviline**. Il pénétra rapidement. Son influence curative apporta promptement aise et confort. Toute douleur disparut — la guérison fut complète. Cela prouve combien **Nerviline** est un liniment puissant. Chaque goutte pénètre les tissus et les douleurs rhumatismales disparaissent. Achetez-en une grosse bouteille de 35 sous aujourd'hui. 9

Autour de la Ferme

Seconde recette

Pour faire suite à ce que nous écrivions, il y a deux semaines, sur une recette de succès, nous croyons utile d'en faire connaître une autre trouvée à la même page du "Country Guide" de février dernier.

Cette année, nombre de nos fermiers manquent de fourrage; ils vont chercher la paille à quinze et vingt milles, épuisent leurs chevaux, diminuent leur tas d'avoine et, par-dessus le marché, payent trois piastres la charge de paille.

C'est le prix de l'imprévoyance; il est chaud, il faut l'avouer.

Un M. Hagerty, un autre cultivateur de l'Alberta, et parmi les plus prospères, dit que pour lui, être à court de fourrage est chose inconnue. Quand nous avons visité sa ferme, dit le rédacteur du "Guide", il nous a montré des meules de foin qui étaient en réserve depuis sept ans. En voilà un qui n'aime pas aller se promener à quinze milles pour y chercher de la paille!

Il serait si facile à tous les cultivateurs d'avoir tout le temps une réserve d'une cinquantaine de tonnes de trèfle d'odeur. Cela voudrait dire plus de blé dans les champs, moins de fatigue pour les hommes et les chevaux, plus d'avoine ménagée et une économie de trois piastres par charge de paille, sans mentionner la belle quantité de lait en plus, si celui qui a du trèfle d'odeur a aussi des vaches pour le manger.

Le même M. Hagerty garde aussi des cochons, comme son confrère M. Eubank, et comme lui s'en trouve très bien.

Nous entendions dire, il y a quelques années, par l'un des cultivateurs qui ont le mieux réussi sur la montagne de Pembina: "Moi, j'ai toujours gardé des cochons et j'en ai fait pas mal d'argent. Mon expérience avec tous les abris à leur donner m'a amené à la conclusion que le meilleur hivernement se fait sous une meule de paille."

C'est aussi l'expérience de M. Hagerty. Il garde des cochons, en attend deux portées par année et les laisse hiverner sous un tas de paille. En été quelques perches couvertes d'une épaisse couche de paille font un abri idéal pour les cochons. Abri couvert de paille en été, tas de paille en hiver, voilà qui est sanitaire et économique.

M. Hagerty dit que ses truies qui hivernent dans le tas de paille donnent des petits au mois de janvier. Il y a bien quelques éclopés à travers les portées — c'est inévitable — mais, somme toute, dit-il, le procédé, avec ses accidents, a l'avantage sur les autres modes de garder les cochons. Au mois de juillet de l'an dernier, il a vendu ses cochons venus au monde en janvier, et ces bêtes lui ont aidé à vendre bon prix du blé gelé qui, sans elles, eût dû être sacrifié à vil prix.

La question du blé occupe tout le monde et donne de graves soucis. Le prix remontera-t-il? Ne remontera-t-il pas? Puis, quelle chance aurons-nous de vendre la récolte qui s'en vient, quand une grande partie de celle de l'an dernier est encore en grenier? Questions angoissantes. Oui, mais pour ceux-là seuls qui s'acharnent à la fausse pratique de ne semer que du blé.

Le temps n'est-il pas venu de changer le fusil d'épaule?

CULTIVATEUR.

NOUVELLES AGRICOLES

Recherches sur les maladies des animaux

L'établissement d'un nouvel institut de recherches sur les maladies des animaux est une des mesures importantes que le Ministère de l'agriculture d'Ottawa a prises pour combattre et extirper les maladies des animaux. Situé à courte distance de la ville d'Ottawa, muni d'un matériel tout à fait moderne et d'excellents moyens pour les travaux de recherche, cet institut fournit une base et un centre d'attaque continus et intensifs sur les problèmes des maladies des animaux.

Il est admis que les problèmes de la santé et des maladies sont plus ou moins reliés dans toutes les catégories de bétail, de volailles ainsi que dans les animaux à fourrure; dans certains cas, le rapport qui existe est très intime. De même, quelle que soit l'espèce d'animaux intéressés, ces problèmes, au point de vue des recherches, rentrent dans le domaine de la pathologie comparative. L'institut de recherches est organisé pour étudier les maladies et les conditions anormales qui sont communes à bien des espèces différentes d'animaux et d'oiseaux, et pour se renseigner sur la façon dont les infections, virus et parasites, peuvent être transmis d'une espèce à l'autre ou d'un animal à l'homme, et des oiseaux et des volailles aux animaux.

L'hon. Dr W.-R. Motherwell, le ministre de l'Agriculture, dit dans son rapport pour l'année dernière que des progrès satisfaisants ont été faits dans un certain nombre de recherches relatives à certaines questions comme la tuberculose, l'avortement épizootique des bovins, la rage, la diarrhée blanche bacillaire des volailles, les parasites des volailles et d'autres problèmes.

L'agriculture et l'écran

Le Cercle Langevin de Sainte-Anne a fait l'essai d'un nouveau genre de propagande agricole. Le succès a été complet. Voici:

Le Département de l'Agriculture distribue à qui en fait la demande des séries de verres que l'on projette sur l'écran. Ces séries touchent les sujets les plus variés: la maison du cultivateur, la culture des céréales l'élevage, etc., tout ce qui peut intéresser le fermier. Les séries sont expliquées dans des feuillets que le Département fournit gratuitement.

Cette expérience serait à tenter ailleurs par nos autres cercles. Ceux qui désireraient plus de renseignements pourraient s'adresser au R. P. Fiset, C.SS.R., ou à M. Emile Desorcy, président du Cercle Langevin.

Géologie et minéraux industriels du Canada

La Commission géologique du ministère fédéral des Mines vient de publier la traduction française d'une nouvelle édition de l'ouvrage du Dr G.-A. Young sur la Géologie et les Minéraux industriels du Canada. Bien que l'auteur n'ait d'autre prétention que celle de faire servir son travail comme une introduction à l'étude plus intensive de la géologie et des richesses minérales du pays, le lecteur sera en même temps émerveillé de la grande quantité de renseignements détaillés qu'il a su condenser dans environ 300 pages in-octavo.

On peut se procurer un exemplaire de cet ouvrage en s'adressant au Chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, à Ottawa.

Députés du Manitoba en visite à Montréal

Montréal. — Un groupe de députés libéraux-progressistes du Manitoba aux Communes a été l'hôte du Club de Réforme. Venant pour la plupart de la vieille province de Québec, les députés ont déclaré en conserver le meilleur souvenir, ajoutant que s'il y a divergences d'opinions entre les provinces des prairies et les provinces industrielles du centre du Canada, elles peuvent disparaître grâce à des relations plus suivies, plus étroites entre ses représentants.

Faisaient partie du groupe: MM. J.-L. Brown, J.-E. Glen, A.-L. Beaubien H.-A. McPherson, L.-P. Bancroft, W.-J. Ward, Robert Milne.

Plusieurs discours furent prononcés, entre autres par M. A.-L. Beaubien, député de Provencher, qui parla en français. Parti de la province de Québec en 1882, il est toujours heureux d'y revenir et déplore que des occasions semblables ne se présentent pas assez souvent. L'Ouest, dit-il, a les yeux constamment tournés vers le vieux Québec qu'il connaît par ses représentants et les journaux qui pénètrent dans toutes les familles. Les députés de l'Ouest, d'autre part, ont toujours constaté que les représentants de la province de Québec font preuve d'un esprit large.

Les pertes du Canada dues à l'émigration

Toronto. — L'hon. sénateur Charles-P. Beaubien, de Montréal, a prononcé un discours devant le "Toronto Board of Trade Club". Il a dit: "La qualité doit passer devant la quantité, tous les jours. Ne vous hâtez pas de vanter la population que vous avez. Conservez la population que vous avez et faites en sorte que la prochaine génération ait les mêmes idéals que nous avons eus dans le passé". Quant à l'exode des Canadiens aux Etats-Unis, le sénateur Beaubien a déclaré qu'il avait graduellement commencé à diminuer, depuis 1924, mais qu'il avait commencé à augmenter encore, depuis juillet 1929. Il a affirmé que le Canada avait perdu, pendant cette période, 64,000 citoyens qui sont allés aux Etats-Unis. Depuis cinq ans, 418,000 Canadiens ont traversé la frontière.

Le sénateur Beaubien a ajouté qu'il avait obtenu ces statistiques au département de l'immigration, à Washington. Il a recommandé l'établissement d'un service, au Canada, pour calculer les pertes canadiennes au profit des Etats-Unis.

La "Ruche Ecolière"

Le numéro du 15 mars de la "Ruche Ecolière" vient de sortir. On y trouve "L'Hôte à Valiquet" (légende de la rivière des Prairies), "La croix mystérieuse", légende qui a remporté la médaille d'or au dernier concours de français. "Le petit chaperon rouge" (illustré d'une superbe gravure en couleurs). "Le vaisseau fantôme" (légende arabe), "Hommage involontaire" (épisode des missions de l'Ouest américain), et nouveau chapitre des Chercheurs d'or (roman canadien). Avec cela, les rubriques ordinaires: page des Avant-Gardes de l'A. C. J. C. Histoire de la race française aux Etats-Unis; une fable de La Fontaine illustrée, en deux couleurs; une gracieuse chansonnette: "Il pleut bergère"; le courrier de Reine-Abeille, la page des jeux d'esprit et la page des concours. En tout, 32 pages, illustrées à foison.

La "Ruche Ecolière" paraît le 1er et le 15 de chaque mois. Abonnement: $1.00 par année. Envoyez cinq sous en timbres-poste, pour avoir un numéro spécimen.

Adressez à 36, ave. Sterling, Montréal.

Il se nomme Gilbert et il a 5 ans.

Sa maman lui apprend à lire — ou plutôt à distinguer les lettres, car il ne les connaît pas encore.

— Tiens, dit-elle, cherche-moi tous les O que tu pourras trouver dans cette page...

— Et Gilbert sagement commence:

— En voilà un, pis encore un, pis encore un, pis encore un autre...

Et avisant un C:

— Pis encore un autre, mais cassé.

Les Poudres à Vers de Miller, dont la demande est universelle, sont en vente chez tous les droguistes et dans toutes les pharmacies à un prix très bas. Elles sont un remède efficace pour toutes les maladies causées par les vers, elles aident à l'extirpation des vers, et elles diminuent les souffrances causées par les vers. Beaucoup de mères se réjouissent du soulagement que procurent à leurs enfants ces poudres si efficaces.

HERNIE N'EST PAS DECHIRURE

Pas de rupture à guérir

La hernie n'est pas une déchirure mais purement une faiblesse musculaire dans la paroi abdominale. Des bandages ne font que comprimer les muscles affectés sans les fortifier — au contraire, la pression du coussinet du bandage ordinaire augmente bien souvent cette faiblesse en tendant à arrêter la circulation du sang. Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART sont entièrement différents — étant applicateurs mécano-chimiques — faits expressément auto-adhésifs pour maintenir le tonique des muscles appelé "PLAPAO" continuellement appliqué sur les parties affectées et pour réduire au minimum tout danger de glissement et de friction douloureuse. Le tissu adhésif est doux comme du velours et se fixe au corps sans courroies ni boucles ni ressorts. Ils sont faciles à appliquer — commodes — peu coûteux. Détenteurs Médaille d'Or, Rome, Grand Prix, Paris. Mention Honorable, Exposition du Panama-Pacifique, San Francisco, etc. — Depuis bientôt un quart de siècle des masses de témoignages légalisés nous parvenant de bien des pays en attestent le succès — obtenu sans interruption de travail. L'absorption épidermique de Plapao utilisant la thérapie mécano-chimique tend vers un procédé de guérison naturel après quoi plus n'est besoin de porter un bandage.

Cessez de gaspiller votre temps et votre argent pour des appareils démodés. Apprenez à fermer l'ouverture herniaire selon l'intention de la nature afin que la hernie ne puisse pas descendre. N'envoyez pas d'argent — simplement le coupon d'Essai ci-dessous. Pour votre propre bien, écrivez aujourd'hui — demain, ce sera peut-être trop tard.

COUPON D'ESSAI GRATIS

PLAPAO LABORATORIES, Inc., 2347 Stuart Bldg., St-Louis, Mo., U.S.A.

Envoyez-moi un Essai Gratis de 10 jours du facteur curatif Plapao et le livre illustré sur la hernie. Pas de déboursé pour cela, ni maintenant ni plus tard.

Nom ......

Adresse ......

Recommandée et vendue par la meilleure classe de marchands - - - - -

Robin Hood FLOUR

Garantie positive de REMISE D'ARGENT dans chaque sac

ROBIN HOOD FLOUR — ROBIN HOOD MILLS LIMITED

Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valuables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Délivré libre de tous droits au Canada.

STANDARD FORMALDEHYDE

TUE LA NIELLE 100% EFFECTIVE SAUVE LE GRAIN



Votre marchand a maintenant son stock de saison!

Avez-vous Commandé le Vôtre?

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87	$4.86½
Franc français	3.93	3.93
Belga belge	14.04	13.9
Franc suisse	19.50	19.3
Lire italienne	5.26	19.3
Couronne suédoise	27.04	26.8
Cour. norvégienne	26.95	26.8
Couronne danoise	26.96	26.8
Mark allemand	24.03	23.8
Cour. hollandaise	40.37	40.2

LE MARCHE

18 MARS 1930

Bouvillons—	
Excellents	$9.75—$10.00
Bons	$8.50—$9.50
Moyens	$8.00—$8.25
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$9.25—$9.50
Assez bonnes	$7.50—$9.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.25—$7.50
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Pour conserves	$3.75—$4.50
Taureaux—	
De choix	$5.25—$6.00
Ordinaires	$4.50—$5.00
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$6.50—$7.00
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$8.00—$8.50
Bonnes	$5.50—$6.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$15.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$5.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$10.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix, prime de $1 par tête	
Bacon	$11.25
De boucherie	$11.90
Lourds	$10.25
Très lourds	$9.25—$9.75
Légers et d'engrais	$9.50—$11.50
Inférieurs	$7.00—$8.00
Truies No 1	$8.75—$9.25
Truies No 2	$8.00—$8.25
Verrats	$5.00—$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .36½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .23
Seconds	$ .20
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.20
2 sacs de 49 livres	$4.25
4 sacs de 24 livres	$4.30
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.50
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00—$18.00
Mil. No 2	$15.00—$17.00

DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES — BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM — 4087 THE PR...

Pendant plus d'un tiers de siècle, les Pilules Dodd pour les rognons ont été le remède reconnu pour maux de dos, rhumatisme, troubles de la vessie et les nombreuses autres maladies causées par des rognons défectueux. En vente chez tous les marchands à 50 sous la boîte, 6 boîtes pour $2.50 ou à la Dodds Medicine Co. Ltd., Toronto 2, Ont., sur réception du prix

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 17 mars 1930

Grains	Mardi 11 mar.	Merc. 12 mar.	Jeudi 13 mar.	Vendi 14 mar.	Samedi 15 mar.	Lundi 17 mar.
Blé No 1 Nord	1.02¾	1.01⅝	1.00⅞	1.01	1.02⅜	1.04¼
2 Nord	.99¾	.98⅜	.97⅞	.98	.99⅜	1.01¼
3 Nord	.95⅝	.94⅜	.93⅝	.93⅜	.95⅛	.97¼
Avoine 2 CW	.53½	.50½	.49½	.50⅜	.51⅞	.52⅞
3 CW	.44⅝	.41¾	.40¾	.42	.43⅜	.44⅜
Orge 3 CW	.46½	.44	.42⅝	.42⅜	.43⅜	.44½
4 CW	.41½	.39	.37⅞	.37⅝	.38⅜	.38
Lin 1 NW	2.32½	2.33	2.33½	2.33½	2.36	2.42½
2 CW	2.28½	2.29	2.29½	2.29½	2.32	2.38½
Seigle 2 CW	.54	.54	.53⅛	.53⅛	.54⅞	.56½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.03⅛	1.02⅜	1.01⅝	1.01⅝	1.02⅞	1.04⅝
Avoine 2 CW	.48	.45¼	.44¼	.45⅛	.46⅜	.47⅝
Orge 3 CW	.46¾	.44½	.42⅞	.42⅞	.44¼	.45¼
Lin 1 NW	2.33	2.33½	2.34	2.34	2.36½	2.43
Seigle 2 CW	.54¼	.54¼	.53⅜	.53⅜	.55⅜	.57
Options						
Blé Mai	1.05⅜	1.04⅜	1.03⅜	1.03⅜	1.04⅞	1.06⅝
Juillet	1.07⅜	1.06¼	1.05⅜	1.05¼	1.06⅞	1.08⅝
Octobre	1.08¼	1.07⅜	1.06½	1.06⅝	1.08	1.09⅝
Avoine Mai	.50	.47	.46	.45⅞	.48⅛	.49⅛
Juillet	.50⅛	.47¾	.46½	.47⅜	.48⅞	.49½
Octobre	.47⅛	.47¼	.46	.47⅞	.47⅝	.47⅞
Orge Mai	.48¾	.46¼	.44⅝	.44⅝	.46	.46½
Juillet	.51¼	.48¼	.46⅞	.47	.48⅛	.48⅞
Octobre	.54½	.51⅝	.50⅞	.50⅜	.51⅝	.52½
Lin Mai	2.36½	2.36	2.36½	2.36½	2.39	2.45½
Juillet	2.37¼	2.36	2.36	2.36½	2.39½	2.45½
Seigle Mai	.56¼	.56¼	.55⅜	.55⅜	.57⅛	.58⅞
Juillet	.59¼	.58⅞	.58¼	.58⅛	.59¾	.61½
Octobre	.62¾	.62	.61⅝	.61½	.63	.64⅛

Téléphone 89 987
LA CIE PARENT LIMITEE
COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE
Licenciée et garantie
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
187—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX — WINNIPEG, MAN.

LEON-P. MORISSET Téléphone 82 072 — Téléphone 83 753 — A.-J. GAILLARD Téléphone 86 372
THE FOSTER GRAIN CO. LIMITED — COURTIERS EN GRAINS
668, AVE. TACHE, SAINT-BONIFACE
Nous sollicitons votre clientèle et nous pouvons vous assurer, pour vos commandes, un service prompt et attentif sur les marchés de Winnipeg et des Etats-Unis
Membre du Winnipeg Grain Exchange — Reliée par fil direct à la maison Lamson Bros. & Co., Chicago

Téléphone 23 297
EUG.-J. DUFRESNE
Représentant
LA CIE NORTH WEST COMMISSION LIMITEE
GRAINS ET OPTIONS
103-109, GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG, MAN.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Vendredi dernier, M. et Mme Franc Hudrick présentaient au baptême un garçon, baptisé sous les noms de Joseph-Franc. M. et Mme Octave Landry lui tenaient lieu de parrain et marraine.

• • •

Une voix éloignée de l'Alberta nous annonce le mariage d'Olivier Désorcy, enfant de la paroisse, avec une demoiselle Dubé. M. O. Désorcy demeure à Drumheller depuis quelques années.

• • •

D'autres enfants de la paroisse eurent la même bonne idée dans la dernière semaine de février. C'est ainsi que Reine, fille de Victor Dufresne, unissait sa destinée à Azarie Lavoie, de Saint-Boniface, et John Grossman allait choisir à Saint-Boniface la compagne de sa vie dans la personne de Jeanne Pelletier.

A tous nous présentons nos hommages et nos voeux de bonheur, prospérité et longue vie.

• • •

M. François Mondor, notre creuseur de puits est à l'oeuvre au presbytère, en devoir de creuser un puits artésien. Depuis bientôt 50 ans que la paroisse existe il n'y a pas encore de puits au presbytère. Qui eût cru que l'esprit de sobriété et de tempérance fût poussé si loin par MM. les curés de Lorette?

SAINT-NORBERT

Dimanche soir, 23 mars, les Dames de Sainte-Anne donneront une partie de cartes dont les recettes doivent servir à se procurer certains objets indispnsables pour compléter l'ameublement du soubassement de l'église. Tous les amis de la paroisse sont cordialement invités.

• • •

Le lundi 31 mars, à 8 h. 30, aura lieu le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Philéas Cloutier, frère de notre dévoué curé.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultat de la dictée française du 14 mars

Grade XI: Henriette Delorme, Françoise Guyot.

Grade X: Cécile Bonin, Marie Gamache.

Grade IX: Béatrice Proulx, Antoinette Houde.

Grade VIII: Chas-Ed. Gosselin, Antonio Vermette.

Grade VII: Eugénie Montsion, Noël Delveaux.

Grade VI: Léon Tardif, Cécile Guyot.

Grade V: Victor Lagassé, Priscilla Montsion.

Grade IV: (a) Jean Molgat, Laurent Garand; (b) Marguerite Nault, Cécile Valcourt.

Grade III: Claire Gosselin, Irène Labaie.

Grade II: Blandine Gosselin, Jeanne Gadal.

SAINT-VITAL

Cette année l'hiver a été d'une gaieté exceptionnelle, grâce à l'activité du "Club des Trois Schellings". Le carême a mis fin aux samedis brillants que les membres ont vécus si paisiblement ensemble pendant les trois derniers mois.

Nous nous demandons de quoi les commères vont nourrir leurs cancans erronés, maintenant que les réunions du cercle sont finies. Ceux qui seront piqués de curiosité au sujet de notre futur programme sont priés de se renseigner auprès du secrétaire.

N.-D. DE LOURDES

Pour nos Soeurs

Notre appel a été entendu, et dimanche dernier, une assistance consolante fit honneur à notre séance de cinéma. Sans être à la hauteur de "La Soeur Grise", "La Forêt sur la Colline" a des images ravissantes; tant il est vrai que nul studio, si luxueux soit-il, n'a des beautés égales à celles de la nature, qui sortent des mains de Dieu. Faut-l redire, pour la centième fois, que l'intérêt d'une pièce s'accommode toujours d'une parfaite moralité?

La somme de $117, fruit de la soirée, a été remise à nos Religieuses déduction faite des frais généraux. Merci en leur nom... et au nôtre.

Cinquième partie de cartes

C'est pour dimanche prochain, 23 mars. Nous serons, depuis deux jours, entrés dans le printemps; nul doute que l'enthousiasme n'en reçoive un supplément de chaleur. D'autant que la Commission, sous la direction ardente de Charles Augert, entend ne pas se laisser battre. La chose sera difficile, après les exploits de l'autre jour. Mais sait-on jamais ce que réservent le zèle et l'amour de la paroisse?

Pour la dernière fois, Rin-Tin-Tin nous prêtera son obligeant concours. "La Rivière Glacée" est, nous a-t-on dit, un film émouvant; nous prions nos lecteurs de ne pas nous croire sur parole mais de venir s'assurer par eux-mêmes. Et comme le témoignage d'un seul est irrévocable devant la Loi, que chacun amène un ou plusieurs compagnons pour l'épauler.

Nous réservons pour la dernière Partie de Cartes un film désopilant — parfaitement moral d'ailleurs — dont nous communiquerons le titre en temps et lieu.

Encore le feu

Le matin du 12 mars, vers 6 heures, le feu prenait subitement à la cour à bois de Gustave Vigier. Le vent soufflait du sud-ouest; il eut vite fait d'entrainer les flammes, du sud — où elles avaient pris naissance — au milieu de ce long immeuble. Grave danger pour le village entier. Heureusement, le vent tourna subitement au nord-ouest et s'y maintint toute la journée. On put dès lors limiter les dégâts, grâce à une coupure dans le bâtiment. Et tous les efforts convergèrent vers la protection des maisons avoisinantes. On y parvint, non sans peine. Mais il fallut du temps, et une surveillance infatigable. A 9 heures, on pouvait se croire maître du feu. On monta néanmoins la garde quelque temps encore, malgré un vent violent et le froid sans cesse croissant. A 2 heures de l'après-midi tout était terminé... nous voulons dire: consumé. Dégâts matériels assez considérables, heureusement couverts par une assurance.

Bienvenue

Bienvenue à MM. Robert Joberty et sa dame, Joseph Jamault, Henri Davy, Roméo Lafrenière, rentrés de Californie le 11 de ce mois. Que n'ont-ils apporté, dans les plis de leur manteau, un rayon de ce chaud soleil dont ils ont joui dans ce ravissant pays!

SAINT-PIERRE

Funérailles

Le jeudi 6 mars, à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, expirait Mme Charles Hébert, née Donalda L'Heureux, personne bien connue et estimée de notre paroisse. Elle nous quittait le 27 février pour aller subir une grande opération. Son courage et sa confiance avaient laissé une lueur d'espoir de guérison pendant quelques jours mais l'art médical épuisa ses ressources et il ne restait à la mourante qu'à se bien préparer à la mort; elle employa ses derniers jours à cette fin.

La dépouille arriva à la gare de Carey vendredi soir; un grand nombre de parents et d'amis l'escortèrent à sa résidence.

Les funérailles eurent lieu le lundi 10 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de Saint-Pierre et des paroisses environnantes qui étaient venus témoigner leur estime pour celle qu'ils pleuraient. Le service fut chanté par M. le curé Sabourin, ayant comme diacre M. le curé Macaire, de Saint-Malo, et comme sous-diacre le R. P. Valois, de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

Le chant fut exécuté par la chorale de Saint-Pierre, assistée du R. P. Lesage, directeur de la Maison Saint-Joseph, et du choeur de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, à laquelle la défunte appartenait.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le deuil était conduit par son beau-frère, M. Georges Renuart. Les porteurs étaient MM. Amédée et Georges Préfontaine, Joseph et Henri Hébert, A.-E. Turenne et J.-A. Couture.

La défunte était âgée de 47 ans et 8 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et deux fils, Lucien et Emile, tous deux de Saint-Pierre.

Les qualités aimables de la défunte font qu'elle emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu. La grande assistance à ses funérailles aussi bien qu'à sa résidence pendant que le corps y fut exposé, sont des preuves évidentes de l'affection et de l'estime que tous lui portaient.

Nos profondes sympathies à l'époux et à la famille dans cette perte douloureuse.

• • •

Les familles Hébert et L'Heureux offrent leurs remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans l'épreuve cruelle qui les a frappées.

LA SALLE

La divine moissonneuse est venue visiter l'un des nôtres en la personne de Mme Joseph Cormier, née Ernestine Pelletier, décédée mardi matin à l'hôpital de Saint-Boniface.

Après de longues années de souffrances, elle vit venir la mort avec le calme et la résignation d'une âme vraiment chrétienne. Elle s'abandonnait entièrement à la volonté de Dieu en montrant une grande patience et un grand courage à supporter ses souffrances.

Les funérailles eurent lieu vendredi matin au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Mireault, curé de la paroisse.

La défunte laisse deux garçons: Edouard et Henri; six filles: Mme Pierre Simard (Yvonne), Mme J.-B. Simard (Blanche), de La Broquerie, Mme Arthur Gervais (Aurore), de Saint-Eustache, Anne-Marie, Antoinette et Eva, toutes deux actuellement en France, faisant leur noviciat chez les Filles de la Croix.

• • •

La famille Cormier remercie tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie dans ce deuil, soit par leur présence aux funérailles, bouquets spirituels ou par lettres de sympathies.

GATEAU DES ANGES A LA HAUTEUR DE SON NOM

½ tasse de beurre, 2 tasses de sucre blanc, 1 tasse de lait, 2 tasses de farine "Purity", 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1 tasse de cornstarch, le blanc de 7 oeufs, 1 cuillerée à thé de vanille.

Défaire beurre et sucre en crème, ajouter lait, farine tamisée avec poudre à pâte, cornstarch, vanille et finalement les blancs d'oeufs bien battus. Cuire une heure dans four modéré, 250o. Vous n'avez pas besoin d'autant de "Purity" que de farine ordinaire ou de farine de blé douce — parce qu'elle provient de blé dur de printemps choisi.



PURITY FLOUR

Envoyez 30 sous pour notre Livre de 700 recettes

Western Canada Flour Mills Co. Limited Winnipeg - Calgary 19

Les Gaz dans l'estomac affectent le coeur

Des milliers de cas de syncope sont attribuables à une indigestion aiguë, écrit un auteur de médecine

La manifestation de la pression des gaz, provenant d'un estomac aigre, acide, dérangé, n'est pas seulement nauséabonde et des plus désagréables: mais elle peut encore, un bon jour, être fatale.

Lorsque, après vos repas, vous éprouvez une sensation de ballonnement, de gonflement ou de pression intérieure, quand votre respiration manque et que vous éprouvez des douleurs dans la région du coeur, vous pouvez être assuré qu'il y a, dans votre estomac, de l'acidité qui produit des GAZ, lesquels soulèvent et compriment votre coeur. C'est ce qui explique votre manque de respiration et vos douleurs aiguës et lancinantes.

Que vous soyez jeune ou âgé, la présence de gaz dans votre estomac est un cas sérieux auquel il faut, sans tarder, prêter une vive attention.

Pour chasser les gaz rapidement, pour nettoyer et adoucir l'estomac et y neutraliser l'effet de l'acidité — rien ne vaut l'usage quotidien, ou "selon le besoin", de la Magnésie Bisuratée ordinaire. Elle procure un soulagement presque instantané.

Tous les bons pharmaciens peuvent vous fournir, à très bon marché, de la Magnésie Bisuratée en poudre ou en pastilles — mais assurez-vous bien que vous obtenez de la Magnésie BISURATEE — recommandée par tous les Médecins et les Pharmaciens du monde entier depuis plus de 13 ans.

Assemblée annuelle du Conseil général de l'Union Nationale Métisse St-Joseph

Cette assemblée s'est tenue le 9 mars 1930, à l'hôtel de ville de Saint-Boniface.

En l'absence du secrétaire, M. Bernard Goulet, M. Guillaume Charette agit comme secrétaire.

M. le président S.-A. Nault souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général présents et aux délégués venus des différents endroits de la province, puis il fait un résumé complet du travail accompli pendant l'année. Parmi les points traités par M. le président, il faut noter surtout; 1o, L'état financier de l'Union Nationale; 2o, La question historique telle qu'elle est actuellement; 3o, Nos relations avec nos frères de la Saskatchewan; 4o, La formation du Conseil interprovincial; 5o, Le pèlerinage au tombeau de Riel; 6o, Le banquet du 25 janvier; 7o, L'incorporation légale de l'Union Nationale; 8o, L'élection des officiers pour l'année courante.

Au sujet de l'état financier du Conseil général, M. Charette fait remarquer que l'Union de Saint-Vital a été seule depuis quelques années à supporter toutes les dépenses nécessitées par les différentes oeuvres de l'Union Nationale.

M. C. Teillet est ensuite invité par M. le président à dire quelques mots. M. Teillet regrette de voir notre histoire attendre encore sa touche finale à cause de la mort de M. de Trémaudan. Il prie son auditoire de prendre patience. D'autres achèveront les deux chapitres qui restent à finir et le livre sera bientôt prêt pour la publication.

M. Teillet passe ensuite au voyage de la délégation à Batoche, l'été dernier. Il nous fait part d'une partie de la correspondance qu'il a établie avec nos compatriotes de là-bas et qui montre comment leur situation s'est beaucoup améliorée.

Parlant de la suggestion de M. Nault d'étudier un programme de célébration du jubilé de la province, l'été prochain, M. Teillet croit que nous ne devons pas arrêter de plan avant d'avoir la certitude qu'on ne nous accordera pas un rôle de chien battu, comme c'est l'habitude de faire avec les Métis. Il se demande si l'opinion publique, empoisonnée depuis longtemps par une histoire mensongère, est suffisamment préparée pour respecter les personnes de ceux qui représenteront les figures héroïques de Riel, Lépine, Nault, Goulet et de la Gimaudière.

M. Dieudonné Delorme dit que le temps est venu de mettre en pratique l'idée du Conseil interprovincial des Unions Métisses du Nord-Ouest, d'organiser tous les groupes métis pour assurer leur survivance française et catholique.

M. Roger Goulet approuve M. Delorme. Il dit que les Métis ont été les pionniers de la civilisation dans l'Ouest et qu'ils se doivent d'être les premiers dans l'idée et dans le travail d'une fédération nationale et religieuse.

M. Goulet voulait d'abord ne nous dire que quelques mots tout simplement. L'assemblée veut qu'il continue et il finit par nous faire un joli petit discours qui fait sentir la jeunesse persistante de sa vigueur oratoire. Il fait remarquer avec plaisir que la "Northwest Review" a reçu nos articles avec beaucoup d'empressement et avec beaucoup de sympathie. Il explique que l'opuscule historique de M. Charette a été écrit pour atteindre l'opinion anglaise et que c'est pour cette raison qu'il est en anglais.

En terminant, M. Goulet profite de son tour à parler pour soumettre le modèle des nouvelles bannières et des nouvelles écharpes que Mmes Goulet et Charette ont choisi pour la Société.

M. le président remercie chacun des orateurs qui viennent de parler et demande à l'assemblée de procéder à l'étude des différentes résolutions qui doivent être soumises.

Nous prions le lecteur de nous faire passer sous silence les détails des délibérations qui ont précédé chacune des résolutions dont voici les plus importantes:

M. Alex. Nault, appuyé par M. D. Delorme, propose qu'un vote de remerciement soit adressé à Mmes Goulet et Charette et que leur choix des nouvelles bannières et des nouvelles écharpes soit accepté. Adopté.

M. Joseph Lavallée, appuyé par M. Wm Beauchemin, propose que M. le président soit autorisé à donner la commande de deux bannières, l'une pour l'Union Métisse de la Saskatchewan et l'autre pour l'Union Métisse du Manitoba, ainsi que pour des écharpes pour les officiers de cette dernière. Adopté.

M. Maxime Carrière, appuyé par M. Moïse Lavallée propose que MM. Roger Goulet, C. Teillet, Alex. Nault, H. Riel, S.-A. Nault, G. Charette et Joseph Lavallée forment le comité qui devra se metre en relation avec les organisateurs des fêtes du jubilé de la province et fassent rapport du résultat de leur mission à une assemblée qui sera convoquée pour décider ce que nous ferons. Adopté.

M. Roger Goulet, appuyé par M. C. Teillet, propose qu'un vote de remerciement soit adressé à Mgr Prud'homme, Mgr Jubinville, au Rév. Frère Joseph, à leur honneur les juges Prud'homme et Roy, ainsi qu'aux "Amis de Riel", pour leur sympathique et cordiale collaboration dans nos entreprises, notamment lors de la démonstration sur la tombe de Riel le 17 novembre et du banquet du 25 janvier. Adopté.

M. Louis Lavallée, appuyé par M. Joseph Lépine, propose que l'on procède à l'étude de la procédure à suivre pour incorporer l'Union Nationale Métisse. Adopté.

M. S.-A. Nault cède son siège de président à M. Wm Beauchemin pour discuter le rapport de son honneur le juge Roy et prendre part aux délibérations sur la question du choix des directeurs.

Après une discussion générale, l'assemblée choisit MM. Roger Goulet, S.-A. Nault, G. Charette, D. Delorme, Wm Beauchemin, Alex. Nault, Joseph Lavallée, Maxime Carrière et Honoré Riel.

M. Teillet, appuyé par M. Wm Daignault, propose que les directeurs soient autorisés à signer la demande d'incorporation et à émettre des actions en tenant compte de ceux qui ont déjà versé de l'argent en prévision d'une incorporation de la société. Adopté.

M. Joseph Lavallée, appuyé par M. D. Delorme, propose que 200 actions soient émises à raison de $10 chacune; que ces actions soient payables comme suit: $2 comptant et le reste à volonté ou sur demande des directeurs dans un espace de deux ans. Adopté.

M. Louis Riel, appuyé par M. Edmond Lépine, propose que les noms suivants soient sur la liste des membres d'honneur de la société: MM. les juges Prud'homme et Prendergast, Napoléon Nault, Joseph Delorme, Joseph Sauvé, Louis Larivière, Martin Jérôme, Toussaint Vermette, Bernard Bériault, Prosper Nault, Simon Marchand, François Marion, Daniel Carrière, Thomas Frobisher, Louis Lavallée. Adopté.

M. Roger Goulet, appuyé par M. Joseph Perreault, propose que les noms suivants soient sur la liste de nos membres honoraires: Mgr Prud'homme, Mgr Jubinvile, M. l'abbé Donat McDougall, le Rév. Frère Joseph, son honneur le juge L.-P. Roy, M. Horace Chevrier et les "Amis de Riel". Adopté.

M. Roger Goulet, appuyé par M. G. Charette, propose que S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface soit prié de nous donner Mgr Jubinville comme chapelain de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba. Adopté.

M. G. Charette, appuyé par M. A. Lavallée, propose que l'élection des officiers pour l'année courante soit laissée aux directeurs. Adopté.

Le programme de l'assemblée étant épuisé, M. le président remercie l'assistance et adresse un mot de souvenir à la mémoire de M. de Trémaudan. L'assemblée se lève et se recueille quelques instants par respect pour la mémoire de notre regretté historiographe.

M. Alfred Goulet, appuyé par M. D. Delorme, propose que l'assemblée s'ajourne. Adopté.

Les directeurs s'assemblent immédiatement pour arrêter un programme au sujet de la pétition et élire des officiers. Nous donnerons la liste de ces derniers dans un compte rendu subséquent, alors que nous donnerons aussi la teneur de la charte.

G.-J. CHARETTE.

Décédé

M. HORMISDAS SAINT-ONGE, autrefois de Sainte-Agathe, mort récemment chez sa fille, Mme E.-J. Sowerby, 231, rue Horace, à Norwood.

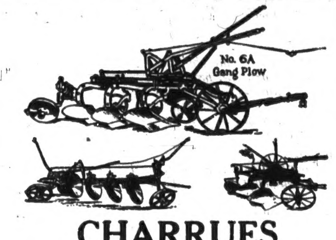
PARIS. — Mgr Maglione, nonce à Paris, a annoncé que le Pape avait envoyé directement à l'évêque de Montauban 55,000 francs qui seront distribués parmi les victimes de la crue formidable des eaux.

Les ennuis constants de l'asthme mettent les patients dans un état de grande dépression. Un prompt usage doit être fait du fameux remède pour l'asthme du Dr Kellogg qui, plus que tout autre, agit efficacement et sûrement sur les voies respiratoires et procurent aide et confort. Dans toutes les maisons où quelqu'un souffre de l'asthme, on ne devrait pas négliger de se procurer ce puissant remède.

Un remède pour le mal d'oreilles — Le mal d'oreilles est un véritable martyre. L'oreille est un organe délicat que peu se décident à soigner, tant on le considère du domaine du médecin seulement. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas offre un remède facile. Quelques gouttes sur du coton absorbant ou de la charpie, placés dans l'oreille, opèrent beaucoup de soulagement.







CHARRUES MASSEY-HARRIS

pour Chevaux et Tracteurs

Les nouvelles charrues Massey-Harris à disques et à versoirs vous procurent ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau en fait de charrues.

Elles sont de construction solide et rigide, faciles à manoeuvrer et feront le meilleur travail quelles que soient les difficultés.

Si vous désirez acheter une charrue, mettez-vous en relations avec votre agent local Massey-Harris.

MASSEY-HARRIS CO. Ltd.

Fondée en 1847

Winnipeg Brandon Régina Swift Current
Saskatoon Yorkton Calgary Edmonton
Vancouver Toronto Montréal Moncton

La COOPERATIVE pour la QUALITE

A aucun moment la qualité a été d'aussi grande importance qu'en 1930 pour les producteurs de blé de l'Ouest canadien.

Indépendamment de tout ralentissement dans la demande de blé canadien cette année, la qualité est d'importance suprême. Notre position jusqu'ici a été sauvegardée par la qualité de notre blé comparée à celle des blés des autres pays. Celle-ci sera encore plus prononcée à l'avenir.

La qualité veut dire des variétés soigneusement choisies et de la semence propre, soigneusement choisie. Chaque producteur de grain de la Saskatchewan se doit à lui-même, à sa famille et à son entreprise de semer la meilleure semence qu'il puisse se procurer en 1930. Choisissez vos variétés parmi celles recommandées pour la province, *à moins que quelque autre bonne variété réussisse vraiment mieux dans votre localité.*

Semez du "Marquis" partout où il réussit bien. Evitez les blés blancs et les variétés inférieures comme qualité de meunerie et de cuisson, telles que "Quality", "Hard Federation", "Axminster", "Brownhead", "Parker" ou "Vermilion", de même que les variétés complètement usées telles que "Preston", "Huron", "Stanley", "Ladoga" et "Prelude". Evitez les "Durum" là où c'est possible (Mindum est le meilleur Durum). SEMEZ DE BONNE SEMENCE.

The Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Ltd.

BUREAU-CHEF, REGINA

Société d'Administration et de Fiducie

(Administration & Trust Company)

460, rue Main, Winnipeg

Exécutrice testamentaire et fiduciaire
Argent à prêter sur hypothèque
Achat et vente d'obligations — Perception de loyer

ASSURANCE

Feu, grêle, accident, automobile, etc.

Bureau central: Montréal

Directeur local: J.-A. FERLAND — Téléphone 23 663

SAINT-BONIFACE

S. G. Mgr Guy, O.M.I.

S. G. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique élu de Grouard, a passé quelques jours à Saint-Boniface, la semaine dernière. Samedi, il est parti pour l'Est, en compagnie de M. l'abbé Charest, de l'archevêché de Régina. Mgr Guy se ressent encore des suites de son fâcheux accident de chemin de fer survenu en janvier dernier, mais son rétablissement complet n'est plus qu'une question de temps.

Le nouveau vicaire apostolique sera sacré à Ottawa le 1er mai, probablement par S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique. Le sermon sera donné en français par S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, et en anglais par S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg.

Maison Provinciale des Rév. Soeurs Grises

Au cours de la semaine, un fort groupe de Rév. Soeurs Grises de toutes les maisons de la communauté sont arrivées à la Maison Provinciale et doivent y séjourner une dizaine de jours pour y suivre les exercices de la retraite annuelle. Les Rév. Soeurs de la Charité, en raison de la nature de leurs oeuvres qui ne permettent pas à toutes les Soeurs de s'absenter à la fois, et surtout faute d'un local assez spacieux pour contenir la communauté entière, doivent tenir trois retraites au cours de l'année, dont celle-ci est la première. Le prédicateur, cette année, est le R. P. Chrysostome, O.F. Cap., curé de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges.

Ces pieux exercices suivis par nos dévouées religieuses ne peuvent manquer de faire descendre sur la ville de Saint-Boniface une pluie bienfaisante de bénédictions célestes.

L'Oratoire des Martyrs

Dimanche dernier, fête de nos Bienheureux, grande affluence toute la journée et particulièrement à la Bénédiction du T. S. Sacrement, à 4 h. 30 de l'après-midi.

L'autel était magnifiquement décoré de fleurs naturelles envoyées par les fidèles clients de nos Martyrs. Nous réitérons à ces donateurs nos plus sincères remerciements.

Merci encore à nos chers petits amis du Jardin de l'Enfance et à leurs maîtresses pour avoir si bien servi à l'autel et nous avoir donné si pieux et si beau chant au salut de mercredi dernier.

Séance au Collège

Les élèves du Collège de Saint-Boniface, aidés d'une couple d'anciens, ont joué avec succès, mercredi soir "Les trois Sagesses du Vieux Wang", d'Henri Ghéon.

On connaît le splendide effort de Ghéon pour rechristianiser la scène moderne et l'on sait le succès grandissant du chrétien fervent et génial qu'est ce poète et cet écrivain de tradition si française. L'histoire, d'après l'auteur, est véridique. Elle est, en tout cas, aussi bien dans la grande tradition chrétienne.

Le vieux Wang a vu massacrer ses descendants dans la guerre des Boxers. Le principal instigateur de la boucherie a été son élève préféré. Après une longue lutte entre son devoir de chrétien et sa haine vengeresse, le vieux Wang pardonne au traître, consent à être son parrain et l'accepte même comme fils. La pièce abonde en scènes véritablement belles, où les passions humaines sont dépeintes avec force et simplicité dans un style condensé, concis et rapide. Ghéon s'est, en plus, inspiré des traditions et dictons chinois, sa pièce est remplie de proverbes, profonds comme les méditations orientales où les choses les plus simples atteignent une philosophie insoupçonnée.

L'esprit en voudrait creuser le sens caché, mais l'action assez rapide n'en laisse guère le loisir et il faut tout au plus admirer en passant.

Les auditeurs auront plaisir à retourner au texte, à en méditer la force et à en goûter la saveur.

MM. Charland Prud'homme et de Ambrosis jouaient deux rôles importants, les rôles principaux. M. Prud'homme a eu des accents d'une sincérité qui a ému l'auditoire. La scène de la tentation était particulièrement réussie et, certes, une bonne part du succès revient au jeune Ramaekers qui remplissait le rôle du diable chinois avec beaucoup de talent. M. de Ambrosis a joué avec dignité et a fait preuve de belles qualités théâtrales. Les deux lettrés étaient plus qu'intéressants par leur manière — qui était celle de Ghéon — de tenir l'auditoire constamment sous l'empire des événements, de devancer les faits sans pourtant rien dévoiler du noeud.

La diction des acteurs était généralement bonne et les rôles sus à la perfection. Les petits sopranis et les alto avaient, au début, chanté un délicieux petit prélude. La Chorale entière se fit entendre dans un chant énergique. MM. Bruno Brisebois et Maurice Prud'homme rendirent un court morceau de Percy Grainger et le joli "Matin", de Chaminade, le tout arrangé pour deux pianos.

Au cours de la séance un élève, Joseph Gousseau, lut à Mgr l'Archevêque une adresse où les élèves dirent à Monseigneur leur reconnaissance en lui présentant leurs voeux.

Monseigneur répondit à l'issue de la soirée, félicita les élèves et les appela à la vocation religieuse et sacerdotale.

Un superbe programme, sorti de nos ateliers de Saint-Boniface, ajoutait un tout une note de distinction.

Ce fut une belle soirée dont il convient de féliciter le cher vieux collège.

Le Baume Persan guérit promptement les crevasses, le hâle et toute rugosité due aux conditions climatériques. Garde le teint clair et velouté. Un léger massage le fait absorber complètement. Ne laisse jamais de viscosité. Stimule l'épiderme, le rend doux, velouté, sans défaut. Préserve et rehausse la beauté naturelle. Adoucit, rafraichit et tonifie. Rend les mains douces et immaculées. Donne ce charme subtil si essentiel à la vraie élégance.

LE CERCLE MOLIÈRE

donnera comme pièce annuelle au

WALKER

Avec les principaux acteurs du Cercle

LE JEUDI 27 MARS 1930

à 8 h. 15 précises

Un Jeune Homme QUI SE TUE

Comédie en 4 actes de Georges Berr

Billets en vente à

L'Imprimerie de la "Liberté"
153, avenue Provencher — Téléphone 201 235

La Librairie Kéroack, Ltée
212 rue Main, Winnipeg — Téléphone 23 513

Attention spéciale aux commandes de la campagne

Le mariage et le divorce

Conférence à l'Académie Provencher sous les auspices de l'Union Canadienne

En ces jours modernes, alors que la triste question du divorce est agitée partout, y compris aux parlements où des législateurs imprudents, sans songer aux terribles conséquences de leurs actes, vont jusqu'à porter des coups sacrilèges sur l'intégrité du mariage chrétien, il fait bon entendre l'exposition des vrais principes catholiques en cette matière faite par un homme aussi averti que le R. P. H. Schelpe, S.J. Ce fut le privilège de la population de Saint-Boniface dimanche dernier. En effet, près de 1 000 personnes s'entassaient avidement dans la magnifique salle de l'Académie Provencher pour écouter le savant conférencier. Comme le faisait si bien remarquer M. l'abbé E. Lévêque dans son mot d'introduction, "c'étaient 1 000 intelligences qui venaient se nourrir des choses sérieuses de la vie".

La nourriture fut distribuée de plusieurs façons: d'abord de façon nécessairement un peu aride: l'exposition des principes philosophiques; puis ces mêmes principes furent apprêtés habilement savamment sous les formes les plus variées, soit des comparaisons charmantes, soit des figures suaves, soit des anecdotes humoristiques, soit des histoires vécues très frappantes, ou encore sous les dehors de la plus belle et chaleureuse éloquence de sorte que les moins savants des auditeurs avaient de quoi nourrir abondamment et leur esprit et leur coeur.

Le P. Schelpe avait intitulé sa magnifique conférence: "Le Mariage et le Divorce". Après avoir déploré le bolchévisme des idées qui, en menaçant l'intégrité de la famille par le divorce, mine les bases mêmes de la société civile, il procède à la division de son travail. Résumons à larges traits.

Dans la première partie, le mariage est considéré comme contrat régi par la loi naturelle. Le conférencier établit l'origine de ce contrat; il la trouve dans les déficiences partielles de l'homme et de la femme pris individuellement. Ces déficiences sont éliminées par le rapprochement tel qu'opéré par le mariage où tous deux se complètent mutuellement, tant pour leur perfection individuelle que pour la perfection de l'espèce humaine qui est perpétuée par cette union. Dans l'origine même du contrat, il trouve la raison apodictique de son indissolubilité: nécessité pour les parents de pourvoir au bien-être corporel aussi bien que spirituel de l'enfant, et une fois que l'enfant a été bien pourvu, nécessité pour l'homme et la femme de s'aider mutuellement dans la situation créée par les exigences et les infirmités du vieil âge. Ici, le conférencier fait surgir les objections les plus graves des esprits modernes contre le mariage indissoluble, et il les résoud avec un rare bonheur.

Dans la seconde partie, le mariage est considéré comme contrat élevé par le Christ à la dignité de sacrement, alors c'est le contrat régi par la loi positive. Aussitôt, le Rév. Père fait l'étude des textes de l'Evangile: d'abord les textes de saint Marc et saint Luc qui sont explicites et proclament clairement l'indissolubilité du contrat-sacrement; puis il fait ressortir l'ambiguité qu'offre le texte de saint Mathieu, dont les protestants modernes ont profité malheureusement pour autoriser le divorce. Cependant il fait voir avec précision comment l'ambiguité est supprimée par la déclaration unanime de saint Marc et saint Luc et les déclarations subséquentes de saint Paul, qui ne laissent plus lieu de douter. Du reste, la tradition de l'Eglise, seule juge en pareille matière, établit l'indissolubilité de façon concluante: traditions manifestées par les déclarations des papes et des conciles qui ne se sont jamais démenties, ou l'attitude énergique et inébranlable des SS. Pontifes en présence des exigences formelles de certains rois ou empereurs, notamment, plus près de nous, l'attitude de Clément VII en présence des réclamations d'Henri VIII, celle de Pie VII en présence de l'empereur Napoléon Ier.

Le conférencier termine son magistral exposé en conseillant aux parents de contribuer à éloigner le grave danger du divorce en donnant à leurs enfants une préparation sérieuse et chrétienne au mariage, et, s'adressant aux jeunes, il leur demande de réfléchir profondément devant le Bon Dieu avant de donner leur coeur sous les clauses d'un contrat qui doit durer toute la vie.

M. Noël Bernier, appelé à remercier le conférencier, le fit d'une façon très élégante et très appropriée. Il lui offrit les sentiments de reconnaissance de l'auditoire pour avoir fait si habilement et si complètement oeuvre de prêtre et oeuvre de sociologue.

La partie musicale du programme était tout à fait digne de la partie littéraire. Mlle Berthe Dubreuil ouvrit le programme par la 3ème Ballade de Chopin; Mlles Marie Boivin et Léonne Bourbonnais exécutèrent deux jolis duos de chant. M. Emilien Couture, violoniste, accompagné au piano par Mlle Alberta Bernier, joua la Méditation de Thaïs et un rappel très apprécié.

L'on remarquait aux côtés de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, plusieurs membres du clergé, plusieurs laïques influents et les délégués de plusieurs associations de Saint-Boniface.

L. D. C. F.

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française a le plaisir d'inviter toutes les jeunes filles qui seraient désireuses d'entendre le R. P. Schelpe, S.J., dans sa dernière conférence qui aura lieu le mardi 25 courant, à 8 h. Sujet: "La jeune fille d'aujourd'hui".

LA SECRETAIRE.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Le jeudi 2 avril aura lieu la dernière partie de cartes de la série dans la sacristie, à 8 h. du soir. Il y aura de beaux prix à gagner. En plus, nous donnerons les prix de série aux heureux gagnants. Qui sera le gagnant du piano mis en rafle depuis quelque temps? Venez en grand nombre ce soir-là, le billet chanceux sera tiré. Ceux qui aimeraient avoir de ces billets pourront s'en procurer en s'adressant à Mme Daoust, présidente.

Encore une fois, venez à cette dernière partie de la saison.

LA VIE AU COLLÈGE

Mercredi dernier, la fête de S. G. Mgr l'Archevêque au Collège. La séance? L'un des beaux succès dramatiques du Collège. Appréciation des plus flatteuses. Nos deux anciens, MM. Charland Prud'homme et Joseph de Ambrosis, nous font honneur. Le vieux Wang s'est acquitté avec maîtrise et art d'un rôle qui exigeait les qualités de l'artiste consommé. Le Père missionnaire a été merveilleux de naturel et d'onction apostolique au point que d'aucuns se sont demandé si notre ami ne serait pas un candidat pour le Séminaire des vocations tardives... Sa Grandeur revient au Collège pour la représentation de samedi.

Lauréats du mois de février

Philosophie II — Excellence: Georges Amyot, Robert Bernier. Diligence: Robert Bernier, Georges Amyot. Honneurs: Henri Van Elslander.

Philosophie I — Excellence: Lucien Boulet, Gérard Léveillé. Diligence: Lucien Boulet, Gérard Léveillé. Honneurs: Alfred Paradis.

Rhétorique — Excellence: Harold Fry, Ernest George. Diligence: Ernest George, François Lemire. Honneurs: Léo Lafrenière.

Belles-lettres — Excellence: Armand Joyal, Adrien Jacques. Diligence: Joseph Caron, Joseph Joubert. Honneurs: Raymond Dion.

Versification — Excellence: Louis Béchard, Georges Ramaekers. Diligence: Louis Gauthier, Louis Béchard. Honneurs: Georges Ramaekers.

Méthode — Excellence: René Létienne, Théodore Gagné. Diligence: René Létienne, Pierre Vedel. Honneurs: Pierre Vedel, Raymond Cardinal.

Syntaxe — Excellence: Dominique Dugas, Arthur Lacerte. Diligence: Arthur Lacerte, Marcel Guay. Honneurs: Léopold Labossière, Roland Turenne.

Eléments latins "A" — Excellence: Aimé Desrochers, Julien Morin. Diligence: Jean Tétrault, Léo Ayotte. Honneurs: Julien Morin, Roy Boissonnault.

Eléments latins "B" — Excellence: Jean Quénelle, Albert Montpetit. Diligence: Albert Montpetit, Francis Spiller. Honneurs: Maurice Bélanger, Albert Montpetit.

Senior Commercial — Excellence: Yvon Guay, Gérard Huot. Diligence: Roger Vrignon, Gérard Huot. Honneurs: Thomas Roy.

Junior Commercial — Excellence: Raoul Bissonnette, Laurent Saurette. Diligence: Paul Saint-Germain, Ferdinand Bouchard. Honneurs: Eugène Labelle, Ferdinand Bouchard.

Eléments français — Excellence: Joseph Lambert, Roland Tremblay. Diligence: Gérard Bureau, René de Moissac. Honneurs: Colin McDougall.

Préparatoire français — Excellence: Noël Alarie, Laval Guay. Diligence: Edouard Leclerc, Pierre McDougall. Honneurs: Laval Guay.

English Preparatory — Excellence: Edouard Barnabé, Gérard Guilbert. Diligence: Edouard Barnabé, Gérard Guilbert. Honneurs: Gérard Guilbert, Edouard Barnabé.

Doux et agréable au palais, Mother Graves' Worm Exterminator est bien accepté des enfants, et il fait son travail sûrement et promptement.

Il peut y avoir d'autres remèdes pour enlever les cors, mais vous ne serez pas complètement satisfait tant que vous n'aurez pas employé Holloway's Corn Remover.

PRETS HYPOTHECAIRES
Argent à prêter sur fermes et résidences
Prompt service — Confidentiel
HENRI D'ESCHAMBAULT
133, rue Masson Saint-Boniface

Progrès

DES principes sains d'affaires et une politique d'expansion graduelle ont marqué le développement régulier de cette Banque depuis soixante ans.

Aujourd'hui l'une des plus grandes et des plus fortes banques du monde, elle sert toutes les branches d'affaires et la vie privée au foyer. Elle prend aussi une part proéminente dans l'expansion du commerce sur les marchés étrangers.

The Royal Bank of Canada

OCCASIONS EXTRA SPECIALES
Peinture de maison, émaux et vernis à 15 sous

Peinture et émaux de qualité supérieure, prêts à employer pour travaux intérieurs ou extérieurs. Donneront entière satisfaction. Voici le temps d'embellir votre maison et vos meubles. Venez faire votre choix parmi notre vaste assortiment de couleurs.

Prix extra spécial, la boîte, 15 sous

ST. BONIFACE HARDWARE CO.
TELEPHONE 201 043 129, AVENUE PROVENCHER



Après sept années sans travailler — il fait tout son labour d'automne

M. Félix Gauthier, de St-Hélène de Bagot, invalide pendant sept ans, ne pensait jamais qu'un jour il pourrait reprendre ses travaux et les faire sans fatigue comme dans ses bonnes années — C'est pourtant ce qui est arrivé et cela grâce au remède d'un des plus célèbres médecins de la province de Québec:

La POTION ANTILAITEUSE
du Dr. N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière

Voici ce qu'il écrivait au Dr. Sirois il y a quelque temps:

"Je ne travaillais pas depuis sept ans à cause d'une maladie de rognons et de douleurs dans tous les membres que je prenais pour du rhumatisme. Je me suis fait soigner par une foule de médecins et j'ai essayé des quantités de remèdes sans résultats satisfaisants. Dans le cours de septembre dernier, j'ai eu la bonne fortune d'acheter deux paquets de POTION ANTILAITEUSE du Dr. N. Alphonse Sirois et je les ai pris selon les directions. Cela m'a mis tellement bien que j'ai été capable de faire tout mon labour d'automne sans fatigue et maintenant je bûche mon bois pour l'hiver.

"Tous mes voisins sont surpris de me voir travailler et me demandent le nom du merveilleux remède, ils veulent tous en avoir."

FELIX GAUTHIER, Ste-Hélène de Bagot

Complets et convaincants comme la lettre de M. Gauthier sont les nombreux certificats que nous recevons tous les jours et qui démontrent quels résultats les personnes malades peuvent attendre de l'emploi de ce précieux remède. Dans plusieurs familles, vous trouverez une ou deux personnes qui l'emploient et sont sur le chemin de la santé.

LA POTION ANTILAITEUSE du Dr. N. Alphonse Sirois

est le grand NETTOYEUR et PURIFICATEUR du sang, des reins et du canal alimentaire. Il favorise l'élimination des poisons qui s'accumulent dans les reins, le foie, les intestins et le sang et qui sont la cause principale du RHUMATISME, de la GOUTTE, des MALADIES DES REINS et du FOIE, de la DYSPEPSIE, et des Maladies des Femmes.

Absolument inoffensif — se prend comme le thé — économique

Un paquet dure de 3 à 5 mois et ne coûte que $2.00

En vente dans toutes les pharmacies et les marchands généraux

Expédié poste payée sur réception de $2.00 par

DR. N. ALPHONSE SIROIS, - Ste-Anne de la Pocatière, Que.



Dr. N. ALPHONSE SIROIS



EDWARDSBURG
CROWN BRAND
SIROP DE MAIS

AU menu des jours maigres, pour la collation des enfants, le matin au déjeuner, dans la cuisine — ce sirop s'impose par sa saveur et sa qualité. Rien d'étonnant qu'il soit devenu le préféré de la bonne ménagère canadienne. En vente partout *en bidons de 2, 5 et 10 livres* Demandez-le.

CB17

THE CANADA STARCH CO LIMITED MONTREAL



MACDONALD'S Fine Cut

Le meilleur tabac de qualité pour ceux qui font leurs propres cigarettes.

15¢

Avec chaque paquet de tabac:
ZIG-ZAG
Papier à cigarettes gratuit

Collectionnez les cartes illustrées

279

[G]ERMAINE ACREMANT

Ces Dames aux Chapeaux Verts

"Feuilleton de sa "Liberté" No 16

(Suite)

— Oui, moi... J'ai obtenu de M. de [Fl]eurville qu'il fasse réparer la no[ch]ère...

— Ah!

Toutes ensemble, ces demoiselles [on]t eu la même exclamation. Telcide [qui] avale un raisin de Corinthe qui [de]meure incrusté dans sa gorge. Elle [de]vient rouge et a des gestes éplorés. [On] lui présente un verre de vin. Elle [le] vide. Le fruit passe. Et Marie [co]ntinue:

— Il n'y aura plus de grandes lignes [no]ires sur le mur de votre jardin. M. [de] Fleurville ordonnera tous les tra[va]ux nécessaires. Cet après-midi, [ve]rs deux heures, il viendra lui-mê[m]e se rendre compte de ce que les [ou]vriers devront faire...

— Lui-même... ici?

— Oui.

— Enfin, je triomphe... La lutte aura [du]ré huit ans... Peu importe!... A vain[cr]e sans péril, on triomphe sans gloi[re]... M. de Fleurville s'incline... Il dai[gn]e se soumettre... Parfait!... Je ne [se]rai pas intransigeante... J'accepte[ra]i la réparation qu'il m'offrira... Je [l']accepterai avec dignité, et non sans [iro]nie, mais je l'accepterai... Allons! [m]a bonne Marie, venez dans mes [br]as... que je vous embrasse...

Avec expansion, Telcide colle ses [lè]vres minces sur le front de sa soeur. [Et] Rosalie et Jeanne imitent à leur [to]ur son geste de reconnaissance [ém]ue.

Ernestine prend évidemment part [à] la joie unanime, mais elle déplore [qu]'on ne parle pas davantage de son [gâ]teau de semoule...

— Et maintenant, mes soeurs, s'é[cri]e Telcide, dépêchons-nous. Il faut [m]ettre la salle à manger "en état" [po]ur que tout soit en ordre quand ar[ri]vera M. de Fleurville. Que ce mon[si]eur constate que nous entretenons [co]nvenablement sa maison!...

Arlette et Marie se chargent de se[co]uer les miettes de pain de la nappe [da]ns le jardin. Elles ont hâte de ba[va]rder ensemble.

— Si Jacques de Fleurville vient [vo]us voir, c'est qu'il vous aime.

— Sans doute!

— S'il vous aime, c'est qu'il a l'in[ten]tion de vous épouser.

— Probablement!

— Ah! que je suis contente! Nous [no]us marierons le même jour, ma pe[ti]te Arlette. C'est demain jeudi que [M]. Hyacinthe doit venir me faire sa [co]ur. Songez que je ne l'ai pas revu [de]puis notre fameux diner! Il se ré[jo]uira beaucoup quand je lui annon[ce]rai que vous aimez Jacques de [Fl]eurville. Il est si bon et si intelli[ge]nt! Il comprendra tout de suite [qu]e vous n'hésitiez pas entre un Pa[ris]ien fringant et Eugène Duthoit!

— Oui, ma cousine, M. Ulysse se [so]umettra... Mais croyez-vous que [Te]lcide accepte aussi facilement?...

Marie ne répond pas. Elle connait [tr]op sa soeur pour n'avoir pas contre [el]le toutes les méfiances. Elle est op[ti]miste parce qu'elle se croit certaine [d'é]pouser le professeur. Que dirait[-ell]e si elle savait les transes que ce[lu]i-ci éprouve devant les deux som[m]ations contradictoires qu'il a re[çu]es?...

Dès deux heures moins le quart, [Te]lcide est au salon. Elle essaie des [m]ines de dédain et d'ironie. Bien [pe]u de personnes ont des attitudes [sp]ontanées. Inconsciemment, elles ré[pè]tent, avant une circonstance, les [ge]stes qu'elles y feront, les mots [qu]'elles y prononceront. Telcide veut [qu]e M. de Fleurville sente bien qu'elle [co]ndescend à ce que la nochère soit [ré]parée.

C'est à deux heures et demie seule[m]ent que le coup de sonnette attendu [fa]it sursauter les quatre soeurs:

— Quittons le salon, dit Telcide. Il [ne] faut pas que ce monsieur nous [vo]uye ici. Ce ne serait pas élégant. [M]ontons dans nos chambres.

Précipitamment elles gravissent [l'e]scalier et s'arrêtent au sommet, [où], se penchant sur la rampe, elles [su]rveilleront l'entrée de leur proprié[ta]ire. Arlette, honteuse de cette co[m]édie, s'est réfugiée dans le jardin.

— Voulez-vous annoncer M. de [Fl]eurville à Mlle Telcide Davernis?

— Oui, oui, messieurs, entrez, ré-

Maladies de Femmes dues à la négligence

De l'enfance à la vieillesse, la santé [de] la femme n'a pas de meilleure aide [qu]e les Pilules du Dr Hamilton. C'est [pa]rce que ces douces pilules végétales [re]staurent graduellement la santé, [pa]rce qu'elles nettoient le système que [le]s femmes les trouvent si bienfaisan[te]s. Les Pilules du Dr Hamilton gué[ri]ssent un grand nombre de cas diffi[cil]es à surmonter. Pour avoir bonne [a]pparence, vous sentir joyeuses, plei[ne]s de vie et de belle humeur, em[pl]oyez les Pilules du Dr Hamilton. 25 [so]us chez tout marchand. 11

pond Ernestine. Mademoiselle va venir dans une minute. Elle était dans le salon. Je ne sais pas pourquoi, elle s'est sauvée quand elle vous a entendu sonner...

En traversant le couloir, M. de Fleurville jette autour de lui l'oeil du maître. Il observe l'état du dallage, la peinture des murs, l'effritement du plafond. Lorsqu'il arrive au pied de l'escalier, il lève les yeux. Jacques l'imite. Qu'aperçoivent-ils? Quatre têtes qui se sont alignées sur la rampe comme si ces demoiselles étaient décapitées.

D'avoir été ainsi surprise, Telcide est furieuse:

— Rosalie, croyez-vous qu'il ait pu nous voir?

— Il n'a pas eu le temps.

— Et vous, Jeanne?

— La cage de l'escalier est trop sombre.

— Et vous, Marie?

— M. de Fleurville n'a pas pu ne pas nous voir.

— Marie, vous êtes une sotte.

— Mam'zelles! Mam'zelles!

De toute la force de ses poumons, Ernestine, qui ne connait pas les usages du monde, appelle ses maitresses. Quatre "chut!" lui ordonnent de baisser la voix.

— Prévenez ces messieurs que nous descendons...

Marie ne peut s'empêcher de constater que cette réponse de Telcide est banale. Combien elle lui préférerait celle-ci:

— Ces demoiselles prennent leur douche et leur friction, elles vous prient de les attendre un instant!...

Ce serait autrement moderne et aristocratique!

Comme les quatre soeurs ont toutes manifesté le désir d'assister à l'entretien, il a été convenu que Telcide et Rosalie entreront les premières. Telcide fera passer Rosalie, comme, une minute plus tard, Marie, qui a été la provocatrice de la réunion, fera passer Jeanne.

Devant Telcide et Rosalie, M. de Fleurville et son fils se lèvent:

— Nous avons l'honneur, mesdemoiselles, de vous adresser nos hommages... En vous faisant cette visite, mon seul but...

La porte s'ouvre. Marie et Jeanne paraissent. Nouvelles salutations! nouveaux salamalecs!

— Mon seul but est de vous présenter votre nouveau propriétaire: mon fils...

Telcide, qui a tout prévu sauf cela, demeure interloquée. Elle s'attendait à ce qu'on parlât aussitôt de la nochère. Elle était prête à recevoir la soumission de son adversaire. Et voici que la situation est différente:

— Comment? votre fils? murmure-t-elle.

— Eh oui! mademoiselle, je deviens vieux. Les affaires d'intérêt m'ennuient. Mon fils, qui est jeune et actif, et qui est censé connaître le code, puisqu'il est avocat, veut bien accepter la charge de s'en occuper. Je lui en suis très reconnaissant. Il aura tous mes pouvoirs. Si vous avez quelque réclamation à lui adresser, je suis convaincu que vous trouverez toujours auprès de lui le meilleur accueil. Ne craignez jamais d'en abuser...

Ce disant, M. de Fleurville sourit, d'un sourire qui agace Telcide, parce qu'elle croit en comprendre la signification:

— Oui oui, vieux finaud, pense-t-elle, je vois clair dans ton jeu. Tu veux te retirer indompté de la lutte. Mais rira bien qui rira le dernier!... Je me moque pas mal de ta nochère. J'étais assez riche pour payer moi-même sa réparation si j'avais voulu l'ordonner. Mais si tu as ton amour-propre, j'ai le mien... Tu crois me réduire au rôle de solliciteuse. Tu espères que je m'humilierai devant ton fils, sous tes propres yeux... Non, non, je ne suis pas si bête... Je suis comme toi... Je préfère la retraite à la soumission... la retraite stratégique!

Comme Jacques de Fleurville lui annonce qu'en don de joyeux avènement il lui accordera tout ce qu'elle peut désirer, elle réplique:

— Ce n'est pas à moi, messieurs, qu'il faut vous adresser. Notre soeur Jeanne est pour ainsi dire la gérante de notre ménage. Elle vous exposera ses doléances. Pour ma part, je me désintéresse depuis longtemps de ces questions d'économie domestique...

A son tour elle sourit d'un sourire qui agace M. de Fleurville parce que celui-ci n'en comprend pas du tout la signification...

Jeanne, avec sa brutalité coutumière, prononce:

— Il y a la nochère!

Cette phrase tombe dans le salon comme une pierre dans la mare aux grenouilles. Mais loin de s'effaroucher, au contraire, tout le monde rit. Même Telcide, qui est d'excellente humeur depuis qu'elle a découvert son ingénieuse riposte:

— Je me suis permis, intervient Marie, pour qu'on ne lui retire point sa part du succès, de dire à mes soeurs que vous aviez bien voulu me promettre...

— Certainement. C'est une chose entendue. Les ouvriers viendront quand il vous plaira. Est-ce que vous permettez que je me rende compte de l'importance des travaux qu'il y aura à effectuer?...

Jacques, dès son entrée dans le couloir, a aperçu Arlette au fond du jardin. Il est pressé de l'y rejoindre.

— Rien n'est plus facile. Vous verrez que la pluie, en coulant, trace de longues lignes noires sur le mur...

Telcide, se faisant grande dame, mène ces messieurs dans la cour. Arlette s'y trouve, comme par hasard. Il n'y a pas besoin de présentation. M. de Fleurville se dirige vers elle:

— Mademoiselle, mon fils m'avait si souvent parlé de vous que je croyais vous connaître sans vous avoir jamais vue. Ses éloges que j'estimais excessifs, me paraissent maintenant avoir été au-dessous de la vérité...

— Oh! Arlette est une jeune fille très simple! lance perfidement Telcide.

— Eh! mais... c'est son mérite... La simplicité est la chose du monde la plus difficile à porter... Elle suppose tant de qualités naturelles...

— La nochère est de ce côté, signale Jeanne, qui prend la tête du mouvement.

— Nous vous suivons...

Arlette et Jacques marchent à quelques pas en arrière du groupe:

— J'espère que vous n'êtes plus souffrante.

— Non.

— Vous vous ennuyez dans cette maison?

— Peut-être.

— Vous paraissez avoir perdu votre belle insouciance?

— Qui sait?

Il lui parle pourtant avec une grande douceur. Elle ne lui répond que par monosyllabes. Maintenant qu'il est là, elle ne peut pas ne pas se rappeler son long silence inexplicable.

Or voici qu'il lui demande:

— Avez-vous aimé les cartes que je vous ai adressées, qui représentaient le bois de Boulogne?

— Le bois de Boulogne?...

— Oui. Je les ai choisies pour qu'elles vous parlent de jadis.

— Je ne les ai pas reçues...

On est arrivé devant la nochère. Il est décent d'écouter les explications de Telcide:

— Il y a un trou à cinquante centimètres du toit. L'eau, qui descend avec force, car le grenier est très élevé, bouillonne dans ce trou et se déverse sur le mur. Les jours d'orage, c'est effrayant à voir...

— Depuis deux mois, je n'ai reçu aucune carte, précise Arlette à mi-voix...

— Quelqu'un a donc intercepté votre correspondance...

— Qui?...

— Peut-être une forte soudure suffira-t-elle, propose Jeanne. Il y a cinq ans, pour étudier la question, j'ai grimpé sur une échelle. A présent je ne le pourrais plus, j'ai des rhumatismes! J'ai constaté alors que le zinc était seulement gondolé. Le plomb qui réunissait ses deux bords a sauté. J'estime qu'il suffit d'une demi-heure de travail pour que tout soit remis en état...

Amour-propre et vanité, qui inspirez quelquefois de si grandes choses, que de crimes on commet en votre nom, quand on vous place mal! Telcide et M. de Fleurville ont été des ennemis mortels pendant huit ans pour une question, qui peut être résolue en trente minutes!

— Nous ferons mieux qu'une soudure, annonce Jacques. On mettra une gouttière neuve du haut en bas et on blanchira le mur. D'ailleurs, pour signaler aux ouvriers l'importance du travail, si vous le permettez, je vais prendre quelques mesures...

— A votre disposition...

Jacques saisit une échelle double, appliquée contre la porte de la buanderie, la dresse devant le mur taché et franchit ses échelons.

Comme, au sommet, il essaie de noter des indications sur son calepin et éprouve des difficultés à maintenir son équilibre, Arlette, légère, escalade l'autre côté de l'échelle:

— Je veux vous aider. J'inscrirai sur votre carnet...

Telcide se récrierait si M. de Fleurville ne lui demandait alors de visiter le jardin. Elle y consent. De loin, elle pourra surveiller les jeunes gens.

D'ailleurs son impression sur son adversaire se modifie beaucoup. Du moment qu'ils n'ont été vaincus, ni l'un ni l'autre, il n'y a aucune rancune. Rien ne s'oppose à ce qu'ils soient [amis]. Il est aimable, élégant. Elle [le ju]ge très sympathique. Comme les allées sont étroites, elle marche seule auprès de lui. Rosalie, Jeanne

Le Cor pèle, aucune dou'eur

C'est un remède étonnant — il agit en quelques secondes et ne cause aucune douleur. Le cor se ratatine et se détache. Une ou deux autres applications et le cor tombe. C'est merveilleux, n'est-ce pas? Mais c'est ainsi qu'agit l'Extracteur de Cors Putnam. Vous pouvez l'acheter dans toute pharmacie. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui. Refusez tout substitut. 9

ZAM-BUK

met fin à la douleur, l'inflammation et l'hémorragie des hémorroïdes

et Marie la suivent, piteuses dames d'honneur...

Pour ménager les apparences, Jacques commence par prendre réellement quelques mesures. Mais vite il s'inquiète:

— Dites-moi... qui a pu intercepter mes cartes? Vous devez soupçonner quelqu'un?

— Oui, Telcide!... J'en aurai le coeur net... Je l'interrogerai...

Ce disant Arlette fait mine d'écrire. Elle se doute qu'on ne la quitte pas des yeux...

— Le plus grave, reprend Jacques tout en frappant sur le zinc, comme pour en apprécier la solidité, c'est que vous avez dû m'accuser de négligence. Peut-être avez-vous cru que je vous oubliais...

— Mais non, mais non...

Par un retour d'esprit, fréquent chez les êtres qui ont souffert, Arlette prend plaisir à jouer au jeune homme une comédie cruelle. Peut-être veut-elle l'éprouver?

— Je n'ai pas eu ces mauvaises idées... De quel droit les aurais-je eues?... Vous étiez très gentil de m'envoyer ces cartes... Mais enfin ce n'était qu'un jeu... Je ne devais pas y attacher plus d'importance que vous-même...

— Un jeu, mais...

— Ne bougez pas tant, vous allez faire culbuter l'échelle...

— Je vous assure...

— Faites semblant de prendre des mesures. Telcide regarde si nous sommes sages sur notre perchoir...

— Mais vous avez dit que c'était un jeu!

— Depuis quelque temps j'ai été extrêmement prise d'ailleurs... Oui... Très prise!... Il y a eu d'abord les fiançailles de ma cousine Marie avec M. Hyacinthe... Vous vous souvenez de la tombola? C'était le début de leur roman!... Et puis ensuite il y a eu... il y a eu... Je ne sais trop comment vous expliquer cela... Enfin on m'a présenté un jeune homme... un jeune homme charmant... Il n'est peut être pas très beau, ni très élégant... Mais il est fort instruit et poète... Il s'appelle Eugène Duthoit... Je crois que je serai très heureuse avec lui...

— Comment?... vous... vous l'avez accepté?

— Mais oui... Cela vous étonne?

— Un peu.

— Pourquoi?

— Votre cousine m'a dit hier autre chose... Voyons voyons, ce n'est pas sérieux, mademoiselle Arlette... C'est impossible... Vous vous moquez de moi...

Jacques, très sincèrement désemparé, fait de grands gestes. Elle, imperturbable, trace des hiéroglyphes sur son carnet...

— Vous ne pouvez pas épouser un Eugène Duthoit. D'abord "Eugène", c'est un nom ridicule!

— Ah! bah!

— Absolument!... Chaque nom a sa destinée... Les parents, lorsqu'ils baptisent un garçon, sentent inconsciemment par qui celui-ci sera plus tard aimé. Ils approprient en conséquence son nom aux lèvres de femme qui le prononceront.

— C'est paradoxal, mais ingénieux!

— Eugène! évidemment il y a des femmes charmantes, qui peuvent se dire ce nom-là avec un accent d'amour, des femmes charmantes et même jolies, mais des femmes... des femmes... enfin quoi? pas vous!

— Vous êtes drôle...

— La preuve, tenez, la voici: Je vous défie... vous m'entendez bien?... Je vous défie de dire devant moi, sur un ton passionné, en me regardant: "Je vous adore, Eugène." Vous pouffferez de rire...

— Non.

— Essayez.

Arlette relève le défi:

— Je vous adore, Eugène... s'écrie-t-elle avec emphase...

Mais au lieu de pouffer de rire, elle éclate en sanglots.

Se penchant vers elle pour la consoler, au risque de compromettre la stabilité de leur installation, Jacques lui murmure alors:

— Ma petite Arlette, vous voyez qu'il ne faudra plus jamais répéter cette vilaine phrase. Elle vous fait pleurer. Tandis qu'il en est de si douces que je vous apprendrai! J'en sais d'harmonieuses, que votre coeur écoutera comme des musiques. J'en sais d'odorantes, qui vous griseront, comme des tubéreuses. J'en sais d'éternelles, que nous répéterons en litanies d'amour... Ayez confiance en moi... Ne protestez pas...

— C'est que je suis très hésitante...

— Pourquoi?

— Parce que je me demande si vos lèvres sont bien celles que mes parents ont imaginées pour prononcer mon nom lorsqu'ils m'ont baptisée Arlette...

— Il vous est facile de vous en rendre compte... Ecoutez: Je vous adore Arlette... Je ne pense qu'à vous... Je vous aime!... Et ce disant, je n'éclate pas de rire... Je ne pleure pas... Je souris au bonheur de ma vie... de notre vie... Vous ne répondez plus rien?...

Ne sommes-nous pas d'accord? Arlette, je suis anxieux...

La jeune fille va parler, lorsque la grosse voix de M. de Fleurville retentit:

— Eh bien! là-haut... avez-vous fini de prendre vos mesures?

Telcide, Rosalie, Jeanne et Marie sont au pied de l'échelle. Arlette et Jacques descendent en affirmant que les travaux seront très peu compliqués et qu'en effet le zinc est très gondolé.

— Il ne me reste plus, mesdemoiselles, qu'à vous remercier de votre fort aimable réception.

M. de Fleurville prend congé. Vainement son fils essaie de se rapprocher d'Arlette. Leur conversation a été coupée juste au moment décisif. Devra-t-il partir sans avoir entendu la phrase suprême, qui établira son bonheur? Machinalement, mais peut-être pour mieux garder la jeune fille près d'elle, Telcide a posé son bras sur l'épaule d'Arlette. Mais celle-ci, en rendant à Jacques son carnet, lui indique:

— J'ai noté à la page 7 tous les renseignements qui pourront vous être nécessaires...

Dans la rue, Jacques ouvre le carnet à la page dite.

Il lit:

"Jacques, je vous adore"...

CHAPITRE IX

— Ma chère enfant, je suis extrêmement heureuse. Laissez-moi vous embrasser. M. de Fleurville vient de me demander votre main pour son fils...

Telcide tend les bras à Arlette, qui s'y jette, sans rancune.

— C'est bien. Je constate que vous n'avez aucune acrimonie contre moi. J'aurais été désolée que vous en eussiez. Car, je m'empresse de vous le dire, nulle plus que moi ne se réjouit de votre bonheur. Si j'avais cru que M. de Fleurville fût capable de vous épouser, je ne vous aurais jamais proposé M. Eugène Duthoit...

— Je vous remercie, ma cousine...

— Seulement, n'est-ce pas? j'avais une grave responsabilité, celle de votre avenir. Quand on est jeune, comme vous, on ne voit pas la réalité de la vie, on a des rêves, qui volent très haut. Je vous en parle en connaissance de cause. J'ai été comme vous jadis. Hélas! Je n'ai pas été assez heureuse pour que mon désir se réalisât comme le vôtre. Aujourd'hui je serais reconnaissante envers ma mère si, avec un esprit plus pratique que le mien, elle avait abaissé mes yeux sur un but plus accessible. Lorsque j'ai parlé de vous imposer mon autorité, je n'ai pas voulu faire autre chose que ce que ma mère aurait dû faire pour moi... J'espère que vous saisissez?

— Oui, ma cousine...

Les circonstances sont trop rares où Telcide est émue pour qu'Arlette n'en profite pas. Très gentiment, car au fond elle comprend le sentiment de la pauvre fille, elle lui dit:

— Ma cousine, excusez-moi. Je vais peut-être commettre une indiscrétion. Mais il est une question que je voudrais vous poser. Me la permettez-vous?

— Certainement. De quoi s'agit-il?

— Est-ce que le facteur n'a pas, depuis deux mois, déposé à mon adresse des cartes postales, qui ne m'auraient pas été remises?

— De votre boxeur?

— Comment? De quel boxeur?

— De celui dont vous avez apporté la photographie.

— Je n'ai apporté la photographie d'aucun boxeur.

— Enfin... quoi?... de votre joueur de tennis... C'est la même chose.

— Des cartes signées: Jacqueline?

— Oui... C'est moi qui les ai arrêtées... Et voici à la suite de quelles circonstances. Lorsqu'il a été question des fiançailles de notre soeur Marie avec M. Hyacinthe, j'ai redouté que cette nouvelle eût une mauvaise influence sur vous. Déjà vous ne vous amusiez pas beaucoup ici. J'ai craint que vous vous ennuyiez davantage. Vous m'aviez dit que Jacqueline était une de vos bonnes amies d'enfance, la

Les Rhumes prennent fin en 24 heures

En aspirant Catarrhozone, les vapeurs adoucissantes des forêts de pin pénètrent jusqu'au siège du mal.

Quelques gouttes de ce baume cicatrisant sont réparties dans tous les organes respiratoires en quelques secondes.

Catarrhozone opère d'une façon miraculeuse dans les cas de bronchite, catarrhe, rhumes et irritation de la gorge. Vous respirez tout simplement ses vapeurs parfumées, adoucissantes, et toute trace de congestion et de malaise disparait.

Catarrhozone

Soulage en dix minutes

Il ne reste aucune trace du mal après avoir employé Catarrhozone — rien ne bouche plus les narines — il n'y a plus ni migraine ni bourdonnements d'oreilles. Traitement de deux mois (garanti), $1.00; petite dimension, 50 sous, chez tous les marchands. 2

Soulage en dix minutes

fille d'un ambassadeur, en France pour deux mois. Je lui ai écrit — vous m'aviez indiqué son adresse! — pour l'inviter à venir passer quelques jours avec vous. Cette distraction devait vous être agréable. Or la lettre m'a été réexpédiée avec la mention: "Inconnu" et le cachet du président de la République...

— Du président de la République?

— Oui. Je ne me suis pas expliqué le cachet.

— Ah! ça; c'est trop drôle... En vous donnant un numéro, au hasard, du faubourg Saint-Honoré, j'ai dû vous donner celui de l'Elysée...

— En tout cas, ma méfiance a été éveillée... Et dès ce jour j'ai arrêté toutes les cartes signées: Jacqueline.

— Eh bien! ma cousine... Jacqueline, c'était Jacques de Fleurville.

— Ah! si j'avais su!...

Et Telcide réembrasse Arlette. Elle est à présent toute douceur et toute tendresse. Il n'y avait pas de fiançailles qui pouvaient personnellement la flatter davantage...

Cependant M. Hyacinthe est perplexe. L'incertitude dans laquelle il vit depuis trois jours le tue. Epousera-t-il? N'épousera-t-il pas?

Ses réflexions sont mornes et lamentables:

— Je vivais tranquille... Professeur modeste, je n'aurais jamais dû sortir de mon obscurité... Démon tentateur, cette jeune fille m'a présenté la pomme d'Eve... Pourquoi ne me suis-je pas souvenu que les vers de terre ont toujours tort d'être amoureux des étoiles?... Allons! mon vieil Uysse, oublie tout... Comme Achille, retire-toi sous ta tente... Rentre chez toi et en toi-même... Reprends tes livres... Si tu vas plus avant, tu perds toute espérance... Comment? Comment? tu avances quand même... Quelle force te pousse?... Tu n'es donc qu'une vieille bête...

Il est dans cet état d'esprit quand il sonne à la porte de ces demoiselles.

Quel accueil va-t-il recevoir? C'est sa première visite depuis les événements considérables, qui pèsent sur son front comme une épée de Damoclès:

— Mlle Marie, est-elle là? demande-t-il en tremblant, à Ernestine.

— Non.

— Ah! soupire-t-il en imaginant aussitôt qu'on lui a enlevé sa fiancée et que peut-être elle est dans une tour mystérieuse, cloîtrée...

— Mais elle va quasiment revenir...

Il entre donc, mais il a les plus noirs pressentiments. La bonne, qui s'en aperçoit, lui offre des consolations...

— Vous avez l'air de souffrir?

— Oui... Je souffre horriblement...

— Ca doit être l'estomac. Voulez-vous prendre un verre d'eau sucrée avec de la fleur d'oranger?

— Non. C'est dans le coeur...

Mélancoliquement, il commence le récit de ses peines. Ernestine s'y intéresse. Elle a toujours aimé la lecture des feuilletons. Malheureusement la suite en sera remise pour elle au prochain numéro. Telcide et Marie rentrent:

— Hélas! trois fois hélas! leur dit le professeur. Ne craignez pas de m'avouer la vérité. Je serai fort.

— Quelle vérité?

— Tout est fini, n'est-ce pas?

Ces deux demoiselles, qui reviennent de porter la réponse officielle d'Arlette à M. de Fleurville, croient que M. Ulysse parle d'Eugène Dutroit.

— En effet! répond Marie.

— Tout est fini! répète Telcide.

— Et c'est irrévocable? murmure péniblement M. Hyacinthe, avec la mine du condamné à mort, qui s'inquiète de son pourvoi.

— Absolument irrévocable! prononce en souriant Marie.

— Oh!

Le professeur prononce les "oh"! comme d'autres donnent des coups de gong...

— Je comprends votre chagrin, intervient Telcide. C'est celui d'un homme de coeur. Mais il ne faut pas non plus exagérer votre douleur. Au fond ce qui vous arrive n'est pas si grave. Prenez-en votre parti...

— Ce n'est pas si facile.

— Allons donc... Chaque fois que vous penserez à ce petit désagrément, n'hésitez pas, venez nous voir et embrasser Marie. Il n'y a rien de tel pour panser une blessure...

— Que je vienne embrasser?

M. Hyacinthe roule des yeux effarés. Ce qu'il entend l'abasourdit.

— Mais oui, continue Telcide... Dorénavant il ne doit plus y avoir pour vous d'autre remède... Un baiser, ça guérit tout...

— Non, non, riposte le professeur dignement... Je respecte trop Mlle Marie pour l'embrasser ainsi. Je m'étonne d'ailleurs que ce soit vous, mademoiselle Telcide, qui osiez me faire cette proposition... Je la trouve... Je la trouve... Je la trouve inconvenante.

Telcide et Marie se lèvent, également furieuses. Mais le quiproquo prend fin, le nom d'Eugène Dutroit ayant été par hasard prononcé par ces demoiselles. M. Hyacinthe se confond alors en excuses. Il pleure, il rit. Comme réparation, il veut aussitôt embrasser sa fiancée. Mais il est si troublé qu'il embrasse à sa place Telcide en lui bafouillant dans l'oreille: "Ma petite enfant, je vous aime..."

CHAPITRE X

Onze heures du matin. — La scène représente la porte d'une église. Tapis rouge sur le trottoir. Nombreux figurants, ouvrières, commerçants, toutes les bonnes du quartier...

La foule parle: Ils sont en retard. — Le maire a dû faire un discours à l'Hôtel de ville. — C'est Joseph, qui a coiffé toutes ces dames. — Il parait qu'il y a de très jolies toilettes. — Drôle d'idée de se marier à deux le même jour! — On raconte que c'est la vieille qui l'a voulu. — Pauvre femme! elle doit être bien contente d'avoir déniché le professeur! — Eh là? le gosse, ne bousculez pas. — Je ne verrai rien, maman. A bras! — Tais-toi et mouche ton nez...

Les voitures arrivent. Le cortège défile.

Onze heures un quart. — La scène représente l'intérieur de l'église. — Tapis rouge le long de la nef principale. Nombreux figurants, parents éloignés, amis, relations, simples curieux...

La foule parle: Très jolie, la petite Arlette. — Fort sympathique, Jacques de Fleurville. — Telcide se gonfle. — Avez-vous vu? elle a son chapeau vert. — M. Hyacinthe semble gêné par son faux col. — Marie a l'air rudement content. — Elle se dit: "Enfin, ça y est!" — Mazette! la "Marche nuptiale" de Mendelssohn aux grandes orgues! — Ils ne se refusent rien. — Etes-vous invité au lunch? — Très bien, le sermon de M. le Grand Doyen. — Avez-vous un petit sou à me prêter pour la quête? Je n'en ai que des gros. — Allez-vous à la sacristie? — Oui, pour qu'on sache que je suis venu. — Ah! tant mieux, les demoiselles d'honneur sont passées à côté de nous sans nous voir. — Remets ton sou dans ta poche, mon enfant, tu achèteras des bonbons.

Six heures du soir. — La scène représente une immense salle à manger. — Tapis rouge tout le tour. Nombreux figurants, père, soeurs, oncles, tantes, cousins, cousines...

La foule parle: Très bien, le discours du père. — Oui, passez-moi des gâteaux. — C'est au nom du collège que parle le recteur. — Oh! ne dites pas ça, vous me faites rougir. — M. Hyacinthe a renversé du vin sur le plastron de sa chemise. — Arlette et Jacques se regardent tout le temps. — Heureusement qu'il y a des mariages, sans quoi on ne se réunirait jamais en famille. — Bravo, le speech du cousin Jules. — Vous ne trouvez pas que l'oncle Henri grossit? — Du champagne? — Volontiers. — Un ban pour le cousin Jules...

Huit heures du soir. — La scène représente le grand hall de la gare. Il n'y a pas de tapis rouge. Il n'y a pas de foule.

Personnages: M. et Mme Ulysse Hyacinthe, M. et Mme Jacques de Fleurville, Telcide et Rosalie, le Chef de gare, personnage muet. Les quatre premiers voyageront ensemble jusque Paris. M. et Mme Ulysse Hyacinthe s'arrêteront là, M. et Mme de Fleurville iront un peu plus loin: en Egypte.

Arlette se penche vers Jacques amoureusement:

— Comme elle est jolie, notre petite gare!

Rosalie se penche vers Marie:

— Vous nous écrirez tous les jours, n'est-ce pas? ma bonne soeur. Et surtout vous prendrez bien garde dans les rues de la capitale de ne pas vous faire écraser par les taximètres automobiles...

Embrassements. Coups de sifflet. Jet de vapeur. Messieurs les voyageurs, en voiture!

En route pour le bonheur...

FIN.

Je ne me suis jamais senti aussi bien de toute ma vie

Dit un homme de l'Alberta, après avoir pris des Pilules Dodd pour les Rognons M. Q.-E. Lawson souffrait des rognons

Czar, Alta, 17 mars (Spéciale) — Il est de nouveau prouvé par le témoignage de M. Q.-E. Lawson, résidant ici, que les Pilules Dodd pour les Rognons peuvent soulager tous les désordres des rognons. Il nous écrit:

"Je trouve vos pilules Dodd absolument supérieures. Je souffrais des rognons et un ami me conseilla d'essayer les pilules Dodd pour les rognons. Je le fis et dès la première boite, je me sentis mieux. J'en pris deux autres boites et depuis, je ne me suis jamais senti aussi bien de toute ma vie."

Il est étonnant de constater le grand nombre de personnes qui, jour après jour, souffrent de malaises, douleurs, maux de dos et rhumatisme. Elles souffrent parce qu'elles ignorent qu'elles peuvent obtenir du soulagement. Fortifiez les rognons, qui sont la cause du mal, et ces douleurs s'évanouiront. Les pilules Dodd agissent directement sur les rognons.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Si vous avez l'intention d'acheter un poêle électrique usagé, mais remis en parfait état et garanti, voyez

FONTAINE & COMPAGNIE

Tél. 201 725 — 165, ave. Provencher

Nos prix défient toute concurrence.

OCCASION — A vendre: 100 actions ordinaires Gaspard & Company Ltd., en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $51,-769. Réserve et profits, $21,236.31. S'adresser à **Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta.** Tf

---

A VENDRE — Cours du soir de 6 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à **Boite 29, la "Liberté".** Tf

---

POURQUOI vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. **Mme Geo.-S. Almas, Boite 1073—11, Saskatoon, Sask.** 52

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 302, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous. 42p

---

TERRE A LOUER de 205 acres à La Broquerie, dont 75 acres en culture, et 40 en foin; à 5 minutes de l'église et à ¾ de mille des chars; plus maison, bâtisses de ferme, puits artésien, etc. Pour informations s'adresser à **Mme J. Brimon, 374, rue Goulet, Norwood, Man.** 42p

---

A VENDRE à Saint-Norbert: Lot et maison, douze chambres; place centrale pour hôtel, restaurant, etc. S'adresser à **Hubert Lamoureux.** 43

A LOUER — Suite moderne, meublée ou non meublée, dans une maison privée, pas éloignée des tramways. S'adresser à **218, boulevard Dollard, Saint-Boniface.** 42

A VENDRE — Saint-Norbert: Terrain, 1 acre ½, avec bungalow, 6 chambres, intérieur plâtre, dehors stucco, semi-moderne, très chaud. Proximité école, église, bureau de poste, tramway, très bonnes conditions, très bas prix. S'adresser à **Mgr Cloutier, Saint-Norbert. Téléphone 4004 723.** 41p

---

A VENDRE — Ameublement suite de quatre pièces, bon marché; comprenant tapis chinois de $450 pour $100, vieilles antiquités rares, bureau en chêne, garde-robes, lits, bureaux de toilette. **411, Ambassador Apts, 379, Hargrave, Winnipeg.** 42p

---

MACHINE A COUDRE à vendre (Singer), 7 tiroirs, en parfaite condition. Très bas prix. Aussi garage à louer. S'adresser à **Eugène Rémillard, 396, ave. Provencher.** 42p

---

A VENDRE — Bonne boutique et boiserie de forgeron, avec maison de six apartements, fini en stucco. Dimensions de la boutique: 24x24 pieds; boiserie, 18x50; muni de pouvoirs. Située près de l'église catholique et couvent. Bon marché. Vend pour cause de santé. S'adresser en anglais à **Boite 146, Montmartre, Sask.** 43p

---

BONNE LOCALITE pour médecin catholique. Obtiendra aide municipale si désirée. Pour tout renseignement, s'adresser à **Boite 14, la "Liberté".** 44p

---

DESIRE ECHANGER immédiatement propriété claire (15 milles de Winnipeg, très bon chemin), maison de pension, salle de billard, seul parloir de crème à la glace, petite confiserie, pour jolie propriété près de l'hôpital Saint-Boniface. S'adresser à **403, la "Liberté".** 42p

---

SEMENCE A VENDRE — Blé "Garnet", $1.25; orge 2 rangs, nette, prête à semer, 70 sous; avoine "Victory" (certificat No 59-1652), 65 sous. **Charles Dandenault, Saint-Pierre, Man.** 42p

---

A LOUER — Magasin de ferronnerie, 245, ave. Nairn, Winnipeg. Loyer raisonnable. Conditions favorables, avec avantages d'acheter le fonds du commerce (stock). S'adresser à **M. J.-B. Lauzon, 330, ave. William, Winnipeg.** 42

A VENDRE — Chien Terreneuve pure race, bon de garde et vrai ami pour les enfants. S'adresser à **Nap. Hudon, Rocanville, Sask.** 42p

---

JEUNE FILLE sérieuse et avec expérience demande ouvrage dans une maison privée comme servante générale. S'adresser à **Mme Albert Paquin, 164, ave. Smithfield, Winnipeg.** 42

$2,500 — District scolaire de Saint-Boniface. Demeure agréable avec jardin, chaudement construite. Taxes peu élevées. Titre clair. $500 comptant, balance facile. **Tél. 201 481. Henri d'Eschambault, 133, rue Masson, Saint-Boniface.** 43

ON DEMANDE 1,000 VOLAILLES — Expédiez-nous sans tarder vos poules vivantes; nous payons les plus hauts prix. Poules de plus de 6 livres, no 1, 26 sous la liv.; 5 à 6 liv., no 1, 21 à 23 sous. Canards vivants, 5 livres, 25 sous la livre. Ces prix sont bons jusqu'au 1er avril, f.o.b. Winnipeg. Cages sur demande. Pour un prompt paiement, expédiez à un pionnier dans le commerce des volailles: **L. Ohrenstein, 104, rue Aikins, Winnipeg.** 42p

---

ORGUE A VENDRE

La fusion de deux églises nous permet de mettre en vente un orgue à tuyaux électro-pneumatique à trois claviers et trente-huit jeux. Cet orgue est construit pour être installé dans une tribune, style et fini magnifiques, conviendrait pour vaste église. Il peut être acheté et installé pour à peu près la moitié de sa valeur réelle. Espace requis, 28 pieds de largeur par 15 pieds de profondeur et 23 pieds de hauteur.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Franklin Legge Organ Company Ltd.
Architectes et Constructeurs d'Orgues
918-20, rue Dufferin, Toronto, Ont.

AU SACRE-COEUR

Unissons-nous à la prière du Pape

S. S. Pie XI engage la chrétienté à prier pour obtenir la cessation de la persécution en Russie. Le communiqué épiscopal lu au prône, dimanche dernier, indique avec quelle unanimité l'on veut s'unir à la prière du Pape.

Aujourd'hui, en cette fête de saint Joseph, jour spécialement choisi par l'autorité pour l'offrande publique de cette prière, souvenons-nous d'offrir au Souverain Seigneur l'hommage de la réparation et de la demande.

Baptême

Le 16 mars — Marie-Yvonne-Violette, enfant de François Richard et de Violette Bériault. La marraine a été Yvonne Bois.

Sépulture

Le mardi 11 mars eut lieu le service et la sépulture de Wenceslas Beaudin. Le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., chanta la messe, et le R. P. W. Vézina, O.M.I., conduisit les restes au cimetière Ste-Marie. Feu W. Beaudin était âgé de 68 ans; il laisse deux fils: Fidèle, au Lac Croche, et Louis, de cette paroisse.

Malades

M. Moïse Bessette, frappé de paralysie, a été transporté à l'hôpital, et a été administré.

A Saint-Thomas d'Alfred, Mme J. Gascon, soeur du R. P. J. Chaumont, O.M.I., a aussi été administrée. Multiplions nos prières et nos pénitences.

Visiteurs

De passage au presbytère: S. G. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique élu de Grouard; le frère de Monseigneur, le R. F. Guy, O.M.I.; M. l'abbé A. Sabourin et le R. P. J. Dubé, C.SS.R.; M. Henri Coursier, secrétaire de l'ambassade française à Ottawa, ainsi que M. l'agent consulaire, M. J.-H.-N. Bourgouin.

Mmes Leger et Landry

A Mme D.-J. Leger et à Mme C.-E. Landry nous devons l'organisation de la partie de cartes du 16 mars; la grande satisfaction de ceux et de celles qui y ont assisté leur attirent des félicitations et des remerciements bien mérités.

Tel qu'annoncé, il y eut de nombreux et magnifiques prix. Voici d'abord la liste des donateurs: Shea's Limited, Fisher and Burke Ltd., People's Meat Market (J.-W. Whiteside), Hudson's Bay Co., Winnipeg Piano, Mme A.-T. Anderson, Drewry's Ltd., St. Andrews' Dairy (M. Paquin), Picardy Co., La Librairie Kéroack, Mitchell Co., St. Mary's Academy, Bill's H. City Stone, Mme Alfred Saint-Germain, Mme P. Legree, Mme O. Roy, Mme J.-A. Desjardins, Mlle M. Chartier, Mme J.-H.-J. Murphy, Canada Bread, Speirs Parnell Co., City Grocery, Bloune's Grocery, Red and White, Pigly Wigly, Atlantic Dairy (J. Desimpelaere).

Ensuite, la liste des gagnants.

Prix d'entrée: M. Albert Guay et Mme Crowe.

Prix de whist: Mlle E. Williams, Mme Lavack, Mlle E. Jobin, Mme O. Roy, Mme W. Crowe, Mme J. Picard, Mme Messier et Mme H. Leblanc. Pour messieurs: L.-A. Tétreault, F. Chamberland, J. Solmes, E. Gander, L. de Gonzague, F. Mondor, E. Barker et A. Roy.

Prix de bridge: Mme Johns et M. le Dr E. Laberge, 1er prix; Mme H. Cusson et M. L. Mercier, 2èmes; Mme P. L'Heureux et M. J.-H.-N. Leveillé, 3èmes; consolations: Mme G. Laflèche et M. J.-A. Rhéaume.

Une autre liste, celle des musiciennes. Mlle Cécile Toupin, au piano, accompagna Mlles Léonne Bourbonnais et Marie Boivin, d'abord dans un beau chant de Chaminade: "Sous l'aile blanche des voiles", et, en rappel, "Les deux sérénades". Mlle Colette Landry joua deux morceaux de piano, avec un entrain qui dévoile les mérites du jeune âge. Mme Dr G. Laflèche, au piano, accompagna Mme E. Belair, qui donna des preuves de culture bilingue, en même temps que de culture musicale.

Enfin, sur nappes légères, des gâteaux et des sandwiches en abondance.

Y reviendrez-vous?

Vous y reviendrez, n'est-ce pas? Il paraît que le 23 au soir, il y aura une partie de cartes. Cette fois, les 25 sous seulement seront en vogue. Pardon! Il y aura un prix d'entrée, un $2.50... qui prendra la place d'un des 25 sous que vous voudrez bien déposer dans la tirelire.

Examen de théorie

Mlle Laurette Rhéaume, fillette de M. et Mme J.-A. Rhéaume, a passé avec honneurs ses examens de théorie au Conservatoire de Toronto.

Travail de Dentiste

A DES PRIX REDUITS

Les dents sont extraites avec le moins de douleur que la science et l'outillage modernes le permettent. Pour ceux qui demeurent en dehors de la ville: impressions faites le matin et complétées le même jour. Nous achetons l'or, le caoutchouc, etc., en grandes quantités, et le peu de profit que nous faisons vous assure de très bas prix.

SAUVEGARDEZ VOTRE SANTE

N'attendez pas les sérieuses complications. Remédiez aux petites défectuosités dès maintenant; il vous en coûtera peu de chose et vous éviterez de sérieuses difficultés et de grosses dépenses pour la suite.

Je puis vous économiser de l'argent sur les travaux de dentiste. Venez et vous serez convaincu.

DR D.-R. JACOB
ET SES ASSOCIES
2—BUREAUX—2

WINNIPEG — 215½, Portage — Ed. Montgomery — Heures — 9 à 6.

BRANDON — 939, ave. Rosser — En face la Banque Montréal — Soirs: lundi, mercredi et samedi jusqu'à 9 heures

Nous parlons français

Le

Lait "City"

vous ouvre le chemin de la santé et du bonheur.

La pasteurisation protège chaque bouteille de ce lait riche et pur.

DEMANDEZ



Téléphone 87 647

Poussins "HAMBLY" couvés à l'électricité, provenant d'oeufs choisis et approuvés par le gouvernement, d'oeufs de groupes R.O.P. enregistrés et d'oeufs de poules de race pure



	25	50	100
Plymouth Rocks barrés	$5.00	$10.00	$19.00
Leghorns blanches	4.75	9.50	18.00

Wyandottes Buff Orpingtons, Minorcas noires, $22.00 par 100.

OFFRE D'ESCOMPTE sur toute commande payée en entier le 15 mars. Nous ajouterons 10 poussins gratuits par commande de 100 poussins, 5 poussins par commande 50, 2 poussins par commande 25.

HAMBLEY ELECTRIC HATCHERIES LTD.
Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary

Faites vos commandes à notre succursale la plus rapprochée

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?

Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.

DR G. ALBERT
511, édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 80 773

LE NOUVEAU

CAFE OLYMPIA

offre les meilleurs repas de la ville à 40 et 50 sous — Cuisine française

JOS. BADALI, gérant
325, avenue Portage (vis-à-vis Eaton)

La Toupin Lumber & Fuel Compagnie Ltée

388, RUE BERTRAND — SAINT-BONIFACE

Téléphone 201 105

Marchands de matériaux de construction de tous genres — Estimés cordialement fournis sur demande

Aussi

Toutes les meilleures qualités de charbon connues

McLeod River, Foothills, Champion Drumheller, Koppers Coke

CHARBON DUR SCRANTON

Prix spéciaux au char — Expédition à la campagne

Nouvelles Chaussures Eatonia pour Dames

Ces jolis modèles compléteront les ensembles du printemps

Les chaussures Eatonia ont tout ce qu'il faut pour plaire aux femmes qui apprécient une meilleure chaussure à un prix modéré. Coupe parfaite, style élégant, confection soignée, apparence chic. Ces modèles sont aussi parfaits que ceux de l'Ouverture du Printemps à Paris et plusieurs dissimulent habilement des supports en acier pour celles qui requièrent une chaussure corrective.

Ces cuirs fins comprennent le chevreau noir ou brun et le cuir verni noir brillant.

Souliers à courroie en cuir verni



Dessins A. — "Helena", superbe soulier avec boucle au centre, convient magnifiquement pour robes légères. Styles élégants — cuir noir verni de toilette ou beau chevreau avec jolies perforations de fantaisie et talons hauts.

Souliers Pump perforés



Dessin D. — Ce soulier "Pump" en chevreau brun noisette sera très populaire pour la rue ou pour assister aux séances de sport. Les garnitures ajourées et la jolie boucle sont parmi les caractéristiques des souliers dernier cri. Talons cubains recouverts.

Souliers Oxford lacés



Dessin B. — Cet élégant soulier-tailleur à lacets ajourés donnera un support parfait à la plante des pieds faible. En cuir verni ou en chevreau noir avec semelles-coussinet et talon de cuir moyen fini caoutchouc.

Un Soulier correctif



Dessin E. — Cet élégant soulier est muni de supports pour la plante du pied, d'une courroie-panneau à travail ajouré et de garnitures perforées. Les supports en acier sont dissimulés, les talons sont en cuir fini caoutchouc. Chevreau noir ou brun.

Souliers-tailleur Oxford



Dessin C. — Soulier de promenade, style coquet, en chevreau noir souple et doux fini de points de fantaisie. Excellent soulier pour infirmières avec supports pour plante du pied. Bonne semelle en cuir avec talon en cuir fini caoutchouc.

Souliers "Pump" à courroie



Dessin F. — Soulier de toilette pour toutes les circonstances du jour. En cuir verni luisant ou chevreau noir, garni d'une boucle fini mat. Talons moyens recouverts.

Largeurs A à E. Pointures 3 à 8.

$5.00

Section des Souliers de Dames 2ème étage, Hargrave

Nos clients de langue française recevront les services courtois de commis français

Heures de magasin, y compris le samedi: 8 h. 30 à 5 h. 30

THE T. EATON Co LIMITED — WINNIPEG — CANADA

Heures de magasin, y compris le samedi: 8 h. 30 à 5 h. 30

WINNIPEG

M. Henri Coursier

M. Henri Coursier, secrétaire de la Légation française à Ottawa, a passé la journée de mercredi à Winnipeg. En compagnie de M. Viens, vice-président de la Commission des Chemins de fer, il se rend jusqu'à Victoria, s'arrêtant en cours de route à Régina, Gravelbourg, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, etc. M. Coursier a bien voulu nous faire une visite aux bureaux de la **Liberté**. Il s'est rendu également à l'archevêché et au collège de Saint-Boniface et a tenu à rencontrer les présidents de nos différentes organisations françaises: Association d'Education, Alliance Française, Cercle Molière. A midi, il a été l'hôte de M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France, au "Winnipeg Winter Club".

A l'Académie Sainte-Marie

Une assemblée générale des anciennes élèves de l'Académie Saint-Marie a été convoquée pour le jeudi 20 mars, à 7 h. 30 du soir, à l'Académie. Toutes les anciennes élèves sont priées d'y assister.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Concours de Bridge

Un concours de bridge aura lieu le mardi 25 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi, à la salle du Sacré-Coeur, coin Ada et McDermot, au profit des oeuvres de la Fédération.

On demande aux membres de bien vouloir choisir la partenaire avec laquelle elles joueront tout le long du concours et de donner leurs noms à une des membres du Comité aussi tôt que possible.

Toutes les personnes qui désirent entrer dans le concours, quoique ne faisant pas partie de la Fédération, seront les bienvenues.

Pour toute information, s'adresser au comité suivant: Mmes Laberge, G. Laflèche, D. Léger, J.-A. Desjardins, A. Baudry, A. Lafrance.

Les deux gagnantes auront chacune comme premier prix: $5 en or; les deux suivantes auront chacune comme deuxième prix: $2.50 en or.

On demande aux membres de faire de la propagande et de former autant de tables que possible. A mardi 25 mars!

LE COMITE.

Au Cercle Molière

"Monsieur Boutal, voulez-vous dire à l'assemblée où en est notre pièce?" Ainsi s'exprimait le Dr Trudel, samedi soir, à la réunion mensuelle du Cercle Molière. Et notre ami Boutal de nous montrer la venue prochaine de "Un jeune homme qui se tue" sous le plus brillant des jours et de nous enchanter par la façon dont se vendent les billets.

Le conférencier du jour était maître Henri Lacerte.

Le titre de la causerie de notre ami était fort énigmatique: "Une histoire vécue". Que diable cela pouvait-il cacher? Tout simplement les excellents tours joués par un groupe de jeunes Montréalais à la loge franc-maçonnique française, qui, en définitive, obligèrent cette dernière à se dissoudre. M. Lacerte est un modeste: il nous parla beaucoup de M. Lemieux et des talents policiers et aussi commerçants de ce dernier; mais nous pensons qu'il oublia de définir exactement la part qu'il y a jouée.

Mlle M.-J. Magnan nous joua au piano, après une "Polonaise" de McDowell, une "Arabesque" de Litchtofski.

Bravo! notre ami Daoust! Votre "Heure brève", si bien accompagnée par Mlle A. de Montigny et M. Frank Simons, nous a permis d'apprécier votre timbre que nous ignorions.

Autre découverte de Mme Chauvière: c'est M. D. Lefebvre, professeur au Collège de Saint-Boniface. Sa parodie de "La Cigale et la Fourmi", récitée par un petit garçon de dix ans, une fillette de dix ans et une jeune fille de dix-huit ans, avait beaucoup de saveur.

M. F. Simons est toujours serviable pour le Cercle Molière. Un de nos numéros ayant fait faux bond, M. Simons a accepté de suite de venir jouer au Cercle, accompagné par M. Benoist.

Mme E. Etsell, accompagnée de M. Benoist, nous chanta ensuite "La Vieille Chanson", de Bizet. Sa voix, chaude et jeune, a le don de captiver tous ceux qui l'entendent.

Notez donc qu'au total, toute cette belle soirée a été fournie par des membres de notre cercle. N'est-ce pas là la plus belle preuve du succès?

Au moment du départ, notre président, le Dr Trudel, souhaita de retrouver tous nos membres, le 27 mars prochain, au théâtre Walker. Qui n'irait pas applaudir une pièce française, jouée et patronée par le Cercle Molière?

P. de SAINT-DENIS,
Secrétaire.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

PETITES NOTES

L'école Victoria, avenue William, l'une des plus anciennes de Winnipeg, a été détruite par un incendie, jeudi, à l'heure du dîner. Il n'y avait alors que quelques institutrices et une demi-douzaine d'élèves qui ont pu se sauver sans difficulté. On croit que l'incendie a été occasionné par un court-circuit. Les 400 élèves de l'école détruite seront placés dans l'ancienne école Maple Leaf, actuellement vacante.

• • •

Lundi soir, le 24 mars, dans la salle "American Women's", Donalda Block, rue Donald, il y aura une partie de cartes pour aider la chapelle de Ste-Thérèse à Grand Beach.

L'expérience d'une mère — Mme Narcisse Bernier, de Hauteur, P. Q. écrit: "J'étais devenue très nerveuse et ne pouvais plus dormir la nuit. Toutefois, depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre je me sens tout différente. J'ai un bon appétit et jouis d'un sommeil profond. Ma fille de 1[illegible] ans se sentait toujours faible et fatiguée, se plaignait d'un point dans le dos et souffrait souvent de maux de tête. Depuis qu'elle a pris le Novoro elle est devenue une forte fillette et ne se plaint plus de rien." Cette simple médecine herbeuse est certainement le plus efficace correctif pour les maux ordinaires qui assiègent la vie d'une famille, grâce à son remarquable effet sur les organes de digestion et d'élimination. Ce n'est pas un article de commerce car le Novoro est fourni par le laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Cicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada

Un personnel parlant français servira avec plaisir ses clients de langue française

GAGE, EVANS, SPENCER LIMITED

OBLIGATIONS - ACTIONS - GRAINS

Banquiers en Placements

272, ave. Portage — Tél. 80 391 — 564, Grain Exchange

Autos usagés dignes de confiance à des prix que vous pouvez payer

Notre assortiment d'autos usagés n'a jamais été aussi complet ni nos prix aussi réduits

Archibald-Martin Motors Ltd.

"The Dodge People"

696, avenue Portage

37 018 — Services d'un vendeur français — 37 019